

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

77e année — No 270

QUEBEC, JEUDI 30 MARS 1944

Appels téléphoniques... SERVICE DE NUIT... Rédacteur en chef et chef des nouvelles... Sport... Abonnements... Nouvelles

3 CENTS LE NUMERO

PARACHUTISTES CANADIENS-FRANÇAIS EN FRANCE

L'armée soviétique a passé le fleuve Prout

La nouvelle est donnée par la radio de Vichy, mais les informateurs alliés refusent de donner aucune confirmation. -- Avec les troupes de guérilla.

Londres, 30 — (P. C.) — Radio-Vichy a annoncé hier soir que des Canadiens français étaient descendus en parachute pour renforcer les hommes de la guérilla qui se battent dans les montagnes en France. Cette émission a été captée ici par le ministère de l'Information.

Radio-Vichy n'a pas fait d'autre allusion à une opération de parachutage de Canadiens français. Dans les milieux militaires de Londres on a refusé de faire le moindre commentaire à ce sujet, en conformité avec une politique de silence à l'endroit de semblables nouvelles.

La Chambre vote \$900,000,000 en crédits militaires et civils

Au cours d'une séance qui a duré trois heures. — Les députés ratifient un bill pourvoyant à un emprunt d'un milliard de dollars pour faire face aux emprunts antérieurs. — Le bill de la Cour de l'Échiquier.

Ottawa, 30. — (P.C.) Au cours d'une séance qui a duré trois heures, la Chambre des Communes a autorisé l'emprunt de \$900,000,000 pour financer les opérations militaires et civiles du gouvernement pendant les deux prochains mois. Ces subsides comportent \$46,331,283 pour les dépenses civiles, soit un sixième des estimés généraux qui seront votés pour l'année fiscale commençant le premier avril prochain, et \$853,668,717 pour les dépenses de guerre, à même le budget général de \$3,650,000,000, qui sera consacré à ces fins au cours de l'année fiscale 1944-45.

Juho Paasikivi prend de nouveau contact avec de hauts fonctionnaires soviétiques

Ce diplomate finlandais aurait de nouveau accepté d'agir comme émissaire de paix. — Il serait actuellement à Moscou, où il était autrefois ministre de Finlande près de l'U. R. S. S. — Les Soviétiques espèrent voir à Moscou le feld-maréchal baron Gustav Mannerheim.

Stockholm, 30. — (P.A. — Par Edwin Shanke, de la Presse Associée) — Les pourparlers d'armistice entre la Finlande et la Russie semblaient devoir prendre incessamment, hier soir, une nouvelle tournure dramatique. Dans les milieux renseignés on disait que M. Juho K. Paasikivi, diplomate finlandais, était à prendre de nouveau contact avec de hauts fonctionnaires soviétiques, peut-être à Moscou. Malgré la censure sévère, la Presse Associée apprend que M. Paasikivi, qui parlements avec les Russes une première fois le 16 février à Stockholm, a de nouveau accepté d'agir comme émissaire de paix. Une nouvelle provenant de source digne de foi montre que M. Paasikivi est peut-être à Moscou, où il était autrefois ministre de Finlande près de l'U. R. S. S. (Une dépêche de Stockholm à l'agence Reuters dit qu'il est fort probable qu'une reprise des pourparlers d'armistice entre les Russes et les Finlandais avec l'espoir d'une interprétation modifiée des conditions soviétiques. L'agence Reuters dit que la modification proposée contient le remplacement du mot "intermèdit" par le mot "solemnel", en ce qui concerne les troupes allemandes que la Russie désire écarter de l'action en territoire finlandais. Il serait au-

De l'artillerie et des tanks sont débarqués par les Alliés sur la tête de plage d'Anzio

En vue d'une prochaine offensive. — Nouvelle lancée par Radio-Paris. — Les Hindous et les Néo-Zélandais se retirent du versant est de la colline de l'abbaye, à Cassino. — Les Allemands tiennent bon.

Londres, 30. — (P. A.) Radio-Paris a annoncé hier soir que les Alliés avaient débarqué des "renforts considérables" sur la tête de plage d'Anzio, Italie, comprenant de l'artillerie lourde et des blindés, en vue d'une nouvelle offensive. Le commentateur Jean Paquis ajoute que cette offensive devrait être précédée "d'un puissant assaut aérien".

Naples, 30. — (P.A. — Par Lynn Heinzerling, de la Presse Associée) Des troupes de l'Inde et de la Nouvelle-Zélande ont été aperçues se retirant du versant est de la colline de l'abbaye, et la sanglante bataille pour capturer cette formidable hauteur devra être reprise quand sonnera de nouveau l'heure d'une nouvelle ruse alliée sur Cassino. Les troupes hindoues se retirent avant-hier soir, et elles furent suivies hier par les Néo-Zélandais. Les troupes alliées dans Cassino même n'étant pas capables de se porter à leur secours, rien ne se-

M. H. Gagnon démissionne comme président honoraire de la P. C.

Après avoir fait partie du conseil de cette agence pendant 25 ans. — L'hon. Jacob Nicol est élu directeur de la Presse Canadienne. — Le nouveau président est le sénateur W.-A. Buchanan.

Toronto, 30. — (P.C.) L'honorable Jacob Nicol, de La Tribune, Sherbrooke, et M. Hervé Major, de la Presse, Montréal, G.-H. Carpenter, de la Gazette, Montréal, et A.-J. West, du Star, Montréal, ont été élus membres du conseil d'administration de la Presse Canadienne, hier, pour la province de Québec. M. H.-P. Duchemin, président et directeur de Post-Record de Sydney, a été élu président honoraire. Il succède à M. Henri Gagnon, président et directeur général du Soleil, Québec, qui a donné sa démission après avoir fait partie du conseil pendant 25 ans. Le sénateur W.-A. Buchanan, président et directeur-gérant du Lethbridge Herald, a été élu président de la Presse Canadienne, en remplacement de M. Arthur R. Ford, rédacteur en chef du London Free Press, qui occupait la présidence depuis deux ans. M. F.-I. Kerr, vice-président et directeur-gérant du Hamilton Spectator, fut élu 1er vice-président, et M. A.-J. West, directeur du Star, Montréal, de vice-président. Le nouveau conseil a fait du journalisme dans l'est et l'ouest canadiens depuis 51 ans. Il débute dans cette carrière à Peterborough, il travailla ensuite à Toronto, St. Thomas, et finalement à Lethbridge, où il acheta le Herald, alors hebdomadaire, dont il fit un quotidien en 1907. Il fait partie du Sénat canadien depuis 1925.

On utilisera les marées pour obtenir du courant électrique

Si le gouvernement fédéral se rend à la demande du sénateur Sinclair, de l'I.-P.-E. — Au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, au Nouveau-Brunswick. — Une enquête recommandée par un comité sénatorial.

Ottawa, 30. — (P.C.) Le sénateur J.-E. Sinclair (I.P.E.), a exprimé hier au Sénat l'espoir que le gouvernement fédéral ne tarde pas à enquêter sur les possibilités de développer la puissance hydroélectrique des marées au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick. Le sénateur Sinclair prit la parole avant l'adoption du rapport du comité des chemins de fer du Sénat qui invite le gouvernement fédéral à entreprendre une enquête sur la possibilité de produire de l'énergie électrique au moyen des marées. Si elles étaient convenablement harnachées, les marées pourraient produire 450,000 c.v., dit le sénateur Sinclair, et la réalisation d'un tel projet signifierait des taux meilleurs pour les usagers des Maritimes et permettrait l'expansion de l'électrification rurale. Le sénateur Sinclair dit que les Maritimes sont arriérées sous le rapport de l'électrification rurale. C'est malheureux, ajouta-t-il, vu qu'un kilowatt d'électricité accompli plus de travail en une minute qu'un homme en une journée entière, au coût d'environ cinq cents. Le sénateur A.-G. Hardy (Ontario), demanda alors si une telle entreprise ne serait pas une affaire provinciale plutôt que fédérale. Le sénateur Sinclair répondit que le projet était une affaire interprovinciale parce qu'il procurerait de l'électricité aux trois provinces maritimes. Mais c'est un projet trop coûteux pour une province, et, ajouta-t-il, "l'espère que le gouvernement fédéral prêtera de l'argent pour cette entreprise." Le sénateur W. Euler (Ontario), dit que les gens des provinces qui assument la réalisation de leurs propres projets hydroélectriques réclameront une diminution de taxes si des capitaux fédéraux sont utilisés pour financer une telle entreprise dans les Maritimes. HOTEL MONTCALM 161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q. Chambres simples, avec eau courante, 11.25 avec douche \$1.30 avec bain \$1.75. Repas table d'hôte \$0.75.

La Suisse reconnaît l'Union soviétique

Berne, 30. — (P.A.) — Le parlement suisse a décidé hier que la reconnaissance diplomatique de la Russie soviétique était chose désirable, mais non praticable avant la fin de la guerre. Cette décision fut prise à l'issue d'un débat sur une motion socialiste déclarant le rétablissement des relations "à tout prix" avant un armistice.

Staline est malade, annonce Berlin

Lisbonne, 30. — (P.A.) — Une dépêche de Berlin transmise par une agence allemande dit que le maréchal Staline est malade et que "ses médecins redoutent une autre rechute prochaine." "Staline est apparemment une faible et il perd connaissance alors qu'il travaillait tard dans la nuit en février", dit la nouvelle. "Ses médecins lui prescrivent un long repos, de sorte que Staline conféra avec le maréchal Klement Voroshilov, lui disant qu'il aimerait voir l'armée rouge intensifier son avance le plus vite possible parce qu'il ne prendrait de repos qu'après avoir accompli le plus gros de sa tâche."

Vote de confiance prochain à Londres

Londres, 30. — (P.C.) — Le gouvernement anglais a publié hier soir un ordre de trois lignes pour presser les députés d'assister au débat qui se déroulera lors de la prochaine séance de la Chambre des Communes et donnera lieu à un vote de confiance. Ceci veut dire qu'il y aura moins de maladie ou d'une autre excuse vraiment sérieuse, tous les membres de la Chambre devront assister à cette réunion. Le premier ministre Churchill a annoncé hier qu'à la prochaine séance un vote sera pris et que si son gouvernement n'est pas soutenu par une majorité suffisante, il se soumettra aux conséquences constitutionnelles. Il voudrait dire la démission du gouvernement et la formation d'une nouvelle administration.

Divisions nazies en Bulgarie

New-York, 30. — (P.A.) — Des troupes allemandes formant à peu près deux divisions (30,000 hommes) ont été transportées secrètement en Bulgarie au cours de ces deux derniers jours "en vue de complications possibles dans le pays", a annoncé hier soir Radio-Moscou, citant une nouvelle d'Istamboul.

Les bombardiers américains ont exécuté un raid contre Hollandia

Ils ont parcouru des centaines de milles malgré la tempête. — Hollandia est une base japonaise en Nouvelle-Guinée. — Les résultats de l'attaque n'ont pu être observés. — Raid sur l'île de Karkar.

Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 30. — (P.A.) — Des bombardiers américains ont parcouru des centaines de milles dans un ciel de tempête pour attaquer la base japonaise de Hollandia, en Nouvelle-Guinée, de bonne heure mardi matin, lançant leurs bombes à travers les éclaircies dans les nuages. Les résultats de cette attaque ne purent pas être observés, toutefois, à cause des conditions atmosphériques défavorables. Mais les tempêtes n'ont pas empêché la force aérienne des îles Salomon de faire sa visite quotidienne à la zone de Rabaul, Nlle-Bretagne, lundi dernier, ni de gros bombardiers d'aller pillonner Timor, où l'incendie éclata au milieu des constructions de l'aérodrome. De gros bombardiers et des pa-

Radio-Moscou annonce que les Rouges ont passé le Prout et se battent dans la banlieue de Cernaui. — D'autres troupes russes ont capturé Kolomea, à trente milles de la frontière de la Tchéco-Slovaquie.

Londres, 30. — (P.A. — Par Tom Yarborough, de la Presse Associée) Des troupes russes ont passé le Prout hier, se sont frayé un chemin jusque dans la banlieue de Cernaui, capitale de la Bukovine, et ont pris Kolomea, ville ferroviaire sur les bords du Prout au pied des Carpathes, à 30 milles seulement de la frontière tchéco-slovaque, annonce Moscou la nuit dernière. D'autres gains soviétiques ont été annoncés en "essarable et dans le sud de l'Ukraine. On signale principalement la prise de Balta. La traversée du Prout, annoncée dans le communiqué soviétique d'hier soir, marque une victoire signalée mais elle ne situe pas encore, au point de vue des Russes, l'armée rouge dans l'intérieur de la Roumanie, vu que cette armée se trouve dans la partie de la Bukovine cédée à la Russie par les Roumains en 1940. Des dépêches de Madrid mandent que des réfugiés civils et fonctionnaires allemands évacuent la Pologne et le nord de la Roumanie pour se sauver en Hongrie, retardant le mouvement des moyens de transport militaires tellement ils encombrèrent les routes et les chemins de fer. Les Igvstiva de Moscou ont recommandé hier à la Roumanie et à la Pologne de ne pas accepter de réfugiés allemands évacuant la Pologne et le nord de la Roumanie, si elles ne veulent pas devenir des champs de bataille. Entre temps les armées rouges poursuivent le siège d'Odessa, après avoir pris Nikolaiev, à 75 milles au nord-est. Les nazis prétendent avoir repoussé une attaque soviétique contre Kovel, sur la route Brest-Litovsk.

Raid américain contre les régions de Brunswick et du Pas-de-Calais

Pour la première fois depuis le 23 mars, les chasseurs allemands sont montés dans le ciel mais 30 d'entre eux furent abattus. — Plusieurs autres ont été détruits au sol. — 18 appareils alliés sont perdus.

Londres, 30. — (P.A. — Par W. W. Hercher, de la Presse Associée) Des gros bombardiers américains ont attaqué la zone de Brunswick, en Allemagne centrale, hier, et des chasseurs nazis grimperont dans le ciel pour la première fois depuis le 23 mars afin d'offrir une résistance sérieuse au-dessus de cette zone vitale d'avionneries. Mais les nazis furent mis en déroute par les chasseurs d'escorte qui en abattirent 30. Simultanément d'autres gros bombardiers américains pilonnèrent la région du Pas-de-Calais, sur la côte française, n'attrant sur eux que le

Le gouvernement polonais fait parvenir un message à Roosevelt

On présume qu'il s'agit d'un nouvel appel demandant l'intervention des États-Unis dans le conflit qui drisse les Polonais contre les Soviétiques. — L'ambassadeur polonais à Washington revient de Londres.

Washington, 30. — (P.A.) Un message du gouvernement polonais à Londres, message que l'on suppose renfermer un nouvel appel aux États-Unis sollicitant leur intervention pour le règlement des disputes territoriales et politiques russo-polonaises, a été présenté hier au secrétaire d'État Cordell Hull pour être soumis au président Roosevelt. La lettre a été apportée ici par l'ambassadeur Jan Ciechanowski, de retour de Londres, où il a rencontré les membres du gouvernement qu'il représente. Une des principales questions que les États-Unis doivent considérer en rapport avec l'appel fait par les Polonais est de que le gouvernement soviétique peut faire au sujet d'un gouvernement polonais, lorsque les armées soviétiques auront traversé les frontières de la Pologne reconquise par les Soviétiques. Des nombreuses décisions qui pourraient être alors prises par Moscou, deux sont particulièrement considérées comme possibles par les observateurs autorisés. Premièrement, les Soviétiques peuvent laisser le "conseil national du peuple" agir comme gouvernement provisoire et prendre le contrôle de l'administration de la Pologne. Deuxièmement, Moscou peut décider de gouverner la Pologne sous l'autorité militaire jusqu'à ce que la plus grande partie du pays ait été libérée.

Québécois attachés à des armées étrangères

Ottawa, 30. — (P.C.) Le Q. G. de la Défense a annoncé hier que le major B.-I. McGreevy, 25 ans, de Québec, a été attaché aux forces américaines; le capitaine Alfred Fortier, 28 ans, d'Ottawa, aux forces australiennes et le major J.-R. Boulanger, 25 ans, de Québec, aux forces néo-zélandaises.

Débarquement allié anticipé près de Gènes

Lugano, Suisse, 30. — (P.C.) — Le journal suisse Il Dovere rapporte aujourd'hui que les autorités fascistes du nord de l'Italie anticipent un débarquement allié dans le golfe de Gènes. Des rations d'urgence ont été distribuées dans la région et des fortifications ont été récemment élevées.

Inondation des terres basses en Hollande

Londres, 30. — (P. C.) Les Allemands ont commencé d'inonder les terres basses en Hollande, a annoncé hier l'Office de l'Information de Hollande; dans le but de parer à une tentative d'invasion des Alliés en Europe occidentale. A l'exception de deux petites villes, le groupe d'îles appelé Hollande méridionale et île Zeeland a été évacué en vue de cette inondation. On dit que l'inondation est commencée au sud de Helder, dans la province de Hollande septentrionale, où se trouve Amsterdam.

Nos générosités... Le Canada, toujours généreux, considère qu'à côté de son effort de guerre, déjà formidable, il peut accorder son aide aux nations alliées qui requièrent des munitions et des ravitaillements; et que même il peut venir au secours des pays asservis dont la détresse est extrême. Toutes ces largesses lui coûteront le beau denier de \$800 millions, mentionne le rapport de M. Isley. Les nations en guerre, la Russie en particulier, recevront du matériel de guerre et des approvisionnements pour une valeur de \$710 millions et les peuples affamés sous le joug nazi se partageront les vivres dont sa généreuse contribution de \$90 millions leur faciliteront l'accès. L'an dernier, notre programme d'aide mutuelle aux Alliés nous a coûté un milliard. Le ministre des Finances confie l'administration de ces fonds considérables à une commission spéciale qui fonctionnera indépendamment sous l'autorité du cabinet fédéral et avec des pouvoirs pratiquement souverains. Décidément le nom du Canada s'inscrit en lettres ineffaçables dans l'histoire de la guerre.

Cruelle vengeance

Pour atténuer quelque peu les revers de ses armées en Ukraine et en Bessarabie, Hitler a eu recours au sauvagement procédé de châtiments exemplaires; il a fait fusiller trois de ses généraux dans le secteur de Pskov; ce sont les généraux von Engelbrecht et von Lindemann, et le nom du troisième n'a pas été révélé, car il relevait de l'armée de l'air sous les ordres de Hermann Goering. Cet ordre barbare fut exécuté peu avant l'annihilation de la huitième armée allemande dans le bassin de Kaniëff. Les trois généraux ont passé en cour martiale sous l'accusation d'avoir abandonné les positions que leurs troupes occupaient près de Dno et qu'ils jugeaient comme absolument intenable. Quant au sort du commandant de la huitième armée, cernée de tous côtés, il fut encore plus cruel; un agent des SS se présenta à lui, exigeant des explications de sa conduite; le général Sternermann se contenta de lui dire qu'il avait fait tout son devoir, et l'agent l'abattit froidement d'un coup de revolver. Ces tragiques événements démontrèrent à quelle extrémité le Führer en est rendu; il tente en vain de masquer les désastres du Dniester et du Bug par des mises en scène qui n'impressionnent plus le peuple allemand, et il tient à sa merci le grand état-major allemand qui ne sait plus où donner la tête.

Deux généralissimes

Il y a exactement vingt-six ans, le 30 mars 1918, le général Ferdinand Foch assumait le commandement suprême des armées alliées, après trois ans et demi d'une guerre qu'elles étaient sur le point de perdre. A ce moment, les troupes allemandes pénétraient à fond dans les lignes que les régiments français avaient sauvagement défendues depuis des mois, et l'offensive prenait une tournure inquiétante; le général Foch, en stratège consommé, déjoua les plans de l'ennemi avec une telle assurance que non seulement il sauva ses armées du désastre, mais il leur permit de reprendre l'attaque et l'initiative des combats jusqu'à ce que l'Allemagne, vaincue et épuisée, ses troupes débordées de partout, demanda grâce à l'armistice de novembre 1918. Foch fut l'homme de la situation qui survint à une heure décisive; il n'a peut-être pas gagné une paix permanente, mais il a empêché une défaite permanente. Dans ce deuxième conflit mondial qui met encore aux prises pratiquement les mêmes belligérants, une figure domine les fumées de la bataille, celle du généralissime Dwight Eisenhower, qui, après quatre années de guerre, prépare le grand coup qui abattra définitivement l'aigle nazi dans la plus formidable des campagnes d'offensive jamais menées contre l'Allemagne. Lui aussi est l'homme du jour qui voit arriver son heure.

Déraillement à Lyon

New-York, 30. — (P.A.) — Vingt passagers ont été blessés et de gros dommages ont été causés avant-hier lors du déraillement d'un rapide de Lyon qui avait été détourné de la voie principale, d'après une dépêche reçue par La Tribune de Genève, et signalée hier à l'Office de l'Information de Guerre. Le déraillement eut lieu entre St-Martin du Mont et Pont d'Ain, provoqué par des saboteurs.

Navires de la Croix-rouge torpillés par les nazis

Istanbul, 30. — (P.A.) Le Journal Yeni Sabah a annoncé hier que deux navires suédois battant le pavillon de la Croix-rouge internationale, ont été torpillés alors qu'ils transportaient des secours à la Grèce.

L'inventeur du "75" est mort à Paris

Madrid, 30. — (P.A.) — Une dépêche de Vichy à la presse espagnole a annoncé hier la mort à Paris du général Étienne de Ville, qu'elle dit être l'inventeur du canon français de 75mm.

Événements

ET LA RIVE SUD

Jubilé d'or sacerdotal

M. le chanoine Joseph-Éliezer Roy, demeurant rue Fraser, à Lévis, depuis quelques années, était en promenade à Rimouski et ses anciens paroissiens en ont profité pour lui offrir leurs félicitations ainsi que leurs meilleurs vœux de bonheur à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. M. le chanoine Roy naquit à St-Anaclet le 5 mai 1870, fut ordonné prêtre dans sa paroisse par S. E.

M. le chanoine Joseph-Éliezer Roy, demeurant rue Fraser, à Lévis, depuis quelques années, était en promenade à Rimouski et ses anciens paroissiens en ont profité pour lui offrir leurs félicitations ainsi que leurs meilleurs vœux de bonheur à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. M. le chanoine Roy naquit à St-Anaclet le 5 mai 1870, fut ordonné prêtre dans sa paroisse par S. E.

UNE TASSE D'OXO VOUS RÉCHAUFFERA

Chambre de Commerce
Lundi soir, à 7 h., en la salle du Manoir Shalenski, rue St-Georges, à Lévis, aura lieu le troisième souper-causerie de l'année, organisé par la Chambre de Commerce Junior. Il sera présidé par M. Darie Lafiamme, deuxième vice-président de la Chambre des Jeunes. Le conférencier invité sera le Dr J.-A. Tardif, président de la Cie d'Assurance La Laurentienne, qui parlera de l'assurance-vie dans son aspect général. Il sera présenté par M. Jean-Marie Gagnon, gérant de la Caisse Popu-

LA MARCHÉ DU PROGRÈS



LA CIGARETTE GRADS

C'EST CE QU'IL Y A DE MIEUX

AVÉC OU SANS BOUT DE LIÈGE

Pour enjoliver vos fauteuils

Par LAURA WHEELER

Ces charmants "centres" qu'on devrait plutôt appeler dessus de meubles donnent à ce fauteuil austère une douce note de gaieté. Voyez vous-même l'effet, en vous en tricotant quelques-uns pour vos chaises. Le patron est facile à comprendre, le travail au crochet étant bien expliqué.

Vous recevrez en même temps que le modèle, toutes les indications nécessaires, de même qu'une liste du matériel requis.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC, P. Q.

Écrire libellément votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B. Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

laire de Lévis, et remercié par M. Léonard Roy, secrétaire de la Chambre cadette.

Séance de brids-contrats
A l'Hotel de ville de Lévis, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu la cinquantième et dernière séance du "brids-contrats", à l'occasion de la saison du carême.

Les carnets de rationnement
Le service de distribution des carnets de rationnement No 4 se continue aujourd'hui pour la dernière journée, à l'Hotel de ville de Lévis, de 10 h. à midi et de 1 h. à 4 h. de l'après-midi.

Partie de cartes à Lévis
Ce soir, à 8 h., au lieu ordinaire, aura lieu la partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne de Lévis au profit du quartier couturier.

Un grand concert
Un grand concert, organisé par le comité des dames des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu dimanche soir, à 8 h., en la salle des Chevaliers, sous la présidence du chanoine J.-Eugène Carrier, principal de l'école primaire de Lévis. Le concert sera en faveur de l'œuvre de colonisation de M. l'abbé Ernest Arsenault, fondateur de la paroisse St-Mathieu, en Abitibi.

Clinique de bébés
Demain après-midi, à 2 h., au lieu habituel, aura lieu la séance d'immunisation contre la diphtérie.

Inspection médicale scolaire
Demain, le directeur et les infirmières de l'Unité sanitaire de Lévis feront une inspection médicale scolaire.

Fes Mme (Vve) P.-X. Paré
Samedi, matin, à 8 h., en l'église de Bienville, sera célébré le service anniversaire de dame Sophie Gendron, épouse de M. François-Xavier Paré, de Bienville.

Plongés dans le deuil
M. et Mme Willie Grant, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Pierre, survenu hier après-midi, à l'âge de huit jours. La défunte était la sœur de Roland, Albert et Claire Grant, la petite-fille de M. et Mme John Grant, de Lévis. Elle laisse aussi plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 h., en l'église Notre-Dame de Lévis, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie de Lévis, en compagnie à la famille en deuil.

Mort de M. Joseph-Emile Larose
Mort de M. Joseph-Emile Larose, ancien conseiller de Bienville, époux de dame Alphonse Bissonnette, survenue hier midi, à sa résidence, rue Duplessis, à Bienville. Le défunt, âgé de 62 ans, outre son épouse, laisse pour héritiers ses deux fils, M. et Mme Paul-Emile Larose, de Bienville; ses frères, MM. Joseph et Odilon Larose, de Lévis; sa sœur, Mme Joseph Vén, de Bienville, ainsi que cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 h., en l'église Notre-Dame de Lévis, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Funérailles de M. J.-A. Dery
Le jeudi matin, le 16 mars, à 9 h., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Joseph-Arthur Dery, époux de dame Anna Picard, décédé le 12 mars à l'âge de 71 ans et mort.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Valère Roy, V.P., curé de la paroisse, qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les vicaires Placide Jacques et Eddy Rousseau. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, et composée de MM. J. Gagnon, J. Bolduc, H. Lamer, R. Gosselin, Ch. Fortier, G. Carrier et G. Sawy, chanta la messe des morts harmonisée de Yon, et des soli furent rendus. M. Christophe Gagnon toucha l'orgue.

Condoléances le deuil: M. J.-Ernest Gagnon, de Lévis, gendre du défunt; MM. Elysée Dery, de Lévis, et Joseph Dery, de Québec, ses frères; MM. Joseph Ferland, de Lévis, Joseph et Arthur Picard, de Québec, et Henri Picard, de Lévis, beaux-frères; MM. Benoit Dery et Paul Lamontagne, de Québec; Henri Ernest et Claude Bergeron, de Québec; M. C. H. Ferland, de Lévis; François Ferland et Honoré Després, de Québec; M. M. Urie Dionne, de Ste-Marie de Beauce; Charles et Albert Hamel, de Québec; Geo. Ledoit, de Lévis; Elysée Dery, de Trois-Saumons; et Emile Picard, de Québec, ses cousins.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille. A l'issue nous retirons nos plus cordiales sympathies. Les funérailles furent sous la direction de la maison Quirine Gilbert, de Lévis.

Mgr Cyrille Gagnon est nommé aumônier des zouaves pontificaux

Une veillée d'armes en l'honneur de Mgr Cyrille Gagnon, P.A., V.G., C.M.G., recteur de l'université LaSalle, récemment nommé aumônier honoraire de l'Association des Zouaves de Québec, a eu lieu dimanche dernier, aux quartiers généraux de l'Association.

Cette soirée, présidée par le commandant J.-H. Paquet, était organisée par le comité d'études de l'Association, sous les auspices du 1er bataillon des Zouaves pontificaux canadiens, avec le concours des compagnies du Sacré-Coeur et de Limolou, en hommage au Souverain Pontife.

Le programme débuta par deux tableaux suivis d'une allocution du président, le commandant Paquet, qui fit un historique de l'Association des Zouaves de Québec fondée le 3 octobre 1899. Le colonel J.-Georges Gagné présenta ensuite le principal conférencier, Mgr Cyrille Gagnon.

"Je connais les Zouaves depuis longtemps. Depuis longtemps, je les suis et toujours je me suis dit que le Canada, le Canada français surtout, était privilégié de posséder un corps de ce genre, dévoué aux intérêts du pape, de l'Eglise, de notre sainte religion et de la patrie", a déclaré Monseigneur le recteur au début de son allocution.

Parlant du "pouvoir temporel des papes", Mgr Gagnon fit, avec l'éloquence et l'érudition qu'on lui connaît, une étude approfondie de toute la question romaine, depuis l'empereur Constantin au IIIe siècle, jusqu'à nos jours.

Le distingué conférencier fut re-

mercié par le major J.-E. Dion, représentant du 1er bataillon du Régiment des Zouaves Pontificaux. Outre ceux déjà nommés, on remarqua dans l'assistance Mgr J.-E. Laberge, P.A., curé de la paroisse de St-Jean-Baptiste; le Rév. Père L. Martel, desservant; le R. P. Placide O.M.Cap., curé de Limolou; le Rév. Père Eugène Lamontagne, curé de la paroisse du Sacré-Coeur; le R. P. A. Lanouette, de la paroisse du Sacré-Coeur; M. Phylime Marois, marguillier en charge de St-Jean-Baptiste, et M. Marc Savole, marguillier en charge du Sacré-Coeur de Marie, et madame Savole; le Dr et madame Caouette, l'abbé Aurèle Quet, l'abbé Edgar Nadeau, le R. P. Hugolin, O.M.Cap.; le commandant adjoint J.-Geo. Julien, le capitaine N. Gosselin, le capitaine Jos. Parent, le capitaine J. Wallman.

La plupart des officiers et des zouaves ainsi que leurs amis étaient accompagnés de leur épouse ou compagne.

Appel en faveur des épileptiques

M. le Dr Lucien LaRue, chef du service de l'épilepsie, à l'Hotel-Dieu du Sacré-Coeur, a fait une étude du travail accompli par cette institution au point de vue de la cure des enfants atteints de cette maladie. Le Dr LaRue était le conférencier du club des Kinsmen hier soir, à l'Hotel Saint-Louis. Hier sur salt déjà, les Kinsmen de Québec ont adopté, comme œuvre principale, l'aide à l'enfance épileptique. La réunion était sous la présidence de M. Arthur-O. Mirou.

Dans sa causerie, le Dr LaRue a déclaré que l'Hotel-Dieu du Sacré-Coeur, qui hospitalisait, depuis sa fondation, en 1873, des épileptiques, et des vieillards et d'autres malades, se consacrait exclusivement au soin des épileptiques depuis 1937. L'institution garde présentement 140 malades, et il dirige également une clinique fréquentée régulièrement par plus de trois cents malades. Il dit que tous les épileptiques peuvent être améliorés, au point qu'ils ne souffrent plus d'aucune manifestation de leur maladie, mais qu'il

Jeune commerce et Amérique latine

Sous la présidence de M. Roland Ouellet, du comité économique du Cercle Cervantes, les membres du Comité d'Amérique latine de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec ont tenu une réunion au Club Automobile, mardi soir, conjointement avec le Comité économique du Cercle Cervantes.

M. Ouellet donna d'abord un rapport sur la technique de l'importation et sur la tâche des commissaires du commerce du Canada en Amérique latine, de même que sur la question du change avec les pays sud-américains.

Plusieurs autres orateurs ont pris la parole à cette assemblée. M. Jean-Paul Bédard a beaucoup intéressé son auditoire en donnant un résumé du livre de Charles de Gaulle, "Amérique latine, cependant que M. Robert Piché résumait un article publié dans l'édition du 19 février dernier du "Financial Post" et traitant de la province de Québec au point de vue économique.

M. Maurice Beaulieu fit ensuite un relevé des principales industries de la province de Québec susceptibles de favoriser le commerce avec l'Amérique du sud. M. Georges Adam termina la réunion en donnant une synthèse de tous les traits passés entre le Canada et l'Amérique latine, et plus spécialement avec le Brésil.

Arpenteurs géomètres

M. L.-N. Boulet, ingénieur civil et arpenteur-géomètre de la cité de Québec, sera le conférencier invité à la réunion générale de la Corporation des Arpenteurs-géomètres de la province de Québec, le 19 avril prochain, au Château Frontenac. Il traitera de "Urbanisme moderne". Son travail sera commenté par M. C.-C. Lindsay, arpenteur-géomètre et membre de la commission du tramway à Montréal.

Trans-Canada Airlines

Winnipeg, 30. — M. W.-P. English, sous vice-président des Lignes aériennes Trans-Canada, annonce qu'au cours des deux premiers mois de l'année, les avions de la Compagnie ont transporté 22,085 voyageurs, 225,251 lettres de courriers et 158,375 lettres de messageries. Ces chiffres accusent une augmentation de 5,330 voyageurs, 88,982 lettres de courriers et 60,660 lettres de messageries sur ceux de la période de 1943, correspondant.

Nous en avons embouteillé 25% de plus

Welch's Grape Juice

ABSOLUMENT PUR * PASTEURISÉ

L'automne dernier, nous avons fait 25% plus de Welch's que d'habitude, en vue de suffire à la demande croissante. Ce jus de raisin pur et fortifiant, au délicieux goût de raisin mûr, contient du sucre de fruit naturel nourrissant.

Obtenez vos VITAMINES A et D

de cette manière économique

seulement 1¢ par jour

Les comprimés de Vitamines A et D moyennant une très petite dépense. Un comprimé par jour fournit à un adulte ou à un enfant, la même quantité de vitamines A et D que 1 1/2 cuillerée à thé d'huile de foie de morue du standard minimum, 6,000 unités internationales de A et 500 de D. Ils sont enrobés de sucre et ont un goût agréable. On peut les avaler entiers, les mâcher, ou les écraser et les ajouter à la nourriture ou au breuvage. Très faciles à donner aux enfants. Ils ne contiennent qu'un sou par jour si vous achetez le format de 30 comprimés. Obtenez les vitamines A et D qui sont si utiles à cette époque de l'année, prenez les Comprimés de Vitamines A et D de la ONE A DAY. Recherchez le gros chiffre 1 sur l'étiquette jaune.

20 comprimés... \$1.00
150 comprimés... \$1.50

Fabriqués par Miles Laboratories, Toronto

ONE A DAY

COMPRIMÉS DE VITAMINES A ET D

LE CAPITAINE JACQUES

Quelqu'un vient de val le dire au capitaine!

LE CAPITAINE JACQUES

Qu'est-ce...
Voilà pour que tu restes tranquille. Toi...
"J'ai glissé. Oh, que j'ai mal à la tête!"
"Où, pour quelque temps. Il faut que tu restes au lit, tranquillement."
"Mais je ne veux pas."
"Tu sais ce que c'est que la contagion, et je vais donner des ordres en conséquence à Mlle Meredith. Ainsi tu ne feras pas de folies."
"C'est bien bon à toi d'être venu, dit-elle."
"Tu voulais que je vienne, n'est-ce pas?"
Il se font un long silence. "Oui", dit Judith, et elle tourne la tête. Mlle Meredith, dont il avait appris le salut et le replaçait. Ses mains étaient douces et habiles.

Si vous souffrez de DOULEUR MENSUELLE FEMININE

Vous qui souffrez de crampes, mal de tête, courbatures et sensations de fatigue, de nervosité... dus aux dérèglements fonctionnels féminins... vous devriez essayer le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham. Il a un effet calmant sur l'un des organes les plus importants de la femme, c'est à savoir l'excellent tonique de l'estomac! Fabrication canadienne... Il vaut la peine de l'essayer.

COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA-E. PINKHAM

Pour des repas SANS perte...

AVEZ SOUVENT DES FÈVES VITE-SERVIES

CHOWDER AUX FÈVES

4 tranches de bacon
1/2 tasse d'oignon haché
6 tasses d'eau bouillante, ou
1/2 tasse de céleri coupé en
1 tasse de carottes
1 cuillerée à soupe de sucre
2 cuillerées à thé de sel

1/4 cuillerée à thé de poivre
1/2 à 1 cuillerée à thé de moutarde en crème
Quelques grains de cayenne
1 cuillerée à soupe de sucre
2 cuillerées à soupe d'eau froide
1 paq. de 12 onces de Fèves Van Camp's Vite-Servies

MÉTHODE: Coupez le bacon en petits morceaux de 1/2", l'oignon soitez finement. Ajoutez l'eau bouillante, le céleri et les carottes. Délayez le sel, le poivre, le moutarde, le sucre et le sucre dans l'eau froide, pendant 30 minutes, couvrez, et faites mijoter en temps.

DE BONNES FÈVES CUITES AU FOUR EN 30 MINUTES SEULEMENT!

Employez des Fèves Van Camp's Vite-Servies et ayez de délicieuses fèves au four et des soupes en un rien de temps! Recettes faciles dans chaque paquet. Ce n'est pas un succédané pour les fèves au lard. Votre épicer a des Fèves Vite-Servies.

Préparées exclusivement par Van Camp's, Essex, Ont.

Economique!

6 à 8 PORTIONS DÉLICIEUSES PAR PAQUET.

LE CAPITAINE JACQUES

Le gong!

Quelqu'un vient de val le dire au capitaine!

LE CAPITAINE JACQUES

Le gong!

Voilà pour que tu restes tranquille. Toi...
"J'ai glissé. Oh, que j'ai mal à la tête!"
"Où, pour quelque temps. Il faut que tu restes au lit, tranquillement."
"Mais je ne veux pas."
"Tu sais ce que c'est que la contagion, et je vais donner des ordres en conséquence à Mlle Meredith. Ainsi tu ne feras pas de folies."
"C'est bien bon à toi d'être venu, dit-elle."
"Tu voulais que je vienne, n'est-ce pas?"
Il se font un long silence. "Oui", dit Judith, et elle tourne la tête. Mlle Meredith, dont il avait appris le salut et le replaçait. Ses mains étaient douces et habiles.

Toute ma vie près de toi

Par FAITH BALDWIN

(Traduction de L'Événement-Journal)

No 23

Il avait dit, en parlant de sa mère — qu'elle était de celles qui n'aiment qu'un homme, l'épousent et personne d'autre. Il avait dit à Judy qu'elle n'était pas de ce genre de femmes.

Qu'avait-elle fait alors? Elle avait enlevé ses verres, l'avait regardé pour lui poser cette question: "Est-ce que cela ne se pourrait pas?" Ce fut tout, mais il se souvenait de son visage; son regard brûlant sa figure éblouie. — Matthew pensait: "Peut-être le sait-elle? Je ne l'ai jamais réalisée." Son affection de longue date pour Judith Lambert le rendait mal à l'aise. Chic copain, très séduisant, chanceux serait celui qui répondrait. Voilà ce qu'il avait toujours pensé. Mais il ne connaissait pas cette Judith.

Il se demandait à qui elle pouvait bien songer. A Treadway, jamais. El-

pe et la secoua. C'était le temps de se coucher car il devait se lever tôt le lendemain matin. Il aurait aimé n'avoir jamais eu cette vision lumineuse de Judith... Cela le rendait mal à l'aise.

Après tout, pensa-t-il, c'est peut-être Treadway, peut-être le laissez-elle tout simplement languir. Mais Judy ne laisserait pas languir un homme. Elle est trop honnête.

La sonnerie du téléphone retentit. Sa mère était à l'appareil. "Matthew", cria-t-elle, "peux-tu revenir ici le plus tôt possible?"

"Qu'est-il arrivé?"

"Judy, après ton départ... il s'est allié dans la piscine... et elle s'est frappée la tête sur le rebord de la piscine. Nous avons vu le record de l'esprit et de l'intelligence. Elle n'avait pas été dans son sang, courrant dans ces veines comme un vin généreux. Cela n'était pas Irene. Il n'y avait pas en elle cette flamme qui avait sentie en Judith.

Mais ce ne serait pas toujours agréable d'être marié à une femme de ce genre, continuait à penser le jeune médecin... Quel genre? Essayez de le classer, de lui donner un nom.

Matthew hocha la tête, prit sa pl-

ment attendu. Matthew débarqua et monta l'escalier. La porte était ouverte et Eva Lambert, la figure pâle, vint à sa rencontre en courant.

"Comment est-elle", demanda-t-il.

"Très bien. C'est ce que dit le Dr Morrow". Elle ajouta: "Aussitôt qu'elle a repris conscience elle a demandé 'Où est Matthew?'"

Matthew monta l'escalier avec elle plaçant sa main sur ses frêles épaules. Elle dit: "Elle ne peut être revenue, prétend le médecin. Aucune fracture. Mais Ella est terriblement inquiète. Votre mère est avec elle".

Eva lui fit parcourir un corridor, une porte s'ouvrit et un vieil homme fin son apparition. "Dr Morrow, Dr Norman". Ils échangèrent une poignée de mains et Matthew aperçut quelle était la condition de Mlle Lambert: seulement un choc léger, rien d'alarmant. Il ajouta que, naturellement, Mme Lambert serait reconfortée en étant rassurée par son propre médecin.

Matthew murmura en lui-même: depuis quand? Il sourit cependant et affirma qu'il était un très vieil ami. Le regard de Dr Morrow réduisit l'adjectif à un simple euphémisme et Matthew se sentit comme un étudiant de première année sous le regard sévère d'un austère professeur.

Dr Morrow ouvrit la porte de la Chambre où se trouvait Judith. Une infirmière se leva. Le Dr Morrow fit remarquer qu'il n'avait pas con-

voiture pouvait le conduire. Et il ne s'attendait pas à rencontrer Matthew et son exubérance. Matthew se reconduisit à la porte et lui dit un tas de choses agréables desquelles émergea le fait bien établi que lui, le jeune Norman, considérait naturellement Mlle Lambert comme la patiente du Dr Morrow. Le départ du Dr Morrow fut ainsi plus agréable. Vieil ami de la famille. Cela expliquait bien des choses. Peut-être une amourette?

Cela expliquait encore plus de choses. Il se hâterait de revenir pour reconstruire le jeune Norman.

CHAPITRE XXVI

Matthew revint à Judith. Il demanda simplement. "Quelle idée as-tu eue?"

"J'ai glissé. Oh, que j'ai mal à la tête!"

"Où, pour quelque temps. Il faut que tu restes au lit, tranquillement."
"Mais je ne veux pas."
"Tu sais ce que c'est que la contagion, et je vais donner des ordres en conséquence à Mlle Meredith. Ainsi tu ne feras pas de folies."
"C'est bien bon à toi d'être venu, dit-elle."
"Tu voulais que je vienne, n'est-ce pas?"
Il se font un long silence. "Oui", dit Judith, et elle tourne la tête. Mlle Meredith, dont il avait appris le salut et le replaçait. Ses mains étaient douces et habiles.

"Tâche de dormir", dit Matthew en s'éloignant pour consulter Mlle Meredith sur les ordres qu'avaient été donnés.

Il quitta tranquillement la pièce lorsque Judith parla. "Tu t'en vas?"

"Pas tout à fait", dit-il. "Je passerai le reste de la nuit ici, au cas où tu aurais besoin de moi".

Il sortit en fermant la porte sans bruit. Une autre porte s'ouvrit dans le corridor, à ce même moment. Mary en sortit et l'appela. "Je voudrais que tu t'occupes d'Ella".

lui dit-elle comme il approchait.

"Ella ne veut pas voir le Dr Morrow. Elle prétend qu'il ressemble à une morue".

Elle était au lit. Elle avait pleuré. Matthew s'approcha et lui saisit la main. Le pouls était rapide. Elle dit, avec l'enrouement qui suit les larmes: "Je regrette d'agir comme une folle, mais lorsqu'ils l'ont sortie de la piscine, je... Vois-tu, je n'ai jamais eu d'enfant. Je n'ai pas réalisé que..."

"Bien entendu", coupa Matthew. "Mais écoutez un peu. Judith n'a subi qu'une légère commotion. Elle passera quelque temps au lit et ce sera tout. Bientôt, elle sera parfaitement rétablie. Elle aura peut-être mal à la tête pendant quelque temps, mais ce ne sera rien. Je ne prévois aucune complication. Le Dr Morrow connaît son ouvrage. Il n'a pas besoin d'autre chose que ses

deux yeux et ses mains pour savoir qu'elle sera parfaitement rétablie en un rien de temps. Mais vous, ma fille", ajouta-t-il joyeusement, "vous avez besoin d'un sédatif et d'un bon somme. En passant, pouvez-vous me fournir un lit et des pyjamas.

Ella gloussait de plaisir. "Vous me plaisez. Je croyais que je ne vous aimerais pas".

"Et tant que je trouverai pas un médecin qui me plaise, c'est-à-dire ici, dans l'Est, je..."

Matthew l'interrompit en disant: "C'est pour cela que je suis venu ici, pour me faire de nouveaux clients." Il cligna de l'oeil à sa mère.

"Ah, oui, des pyjamas!" dit Ella. "Herbert pourrait..."

"Eva frappa et entra. Ella lui demanda à brûle-pourpoint: "Eva, pour l'amour du ciel, où étais-tu donc?"

"J'attendais".

"Trouve une chambre au Dr Norman, il va passer la nuit ici".

"Jusqu'à environ 5 h.", se leva Matthew. "Il faut que je sois à l'hôpital à huit heures".

"Je te préparerai un déjeuner", dit sa mère. "Ainsi tu ne dérangeras personne. Je savais que tu préférerais rester ici le soir".

(à suivre)

beau- régularité pour pouvoir. it soin t, veut les mé- ue tres s pour et que le rement

présen- fut re- oux.

14 ans partition donna.

LEUR- NE

mai de de fa- érange- on de- tal de la et cal- lus im- unast un a pour

LEY

LEY

ur savoir rétable ais vous. ment. datif et ent, pou- t et des

"Vous le je ne

shew. l pas un st-à-dire

disant: us venu nouveaux ell à ss

dit Ella

la lui de- : "Eva, étails-tu

Dr Nor- "acheva de sois à déjeuner", dérange- et tu pré-

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L'ÉVÉNEMENT

LE JOURNAL

Chaque soir à CHRC
notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL."

77e année — No 270 Tirage certifié par l'A. B. C.

QUEBEC, JEUDI 30 MARS 1944

Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

En Grande-Bretagne avant le combat suprême

Voyage sur l'océan en temps de guerre.—Inspection sévère des bagages.—La censure s'exerce sur les papiers ou carnets personnels.—Combien d'espèces monnayées emportez-vous?—Précautions contre les accidents de la mer.—Ordre et réglementation sur un navire chargé de troupes.

En repassant les notes prises au sol à l'arrivée, une permission spéciale du gouvernement est indispensable.

En prenant passage sur un navire chargé de troupes, on ne s'attend pas à une traversée aussi confortable qu'on pourrait faire en temps de paix. Cependant, l'intérêt humain compense ce qu'un voyage en temps de guerre perd en charme. L'encouragement met tout le monde à la gêne, mais on admire les règlements et d'un grand nombre d'associations à la gare.

C'est l'un des événements les plus mémorables de la vieille capitale aura été témoin depuis la conférence de Québec. Toute la population attend avec une hâte fébrile le héros du 22e et de la campagne d'Italie, pour lui faire l'accueil le plus enthousiaste, et transpire, par ses acclamations et ses applaudissements, toute l'admiration que lui inspirent les faits d'armes de ce vaillant soldat canadien-français.

Le major Triquet sera l'objet de plusieurs réceptions, dès son entrée en ville. Il sera reçu d'abord par Son Excellence le cardinal Villeneuve puis par les autorités municipales.

Voici le programme de la réception du major Triquet, pour l'après-midi d'aujourd'hui:

Arrivée à la gare du Palais, à 1 h. 35. Réception par les autorités religieuses, civiles et militaires. Un leur propre résidence. M. Drouin a déclaré que le gouvernement n'a pas d'objection au projet, à la condition (Suite à la page 9, 7e col.)

Le major Triquet sera l'objet de belles manifestations, à Québec

Le héros de Casa Berardi, décoré de la Croix Victoria, est attendu en notre ville à 1 h. 35. — Il sera accueilli à la gare par son père, sa mère, ses enfants et quelques membres de sa famille. — Le brigadier Blais.

Le major Paul Triquet, Croix Victoria, est attendu à Québec à 1 h. 35, ce midi, à la gare du Palais. Il sera accueilli par son père, le major P.-Georges Triquet, sa mère, ses enfants et quelques autres membres de sa famille. Les autorités militaires de la région seront représentées par le brigadier Edmond-A. Blais M.C., commandant de la région militaire, et un grand nombre d'autres officiers et soldats, et il y aura des délégations de tous les services armés et d'un grand nombre d'associations à la gare.

C'est l'un des événements les plus mémorables de la vieille capitale aura été témoin depuis la conférence de Québec. Toute la population attend avec une hâte fébrile le héros du 22e et de la campagne d'Italie, pour lui faire l'accueil le plus enthousiaste, et transpire, par ses acclamations et ses applaudissements, toute l'admiration que lui inspirent les faits d'armes de ce vaillant soldat canadien-français.

Le major Triquet sera l'objet de plusieurs réceptions, dès son entrée en ville. Il sera reçu d'abord par Son Excellence le cardinal Villeneuve puis par les autorités municipales.

Voici le programme de la réception du major Triquet, pour l'après-midi d'aujourd'hui:

Arrivée à la gare du Palais, à 1 h. 35. Réception par les autorités religieuses, civiles et militaires. Un

Le bill de Québec

En raison de la séance que l'Assemblée législative tiendra ce matin, à 11 heures, le comité des bills privés ne continuera pas aujourd'hui l'étude du bill de Québec, tel qu'il avait été annoncé.

Montréal, 30. — (P.C.) Le gouvernement de Québec a confirmé la nouvelle échelle de salaire minimum approuvée par la Commission sociale catholique de Montréal pour ses professeurs et l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la Province, a promis les crédits nécessaires pour couvrir les bons annuels conformément aux années de service, a-t-on annoncé hier à la réunion de la commission. Le tout a un effet rétroactif à compter du 1er janvier dernier.

Les salaires minimums suggérés par la commission et approuvés par le gouvernement sont maintenant de \$1,200 pour les célibataires, au lieu de \$900; de \$1,500 pour les professeurs mariés, au lieu de \$1,200; et de \$900 pour les institutrices, au lieu de \$625. De plus, les augmentations de salaire annuelles suivantes, accordées aux hommes ont été portées de \$100 à \$125, à partir du mois de septembre prochain, jusqu'à ce qu'un salaire maximum de \$2,500 soit atteint.

La session provinciale

La loi d'étatisation de la M. L. H. P. est adoptée en seconde lecture par 43 voix contre 15: réplique de M. Wilfrid Hamel

Le vote a été pris aux environs de minuit. — M. George-C. Marler, député libéral de Westmount, vote contre le bill avec tous les députés oppositionnistes. — Une motion de l'Opposition demandant le renvoi du bill à quatre mois est battue par 47 voix contre 15. — Plusieurs discours.

(Par Maurice Bernier)

A minuit, hier soir, l'Assemblée législative votait en 2e lecture, par 43 voix contre 15, le projet de loi de l'hon. Wilfrid Hamel pour l'étatisation de la M. L. H. P. et la création d'une Commission hydro-électrique.

Un député libéral, M. George C. Marler (Westmount) s'est prononcé contre le projet de loi avec tous les députés oppositionnistes.

Précédemment, à la fin de la séance de l'après-midi, la Chambre avait repoussé par un vote de 47 voix contre 15 un amendement de l'Opposition qui proposait que l'étude du bill fut renvoyée à quatre mois. Cette fois-ci, tous les députés libéraux avaient fait bloc contre l'amendement, et M. René Chaloult avait voté avec le gouvernement.

La loi d'étatisation de la M. L. H. P. est adoptée en seconde lecture par 43 voix contre 15: réplique de M. Wilfrid Hamel

Le vote a été pris aux environs de minuit. — M. George-C. Marler, député libéral de Westmount, vote contre le bill avec tous les députés oppositionnistes. — Une motion de l'Opposition demandant le renvoi du bill à quatre mois est battue par 47 voix contre 15. — Plusieurs discours.

(Par Maurice Bernier)

A minuit, hier soir, l'Assemblée législative votait en 2e lecture, par 43 voix contre 15, le projet de loi de l'hon. Wilfrid Hamel pour l'étatisation de la M. L. H. P. et la création d'une Commission hydro-électrique.

Un député libéral, M. George C. Marler (Westmount) s'est prononcé contre le projet de loi avec tous les députés oppositionnistes.

Précédemment, à la fin de la séance de l'après-midi, la Chambre avait repoussé par un vote de 47 voix contre 15 un amendement de l'Opposition qui proposait que l'étude du bill fut renvoyée à quatre mois. Cette fois-ci, tous les députés libéraux avaient fait bloc contre l'amendement, et M. René Chaloult avait voté avec le gouvernement.

RHUMES

Soulez-les sans drogues internes. Frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du VICKS VAPORUB

J.-E. BARNARD

Un referendum pour le projet d'une vaste maison de rapport

Le gouvernement suggère une consultation populaire sur le projet du maire. — Plans du fédéral et du provincial pour encourager la construction. — Le Château Frontenac évalué à \$3,500,000.

En déclarant, à l'occasion de la reprise de l'étude du bill de Québec au comité des bills privés, hier matin, que le gouvernement n'aurait pas d'objection à la réalisation du plan Borne pour la construction d'une vaste immeuble à logements multiples, à la condition que la population soit consultée par referendum, l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, a déclaré que le gouvernement provincial présentera avant la fin de la présente session une loi générale visant à favoriser la construction de résidences et il a en même temps révélé que le gouvernement fédéral se propose de favoriser la construction en soumettant un nouveau plan fort attrayant aux personnes intéressées.

Le comité n'a pas complété l'étude du bill de Québec au cours de la séance d'hier, et il se reprendra ce matin. Il s'est cependant prononcé sur un grand nombre de clauses contenues dans le bill. Ainsi, les demandes de commutations de taxes en faveur des compagnies Morton Engineering et F.-X. Drolet ont été refusées. L'évaluation municipale du Château Frontenac a été fixée à \$3,500,000, et ce, jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu dans le procès en contestation de cette évaluation qui est actuellement pendante en cour de recorder.

Le salaire du recorder a été fixé à \$7,000, mais la pension du recorder, après 25 ans de service, sera de \$6,000, et non de \$7,000 comme le demandait d'abord la ville. La veuve d'un recorder recevra \$1,500 par année, pendant viduité.

Les membres du comité des bills privés ont refusé de permettre à la cité d'accorder des commutations de taxes de cinquante pour cent pour dix ans aux industries nouvelles qui viendraient s'installer dans Québec au cours des cinq prochaines années. Le comité s'est opposé à cette demande parce qu'il la considérait comme un mandat en blanc et comme un précédent qui provoquerait des demandes identiques de la part d'une foule d'autres municipalités.

D'après les explications de l'hon. O. Drouin, le nouveau plan fédéral tendrait à la construction comportant une avance de \$3,200 sur un coût de \$4,000 pour la construction d'une maison. Les remboursements s'échelonnent sur une période de 30 ans au lieu de 20 ans. Apparemment, le gouvernement provincial présentera une législation permettant de compléter ce plan et de permettre aux contribuables de se procurer la somme qui ne serait pas couverte par l'emprunt garanti par le gouvernement fédéral.

Cette déclaration de M. Drouin a fait suite à la considération d'une clause dans laquelle la ville revenait à la charge avec le projet du maire de construire une vaste maison de rapport au coût de \$400,000 pour solutionner le problème du logement en faveur de ceux qui ne pourraient jamais être propriétaires de

L'obstacle n'était pas indiqué sur la carte

Halifax, 30. — (P.C.) Une commission fédérale, à la reprise de l'enquête sur le naufrage du traversier Charlottetown dans le détroit de Northumberland en 1941, s'est laissé dire hier par son capitaine que ce naufrage avait été "un acte de Dieu" et que le capitaine n'était pas à blâmer.

Le capitaine John L. Read, de Borden, I.P.E., qui était en charge du bateau, déclara que le traversier de \$1,000,000 avait coulé après avoir frappé un objet submergé au cours de l'été de 1941, au large de la côte de la Nouvelle-Écosse. Il ajouta que cet obstacle n'était pas indiqué sur la carte.

En 1941, le même commission avait tenu le capitaine responsable et ordonné la suspension de son brevet de capitaine durant six mois. L'enquête a été rouverte à la demande du capitaine.

Feu Stephen Leacock

A l'ouverture de la séance, l'hon. J. A. Mathewson se lève pour signaler la mort de M. Stephen Leacock, décédé mardi soir à Toronto, et rend hommage à sa mémoire.

M. Jonathan Robinson (U.N., Brôme) fait aussi l'éloge du défunt.

La Chambre passe aussitôt à la reprise du projet de loi sur la nationalisation de l'électricité. M. René Chaloult, qui a ajourné le débat, se lève.

M. René Chaloult

Le député de Lotbinière note, tout d'abord, qu'on vient de lui attribuer le fauteuil de M. Camille Houde et il se demande si c'est un symbole ou un avertissement. A tout événement, il proteste contre "la cruauté injuste" faite à ce collègue.

Voici, dit-il ensuite, la loi la plus importante présentée depuis le début du présent Parlement: il la trouve aussi importante que celle du crédit agricole, passée lors du Parlement précédent.

Dans la première partie de son discours, M. Chaloult fait un sommaire des principaux événements survenus sur la question de l'électricité.

M. Chaloult: — "Je veux d'abord rendre justice à un homme qui a été à l'origine du projet de loi actuel, qui a été le premier à agiter l'opinion sur cette question et qui, malgré de nombreux obstacles, a obtenu de substantielles réductions de taxes: je veux parler de Dr Hamel. Je regrette qu'on ne lui ait pas rendu le témoignage de gratitude qu'il mérite. Mais je sais que qui importe avant tout au Dr Hamel, c'est de voir triompher ses idées".

Le député de Lotbinière voit dans le Dr Hamel le véritable initiateur du projet de loi actuel, ce qui démontre, ajoute-t-il, que l'ancien député de Québec-centre ne manquait ni de sagesse, ni de clairvoyance. Au surplus, qu'il ne lui contestera pas sa compétence dans le domaine de l'électricité, sa sincérité et son désintéressement. Et M. Chaloult affirme que le Dr Hamel a dit sur ce projet, il le dira un jour sur son nom personnel mais aussi au nom du Dr Hamel et du "Bloc provincial", suivant l'expression du premier ministre.

Le Dr Hamel, dit M. Chaloult, a été l'initiateur de toutes les démarches de la ville de Québec à tentées pour nationaliser l'électricité, essayant quatre refus devant la Législature. Il passe en revue tous ces événements: lettres, délégations, enquêtes, projets de loi, etc., de 1939 à 1940. Incidemment, il parle de l'élection de 1935 et celle de 1936 et affirme qu'à cette époque, la lutte s'est faite contre la dictature économique.

M. Chaloult: — "Nous voulions frapper le centre même de la dictature économique, le trust de l'électricité, et nous nous engageons par écrit à nationaliser l'électricité".

Le député de Lotbinière soutient, aussi, que les lois de l'U.N. en 1936, ne valaient pas plus que les autres contre les trusts et la surcapitalisation, qu'à certains points de vue, elles étaient pires. Les gouvernements changent, mais les trusts restent toujours les mêmes.

Raisons de la nationalisation

M. Chaloult invoque d'abord, en faveur de la nationalisation, une raison d'ordre économique. Le peu-ple est odieusement exploité, comme ce fut le cas pour les Montréalais avec la Montreal Power. Et ici, le député de Lotbinière passe en revue certaines manipulations d'actions de la Montreal Power et des compagnies composantes, dénonce surtout la transaction de 1928 en disant que ce fut la plus frauduleuse de toutes, affirme que certaines des compagnies composantes de la M. L. H. & P. Cons., ont mouillé leur stock 45 fois. Le Dr Hamel a toujours parlé de brigandage, en signalant ces transactions, et le premier ministre Godbout a en raison, note M. Chaloult, d'employer le terme de "banditisme".

M. Chaloult: — "Nous réclamons une enquête par une commission royale sur la capitalisation et les manœuvres frauduleuses de la Montreal Power afin de déterminer la responsabilité de ses directeurs. Quand on a affaire à des bandits, il faut les faire rembourser. C'est

pourquoi nous demandons aussi qu'à l'issue de cette enquête, l'on fasse rembourser à ces gens ce qu'ils ont extorqué aux petits épargnants"

M. Chaloult soutient qu'il n'y a pas d'autre moyen que la nationalisation pour ramener à la raison un monopole comme la M. L. H. & P. Le corporatisme serait impuissant à venir à bout. Enfin, le député de Lotbinière dit que la nationalisation de l'électricité s'impose aussi en justice pour les Canadiens-français, qui, bien que constituant les quatre-cinquièmes de la population, voient la minorité de langue anglaise contrôler les quatre-cinquièmes de nos ressources naturelles. En fait, M. Chaloult favorise la nationalisation de l'électricité parce qu'elle libérera nos gouvernements provinciaux et nos municipalités de la dictature économique qui pèse sur eux.

Opposition au projet de loi

M. Chaloult continue en disant qu'il ne favorise pas le projet de loi parce qu'il n'aime pas la manière avec laquelle le gouvernement veut nationaliser. L'art. 5 du projet de loi, dit-il, fixe le critérium qui servira de base au prix de l'expropriation. Or, cet article lui paraît rédigé en véritable jargon; il aurait été rédigé par la Montreal Power elle-même que cela ne le surprendrait pas. C'est un article d'impression totale, et avec une telle compagnie, c'est extrêmement dangereux.

Ce critérium, explique M. Chaloult, tel qu'il apparaît dans la loi et tel que le définit le premier ministre stipule que le coût de l'expropriation sera calculé sur la valeur réelle de l'entreprise et, aussi, seulement, des capitaux réellement et utilement investis. Il ne peut approuver cette base. Il faudrait dire, plutôt, que le coût de l'expropriation sera basé sur le coût initial de l'entreprise moins la dépréciation, évaluée à \$66,000,000. Le gouvernement, dit-il, ne tient pas compte de la dépréciation.

M. Chaloult: — "Et l'on parle de payer \$150,000,000. C'est à peu près ce que représente le mouillage de stock. Jamais, dans ces conditions, on ne pourra avoir des taux compa-

Des camions CHEVROLET et MAPLE LEAF

11 1/2 à 3 tonnes

sont entièrement en PRODUCTION

Nous pouvons livrer ces camions à la santé et à la sécurité de votre travail ESSENTIEL.

Obtenez un PERMIS ou communiquez avec nous pour tous renseignements.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES LTEE

88, rue Notre-Dame des Anges, Québec. — Tél.: 4-3038

NATURELLEMENT IL Y A RARETE DE SOULIERS

MAIS CE N'EST RIEN QUE DANS LES PARURES!

La

CLIENTE DU TEMPS DE GUERRE PREND LE MANQUE DE VARIETE AVEC UN SOURIRE AUX LEVRES

Nous sommes fiers des Canadiennes. Prenez notre commerce par exemple. Une des caractéristiques les plus importantes des SOULIERS DU DR M.-W. LOCKE c'est la peinture voulue. Actuellement, étant donné que les facilités des fabricants sont consacrées aux besoins de l'armée des femmes, nous sommes limités non seulement quant à la variété des modèles mais aussi quant à la quantité. Les clientes constatent que ce n'est pas notre faute (grand merci à celles-ci) lorsqu'il nous faut leur dire "regrettons".

Nous avons pour objet de garder en tout temps nos assortiments aussi complets que les conditions le permettent.

Simard & Voyer

152, RUE SAINT-JEAN

L'officier d'aviation Wm-Henry Keane est de retour à Québec

Agé de 22 ans seulement, il a participé à une soixantaine de raids au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés. — Il n'a jamais été blessé. — Mitrailleur de bord. — Fils de M. Harry Keane, 50 rue Ste-Julie.

"Je n'ai jamais cessé d'avoir confiance dans le succès de nos envolées, même au milieu des pires moments", nous disait hier l'officier d'aviation William-Henry Keane, D. F. C., D. F. M., vétérans d'au moins soixante raids au-dessus de l'Europe occupée de l'Allemagne. Keane, âgé de 22 ans, est revenu au pays avec le dernier envol, après avoir passé près de trois ans, outre-mer, à faire du service avec le C. A. R. C. et la R. A. F., et notre reporter l'a rencontré chez ses parents, M. et Mme Harry Keane, 50, Ste-Julie.

Mitrailleur de bombardier lourd, notre concitoyen a été diablement chanceux à l'action, puisqu'il peut nous dire qu'après avoir tant exposé sa vie, il revient au pays sans avoir jamais été blessé. Et pourtant, il n'a pas dû se terroriser au fond de la carlingue dans le but d'esquiver les balles, ainsi qu'en témoignent les décorations de la Distinguished Flying Cross, qu'il obtenait en février dernier, et la Distinguished Flying Medal, qui lui était conférée quelques mois auparavant.

Pour motiver sa confiance qu'il dit toujours conserver, dans ses envolées, l'officier d'aviation Keane fait mention de la haute qualité des appareils qui leur sont confiés, et de la valeur d'équipages formés par les écoles d'entraînement du C.A.R.C. comme de la R.A.F. Il a une grande confiance dans le succès final des armées alliées et le seul regret qu'il exprime, c'est de n'être plus à la hauteur de sa tâche, et il craint par-dessus tout qu'on finisse de battre les Allemands sans lui.

Une fois, c'était au cours d'un raid sur Berlin. L'artillerie anti-aérienne des Allemands avait endommagé l'appareil californien dans la cabine du mitrailleur et il y faisait un froid sibérien. Keane tint à ce que le pilote continuât l'expédition. Au retour, Keane dut prendre le chemin de l'hôpital: il avait tout un côté du visage gelé. Mais il s'est parfaitement rétabli par la suite.

La première fois qu'il employa des munitions de fabrication canadienne, ce fut au cours de l'unique raid qui fut mené sur la ville d'Augsbourg, en Allemagne. Ce raid fut l'un des plus efficaces, mais aussi des plus coûteux en hommes et en appareils de tous ceux qui furent livrés depuis le début des hostilités. Keane nous dit qu'en utilisant ces munitions pour bombarder les Boches, il eut une pensée pour ses concitoyens, et eut l'impression qu'elles avaient été fabriquées par ses concitoyens de la ville de Québec.

Il est le frère de Arthur Keane, du C.A.R.C., qui termine son entraînement à London, Ont., et il a six autres frères et sœurs.

Voici la citation qui l'accompagne sa décoration de la Distinguished Flying Cross, qui lui a été conférée en février dernier: "Cet officier a accompli plusieurs expéditions en territoire ennemi, déployant toujours une haute compétence, un grand courage, et un remarquable sens du devoir".

Le major Paul Triquet hôte des clubs sociaux

Le major Paul Triquet, Croix Victoria, héros du Royal 22e Régiment, sera l'hôte de tous les clubs sociaux de la ville de Québec, au cours d'un grand dîner conjoint qui sera donné le 17 avril prochain, au Château Frontenac. Cette nouvelle a été annoncée hier soir par M. Arthur-O. Minon, président du club des Kinmen de Québec, au diner de cette association, à l'hôtel Saint-Louis.

Restaurant Buffet Rouge

41 de la Couronne

A VENDRE — OU A LOUER

Équipement ultra-moderne. Conditions faciles.

S'adresser à R. Pouliot, tél.: 5113

Mon bébé a si bonne mine depuis que je l'ai mis au NUTRIM

Les mamans avisées constatent que Nutrim est dans les conditions modernes la céréale moderne pour leurs bébés.

En premier lieu, elle a si bon goût que le bébé la mange tout de suite sans se faire prier.

En second lieu, elle fournit une nourriture équilibrée, outre 5 vitamines et 3 minéraux, si essentiels à la santé et à la croissance. Nombre de médecins et de spécialistes pour les bébés ont remporté des succès exceptionnels avec Nutrim là où l'alimentation était un problème. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

PAS BESOIN DE LA FAIRE CUIRE

Contient 5 vitamines — 3 minéraux

QUALITE! BEAUTE!

Voyez notre magnifique assortiment de PIÈCES D'ARGENTERIE Sterling

Birks

Bijoutiers 16 de la Fabrique

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 23, avenue de Salisbury, Québec.

Notre peuple devrait lire davantage

(Par Eugène L'Heureux)

Tout homme a des loisirs. S'il en était autrement, nos asiles d'aliénés contiendraient les trois quarts de la population et notre société ne vaudrait pas mieux que celles de l'antiquité où la majorité des gens étaient des esclaves.

Il existe différentes manières d'occuper ses loisirs : le sport, les exercices physiques, les cartes, le théâtre, le cinéma, les concerts, la chasse, la pêche, la culture d'amateur, les promenades, la contemplation des paysages, la pratique des arts, les réunions sociales ou mondaines, etc., etc.

La récréation la plus recommandable, c'est évidemment la lecture. Elle n'est pas seulement d'occupation pour les loisirs ; elle est aussi un moyen de culture et de perfectionnement. Elle nous permet de nous tenir au courant de ce qui se passe dans le monde, de nous instruire, de nous divertir, de nous élever.

Le goût du livre, qui est fortement ancré dans certains esprits curieux, n'est pas toujours un héritage facile à transmettre aux descendants. C'est ainsi que le premier objet dont on se dépouille, après la mort d'un bibliophile, c'est sa bibliothèque. Il n'y a pas de semaine, à vrai dire, où l'on ne vienne pas nous offrir en vente la bibliothèque d'un de nos compatriotes qui vient de passer l'arme à gauche.

Il est tout de même étrange qu'on n'ait pas plus de respect et plus d'amour pour les livres qui avaient fait les délices et peut-être aussi la force de celui qui vient de disparaître. Et si encore il y avait un moyen de faire bénéficier d'autres bibliothèques de ces ventes pressées. Mais non. La plupart du temps, ce sont des amateurs qui en font l'acquisition. Et lorsqu'un bibliophile reconnu est appelé à faire un choix, il s'empresse de la bibliothèque à été dépourvue de ses meilleurs ouvrages. Je pourrais citer de mémoire une douzaine de noms pour appuyer ce que je viens de dire.

C'est regrettable, mais on n'a pas le respect du livre, chez nous. Ni l'amour de la lecture, en général. D'où nous viendrait cette faiblesse ? Est-elle due à notre formation première ou à l'ambiance que l'on rencontre au sortir du collège ou du choyant ? Est-ce par une faiblesse intellectuelle ? Ce mal ne viendrait-il pas du fait que l'on ne nous a pas appris à aimer la lecture, au temps de la scolarité ? Avons-nous manqué de mentors pour nous diriger vers les bibliothèques ? Manquons-nous d'ouvrages réellement appropriés à l'enfance et à la jeunesse ? N'avons-nous pas trop souvent reçu comme récompenses des bouquins qui n'étaient nullement destinés à notre âge ? N'a-t-il un choix judicieux de livres de récompense distribués par le Département de l'Instruction publique ?

"Il y a un mal quelque part ; mais lequel ? Qui fera la diagnose ? Quel nous fera toucher du doigt le bobo ? Qui nous donnera les directives à suivre pour que les enfants apprennent à aimer la lecture à l'école ?"

ESTOMAC ACIDE

soulagé en 15 minutes

Ne souffrez pas de gaz, ballonnement, éructation, mauvaise haleine, gastralgie, aigreurs d'estomac, dérangements du sommeil et indigestion, causés par l'excès d'acide dans l'estomac. Prenez Diotex qui ne contient pas de soda, mais qui est le plus fort que lui pour neutraliser l'excès d'acide. Il renferme sous forme de comprimés d'excipients ingrédients qui agissent de quatre façons pour combattre l'indigestion : 1. Neutralise l'excès d'acide ; 2. chasse les gaz ; 3. aide à digérer ; 4. soulage le mal de tête et l'insomnie. Procurez-vous chez votre pharmacien Diotex avec entente de satisfaction ou argent remis. Voyez comme il est facile de manger tout ce que vous aimez et tout de bon confort de l'estomac.

Diotex



RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice expirant le 31 mars 1944, devront être échangés contre de nouveaux livres.

Les nouveaux livres d'assurance pour l'année financière 1944-45 seront échangés par le bureau local de Placement et du Service sélectif de votre district contre les livres d'assurance expirés, après qu'on aura rempli l'avant-dernière page des livres expirés.

Protégez les droits aux prestations de vos employés en envoyant leurs livres expirés dûment remplis, le 31 mars.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exigent les règlements.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'HON. HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail
MM. LOUIS J. TROTTER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL, Commissaires.

Avis aux vétérans

Le président et les officiers de la Légion Canadienne, Ligue du service de l'Empire britannique, succursale No 13, invitent tout spécialement les membres de la succursale et tous les vétérans à se joindre à eux à l'occasion du retour du major Paul Triquet, V.C., dont l'arrivée en notre ville s'effectuera aujourd'hui, à une heure et demie.

Tenu de rigueur, baret et décorations. Rassemblement à 1 h. précise en face de la gare du Palais.

Par ordre, J.-L.-A. Carrier, major, secrétaire.

La main non tendue

Par Frère Ernest-Béatrix, de la Société des Écrivains Canadiens

"La France souffre, agonise. Elle ne veut pas elle-même tendre la main, car cette main tendue serait une accusation et le retour pour les nations encore libres. Elle a trop de fierté pour ne pas ressentir jusqu'au fond de l'âme l'humiliation de sa défaite et de sa servitude passagère. Mais elle a la délicatesse de ne pas faire étalage de son malheur et se refuse à en faire porter le poids sur les autres. Elle veut, comme elle seule était capable d'avoir cru à la loyauté de ses voisins. Celui qui se refuse à tendre la main ne peut pas être considéré comme un homme d'honneur et de bien." "C'est ainsi que la France souffre, agonise. Elle ne veut pas elle-même tendre la main, car cette main tendue serait une accusation et le retour pour les nations encore libres. Elle a trop de fierté pour ne pas ressentir jusqu'au fond de l'âme l'humiliation de sa défaite et de sa servitude passagère. Mais elle a la délicatesse de ne pas faire étalage de son malheur et se refuse à en faire porter le poids sur les autres. Elle veut, comme elle seule était capable d'avoir cru à la loyauté de ses voisins. Celui qui se refuse à tendre la main ne peut pas être considéré comme un homme d'honneur et de bien."

Une autre décision du conseil a trait à l'École des Bois et Forêts, de Duchesnay, qui devient une école affiliée de Laval. L'Université sanctionnera le cours qui s'y donne par un certificat universitaire.

Au début de la séance, les membres du Conseil ont rendu hommage au Chanoine Joseph-Romuald Pelletier, ancien professeur de l'École de Musique, décédé récemment. Une motion de sympathie fut votée.

Me Roger Vézina, chez les C. G. A.

Me Roger Vézina, journaliste, était le conférencier invité, hier soir, à la réunion des C. G. A., à l'École supérieure de Commerce, où il fit une synthèse des différents plans de reconstruction d'après-guerre, élaborés en Angleterre, au Canada et aux États-Unis. M. Joseph-Albert Vézina, président de la section de Québec de l'Association générale des Comptables, présenta le conférencier.

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Le Quartier latin

Séance du Conseil universitaire

Le Conseil universitaire de l'Université Laval a tenu une séance, hier soir, sous la présidence de Mgr Cyrille Gagnon, recteur. Des développements dans le domaine de l'enseignement des Sciences sociales, de la Musique et du Génie forestier furent sanctionnés par le conseil.

Le programme d'étude des quatre départements de la Faculté des Sciences sociales, de sociologie, de service social, de relations industrielles et de l'économie fut approuvé. La Faculté adoptera un cours échelonné sur trois années d'études. La première année sera commune à tous les départements ; la deuxième et la troisième années seront consacrées à la spécialisation dans les différents départements.

Ces cours préparent à la licence en Sciences sociales. On se souvient que c'est le 8 décembre dernier que Mgr Gagnon annonçait que l'École des Sciences sociales, politiques et économiques était élevée au rang de Faculté, ainsi que la création des quatre départements qui la composent. Deux de ces départements, ceux de Sociologie et de Service social fonctionnaient déjà depuis le début de l'année académique. Les deux autres doivent ouvrir leurs portes en septembre prochain ; leur programme d'études sera publié sous peu.

Dans le domaine de l'enseignement musical, le Conseil universitaire a décidé de décerner un certificat de musique grégorienne aux étudiants qui suivent les cours spéciaux du samedi à l'École de Musique de l'Université Laval pendant trois ans.

Une autre décision du conseil a trait à l'École des Bois et Forêts, de Duchesnay, qui devient une école affiliée de Laval. L'Université sanctionnera le cours qui s'y donne par un certificat universitaire.

Au début de la séance, les membres du Conseil ont rendu hommage au Chanoine Joseph-Romuald Pelletier, ancien professeur de l'École de Musique, décédé récemment. Une motion de sympathie fut votée.

Me Roger Vézina, chez les C. G. A.

Me Roger Vézina, journaliste, était le conférencier invité, hier soir, à la réunion des C. G. A., à l'École supérieure de Commerce, où il fit une synthèse des différents plans de reconstruction d'après-guerre, élaborés en Angleterre, au Canada et aux États-Unis. M. Joseph-Albert Vézina, président de la section de Québec de l'Association générale des Comptables, présenta le conférencier.

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Un grand nombre de plans de rétablissement, de reconstruction en vue d'un monde meilleur, ont été assurés depuis quelques années. Outre les plans Beveridge et Marshall, plusieurs autres plans ont été présentés par des directeurs d'entreprises industrielles, dans lesquels ils énoncent leurs vues sur les différents problèmes sociaux et économiques. Tous ces plans dont M. Vézina

Carnet mondain

Mademoiselle Madeleine Sévigny est de retour à Québec, après avoir passé quelques jours dans la métropole, l'invitée du lieutenant-colonel et madame Jean Lafontaine.

M. X.-N. Rodrigue, qui est parti pour Toronto, se rendra à Calgary, où il assistera à un congrès.

M. et madame Laurent Hunt ont passé quelques jours à Montigny, la semaine dernière.

Mademoiselle Yvette Turcotte, pianiste, recevra ce soir les habitués des "Jeudis artistiques et littéraires", à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. Les artistes seront présentés par madame Françoise La Rochelle-Roy et remerciés par M. Lucien-Y. Fontaine, chef du secrétariat de la faculté des Sciences sociales.

Mesdemoiselles Thérèse et Louise Archer, qui ont passé une semaine à Ste-Adèle, sont de retour en ville.

Mesdemoiselles Annie Drolet et Marguerite Turgeon sont revenues d'un voyage à Montréal. Pendant leur séjour dans la métropole, elles ont visité l'exposition d'art hollandais.

M. et madame Germain Gosselin (Simone Lachance) annoncent la naissance d'une fille née le 27 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisée le lendemain sous le prénom d'Annette. Parrain et marraine, M. et madame Joseph Lachance, grands-parents de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Germaine Gosselin, cousine de l'enfant.

Le lieutenant-commandant et madame H.-K. Hill, de Kingston, Ont., sont présentement dans notre ville.

Mademoiselle Marguerite Ross, après avoir visité ses parents, M. et madame Ernest Ross, est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours avant de retourner à Trenton, Ont.

M. et madame Louis Roy, de Trois-Rivières, sont présentement dans notre ville.

M. et madame E. Collette, de Montréal, de passage à Québec, se sont enregistrés au Château Frontenac.

Mademoiselle C. Lamontagne, de Trois-Rivières, fait un séjour à Québec.

M. et madame F.-J.-D. Lacroix, de Rockliffe, Ont., font un séjour à Québec.

M. et madame H. Drolet, de Montréal, passent quelques jours dans notre ville.

MM. Jean-Paul Quirion, Albert Gilbert et Simon Roy, de St-Martin de Beauve, ont passé quelques jours à Québec, dernièrement.

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

En l'église St-Dominique de Jonquière, le 22 mars, à dix heures, a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de mademoiselle Alexandra Girard, g.m., fille de M. Napoléon Girard, décédé, et de madame Girard, avec M. Raymond Tremblay, d'Arvida, fils adoptif de madame J.-E. Deschênes, de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Gauthier. M. Raoul Girard accompagna sa sœur et M. A. Tremblay était le témoin de son fils. Après une réception à l'hôtel Chicoutimi, les nouveaux époux sont partis pour Québec et Trois-Rivières. A leur retour, M. et madame Tremblay résideront à Kénoyami. (990ArbA:121)

Pour les gourmets

FOIE DE VEAU
2 livres de foie;
2 cuillères à table de beurre;
Sel et poivre;
3 cuillères à table de graisse;
1 tasse de farine de maïs;
1/2 livre de bacon.

MODE DE PREPARATION
Faire bouillir le foie cinq minutes, enlever et égoutter, rouler dans la farine de maïs, faire frire le bacon, l'enlever, ajouter le beurre et la graisse, faire frire le foie dans la graisse chaude jusqu'à ce qu'il devienne doré et enlever. Servir avec le bacon.

ŒUFS COMBINAISON
1/2 tasse d'eau;
1 tasse de soupe aux tomates;
1 tasse de chapelure;
1 tasse de pois ou fèves jaunes cuites;
1 cuillère à thé d'oignon haché;
Sel et poivre;
1/2 tasse de fromage râpé;
4 œufs.

Mélanger la soupe et l'eau. Ajouter la chapelure, les légumes, le sel, le poivre et le fromage. Verser dans un plat graissé, laisser tomber quatre œufs dans la sauce. Cuire dans un four modérément chaud (375 F.) jusqu'à ce que les œufs se tiennent. Couvrir de fromage râpé. Servir.

BLANC-MANGER
2 tasses de lait chaud;
4 cuillères à table de féculé de maïs;
1/2 tasse de sucre;
1/2 cuillère à thé de sel;
1/2 tasse de lait froid;
1 cuillère à thé de vanille.

Echauffer deux tasses de lait dans un bain-marie. Mélanger la féculé, le sucre et le sel avec le lait froid. Ajouter lentement au lait chaud en brassant constamment jusqu'à épaississement. Couvrir et laisser cuire quinze minutes en brassant de temps à autre. Retirer du feu, ajouter l'œuf, verser dans des moules humides et laisser refroidir. Servir avec des confitures, de la gelée, des fruits cuits ou du sirop de maïs.

En service dans l'armée anglaise

Un certain nombre d'officiers de notre région militaire font présentement du service dans l'armée anglaise, à laquelle ils ont été prêtés par les autorités de l'armée canadienne. Mentionnons quatre de ces officiers : le lieutenant Pierre Duclos, du Corps d'infanterie. Il est né à la Grosse-Île. Il demeure à Montréal; le lieutenant Charles Grenier, du Corps de l'infanterie. Il est né à Lauzon, le 15 mars 1922. Il s'est enrégimenté en juin 1939. Son père, M. Georges Bernier, demeure à 202 rue St-Joseph, Lauzon, P.Q.; le lieutenant Bryan-Freeman Lynn, du Corps de l'infanterie, est né à Québec, en juillet 1923. Son père est le colonel H.-H. Lynn, du Corps des Ingénieurs (R.C.). Sa mère demeure à Theford-Mines. Le lieutenant Lynn s'est enrégimenté en février 1941 et a obtenu sa commission de lieutenant en 1943; le lieutenant Ludovic Lelièvre, de l'infanterie, est né à Cape Cove, P.Q. Il a aussi demeuré à Chandler. Il s'est enrégimenté le 19 mars, 1942. Son père, M. Edouard Lelièvre, demeure à Chandler, P.Q.

Au volant à 64 ans

Londres, 30. — (P. C.) L'une des plus vieilles conductrices d'ambulance est certainement madame May Oxborough, une grand-mère âgée de 64 ans, qui a conduit des ambulances pour le Service ambulancier auxiliaire de Londres pendant la pire période du blitz. Mme Oxborough, qui a vu trois guerres, avait affirmé n'avoir que 50 ans, lorsqu'elle entra dans le Service auxiliaire. Mais, lorsqu'on découvrit son âge véritable, elle était devenue trop précieuse pour qu'on la renvoie.

Montreal et ailleurs

Son Altesse Royale la princesse Juliana des Pays-Bas a visité hier soir, l'exposition des chefs-d'œuvre de la peinture "Cinq siècles d'art hollandais" qui a lieu en ce moment à la Galerie des Arts de Montréal, et dont les bénéfices seront versés en faveur des enfants de Grande-Bretagne, de Hollande, de France et des autres pays occupés.

L'honorable Victor Podolski, ministre de Pologne à Ottawa, et M. S. Zaleski, directeur du Musée des Arts à Cracovie, Pologne, de passage à Montréal, mardi, ont visité l'exposition des chefs-d'œuvre de la Peinture, à la Galerie des Arts.

Le vice-marechal de l'Air et madame A.-A. L. Cuffe ainsi que mademoiselle Patricia Cuffe sont partis, ces jours derniers, pour la côte du Pacifique.

Mardi matin, à neuf heures, en l'église St-Louis de France, décorée de fleurs printanières et de palmiers, avait lieu le mariage de mademoiselle Annie Brunelle, fille de M. et de madame J.-A. Brunelle, décédés, avec le lieutenant Daniel J. Donovan, R.C.N.V.R., fils de l'honorable juge et de madame W.-J. Donovan, de Winnipeg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Ernest Rivest et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par M. Paul Trotter ainsi que par mademoiselle Fleurette Trotter. MM. Mario Laurier et Gustave Brunelle plaçaient les invités. M. H. Pickins était le témoin du marié. Accompagnée de son frère, la mariée portait une robe, aux lignes allongées, en dentelle blanche, avec court voile de tulle. L'union fut maintenue sous des gardénias; son bouquet, de syle colonial, était composé de gardénias et de pois de senteur. Après la cérémonie, il y eut réception au Cercle Universitaire où les salons étaient décorés de jonquilles et de tulipes. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour les Etats-Unis et Winnipeg. Madame Donovan portait alors un ensemble de lainage luron, un chapeau de même ton avec touche châtaigne, des accessoires bruns et un manteau d'écru. Le lieutenant et madame Donovan iront habiter à Halifax.

Samedi dernier, mademoiselle Denise Laplante recevait à déjeuner à l'hôtel Windsor, à l'occasion du prochain mariage de mademoiselle Madeleine Tremblay. La table était décorée de fleurs printanières. Mardi après-midi, mademoiselle Irène Racicot a offert également un thé pour mademoiselle Tremblay.

Mesdemoiselles Margot et Monique Trudeau ainsi que mademoiselle Lisette Grenier, de Montréal, ont passé une quinzaine au Lac Manitou.

Madame R. Lourdou, d'Ottawa, est partie samedi dernier pour Trois-Rivières, où elle passe la semaine.

Auxiliaires du 22e

Les dames de l'Auxiliaire du Royal 22e Régiment sont invitées à se réunir à l'entrée de la gare du Palais, à 1 heure, aujourd'hui, afin d'accueillir le major Paul Triquet, V. C., qui doit arriver par le train de 1 h. 35.

Recette au jus de citron qui soulage rapidement la douleur rhumatismale

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, arthritiques ou névralgiques, essayez cette recette, d'origine simple et coûteuse. Procurez-vous chez votre pharmacien un paquet de prescription Ruex que vous mélangerez à une prise d'eau additionnelle de jus de citron. C'est facile à préparer et agréable à prendre. Il vous en faut seulement 3 cuillères à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures, parfois 15 jours au lendemain — il se produit d'excellents résultats. Et les douleurs ne sont pas rapidement soulagées et si vous ne sentez pas mieux, l'essai de la prescription Ruex ne vous coûtera rien. Votre argent remboursé, elle ne vous fait pas de bien. La prescription Ruex est en vente et recommandée chez L'Armoir, Brunet et tous les autres bon pharmacien.

Les avis de naissances et de mariages que l'on voit dans le "Carnet mondain" coûtent \$1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée du montant.

LEVENEMENT-JOURNAL, Québec, jeudi 30 mars 1944

22 janvier au 29 février (Verseau) — Préparez-vous à profiter des occasions qui passeront à votre portée. Souvent de telles occasions se produisent et nous n'avons pas toujours la perspicacité pour les discerner.

21 février au 20 mars (Poissons) — Il vous faut plus de détermination; ceux qui s'élevaient au-dessus des autres et parvenaient à de hautes situations sont ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

L'enfant né le 30 mars 1944 sera porté à la prodigalité ou à l'avarice.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Vous possédez la faculté d'influencer vos semblables, faites en sorte que cette influence soit bienfaisante, effective et pratique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Les rayons stellaires sourient aux affaires de coeur. Ne ménagez pas votre trouble lorsqu'il s'agit de semer un peu de bonheur autour de vous.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous êtes dans le droit d'attendre le succès, à condition naturellement de montrer de l'initiative et de la persévérance dans vos entreprises.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Votre dignité innée et votre intuition vous aideront à faire de ce jour et de ceux qui suivent une période fructueuse et profitable.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — N'hésitez pas entre votre devoir et le plaisir; mais une fois le dernier accompli, ne manquez pas de vous récréer sagement.

LA CIRE À PLANCHER HAWES'

Plus Grande Surface Recouverte Meilleur Fini

LA CIRE DURE
SÉCHAGE RAPIDE
APPLICATION FACILE
PLUS GRANDE SURFACE RECOUVERTE
LUSTRE PLUS DURABLE

LA CIRE FAVORITE DU CANADA

AUSSI RENOMMÉE QUE L'HUILE DE CITRON HAWES'

Ajoutez du Vermicelle et donnez-moi de la Vitalité!

Le vermicelle Hironnelle donne du corps et une fine saveur aux soupes et aux potages. Le vermicelle Hironnelle est économique, délicieux, nourrissant. Essayez cette recette appétissante.

SOUPE AUX LEGUMES ET AU VERMICELLE HIRONNELLE

1 Petite carotte
1 Petit poireau
3 pintes d'eau

3 Cuillères à table de graisse de rot
1 Branche de céleri
1 tasse de vermicelle Hironnelle

Après les avoir hachés finement, faire revenir les légumes dans la matière grasse en les remuant de temps en temps avec la cuiller de bois pour les empêcher de coller. Verser l'eau chaude, les assaisonnements, et cuire doucement environ 1 1/2 heure. Vers la fin de la cuisson, ajouter le Vermicelle.

ATTENTION!

Vous risquez de maigrir, vous vous sentirez faible, sans appétit, fatiguée, vous aurez des douleurs de dos ou de reins, des périodes douloureuses ou irrégulières, des troubles internes essentiellement féminins (sympômes ou conséquences de l'ANEMIE) si vous laissez votre sang s'appauvrir. Faites de temps à autre un traitement aux bonnes PILULES ROUGES; grâce au nouveau sang riche qu'elles vous donneront, votre corps gardera son poids normal, ses forces, sa vigueur; tout l'organisme sera fortifié. Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers de jeunes filles et de femmes; pourquoi ne vous ferait-elles pas de bien à vous aussi?

"Je souffrais de dépression nerveuse, j'étais rendue à un tel point que je ne dormais à peu près pas, je dirais difficilement et un rien m'irritait. J'ai essayé toute espèce de tonique sans succès. J'ai finalement eu recours aux PILULES ROUGES et après un bon traitement, je me sentais beaucoup mieux. J'ai persévéré et ces maux ont disparu et je me sens très bien maintenant. Je ne puis m'empêcher de recommander l'efficacité des PILULES ROUGES..."

(Signé) — Mme GEO. LACERTE, Rue St-Pierre, ST-JEAN, P. Q

Profit réalisé par Inter. Mining Corp. Toronto, 30. — (P.C.) — International Mining Corporation, filiale de International Mining Corporation (Canada) Limited, a enregistré en 1943 un bénéfice net de \$124,736 ou de 25 cents l'action comparative à une perte nette de \$44,267 sous l'année précédente. La compagnie détient 48,200 actions de Buio Gold Dredging Limited, de Vancouver, à la fin de 1943. Depuis cette date, 8,300 actions de Buio ont été vendues.

Bourse de Montréal. Cours quotiens par L.G. Beaubien & Cie. Séance du 29 mars 1944. Titres, Préc. Haut Bas Perm.

Renseignements financiers. Le marché des valeurs a fléchi hier sur un autre mouvement de ventes... un apport tardif à annulé quelques-unes des pertes primaires et a permis à quelques leaders de réaliser des gains modestes en fermant. Le cours moyen de 60 titres composés par la Presse Associée a baissé de 1 point à 51.7. Le roulement s'est totalisé à 1,107,320 actions contre 1,344,230 la veille.

Dividende de Shawinigan Power. A une assemblée des administrateurs de The Shawinigan Water & Power Company tenue lundi, un dividende de vingt-deux cents (22c) par action a été déclaré sur les bénéfices ordinaires, sans valeur nominale, de la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 mars 1944, payable le 25 mai aux actionnaires inscrits sur les registres en date du 19 avril 1944.

Rapport annuel de Steel Co. of Can. L'état financier de The Steel Company of Canada Limited pour l'exercice clos le 31 décembre 1943 révèle que le bénéfice total s'est chiffré à \$4,176,925.23, soit l'équivalent de \$5.80 l'action comparative à \$6.58 l'action en 1942.

Assemblée spéciale. Montréal, 30. — (P.C.) — Le dollar canadien a fermé inchangé à un niveau de 10-5-8 pour cent, hier, d'avril de la tenue d'une assemblée aux fins d'approuver ou de rejeter le plan de refinancement de la dette de la cité qui vient d'être ratifié par la législature provinciale.

Le dollar canadien. Montréal, 30. — (P.C.) — Le dollar canadien a fermé inchangé à un niveau de 10-5-8 pour cent, hier, d'avril de la tenue d'une assemblée aux fins d'approuver ou de rejeter le plan de refinancement de la dette de la cité qui vient d'être ratifié par la législature provinciale.

Avant de vous assurer. Consultez la Confédération Life Association. Une publicité pour une assurance-vie avec une image d'une femme et un logo de la Confédération Life Association.

Bourse de Montréal. Cours quotiens par L.G. Beaubien & Cie. Séance du 29 mars 1944. Titres, Préc. Haut Bas Perm.

Tendance des marchés. Séance du 29 mars 1944. Titres, Préc. Haut Bas Perm. 3125 Montreal Power, 191.10, inc. 1.25, 192.50, 191.10, 191.10.

Le seigle est irrégulier. Winnipeg, 30. — (P.C.) — Les agents représentant le Bureau national d'effectifs canadien d'environ 500,000 boisseaux de blé de seigle, hier, à la Bourse des grains de Winnipeg, les options de seigle ont été vendues irrégulièrement et les cotations finales étaient de 1/2 de sou la hausse du boisseau.

Investment trusts. Séance du 29 mars 1944. Off. Dem. Can International Tr. 4.50, 4.50, 4.50, 4.50.

Valuers étrangères à New-York. Argentine 4 1/2 71, 92 1/2, 93, 93. Australie 5 5/8, 93 1/2, 94 1/2, 94 1/2.

Reflexions avant l'emprunt. En souscrivant aux emprunts de la Victoire, les Canadiens accomplissent un devoir patriotique qui s'impose à chacun de nous.

ELLE A DE MEILLEURS POINTS avec ce MEILLEUR DÉJEUNER. NABISCO SHREDDED WHEAT. Gardez les enfants bien élevés... et bien nourris avec le Nabisco Shredded Wheat qui est fait avec du blé complet 100%.

Bourse de New-York. Cours quotiens par BARRY & McMANAMY. Séance du 29 mars 1944. Titres, Préc. Haut Bas Perm.

Bourse de Toronto. Séance du 29 mars 1944. Titres, Préc. Haut Bas Perm. 1700 Alernax, 155.10, 155.10, 155.10, 155.10.

Gatineau Power faiblit à Montréal. Montréal, 30. — (P.C.) — Le marché des obligations a été calme, hier. Dans les emprunts municipaux, St. John a 1-2 pour cent de 71 à 72, à l'avance d'un point à 116.

Marchés aux bestiaux. Montréal, 30. — (P.C.) — Il y avait 8 bêtes à cornes, 205 porcs et 355 veaux en vente hier sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal.

Le Favori au Canada - LE CACAO FRY. Chaque Tasse est une Tasse de Nourriture. Une publicité pour le cacao Fry avec une image d'une tasse de cacao.

Nous recommandons... l'achat des nouvelles obligations série "A" de l'émission de conversion 1944 de la CITE DE MONTRÉAL. Obligations 3% et 3 1/4% échéant le 1er novembre 1950 et 1er novembre 1951-52-53.

Bourse de Londres. Londres, 30. — (P.C.) — Le marché des valeurs était ferme hier quoiqu'il y ait eu une certaine limite.

A NEW-YORK. New-York, 30. — (P.A.) — Des chutes de fret ont poussé les deux marchés aux bestiaux de Montréal.

Souscriptions pour la victoire. En plus de l'adversaire du dehors, deux ennemis menacent notre économie intérieure : l'inflation et l'imprévoyance pour l'après-guerre.

Marchés aux bestiaux. Montréal, 30. — (P.C.) — Il y avait 8 bêtes à cornes, 205 porcs et 355 veaux en vente hier sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal.

Reflexions avant l'emprunt. En souscrivant aux emprunts de la Victoire, les Canadiens accomplissent un devoir patriotique qui s'impose à chacun de nous.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE. 70, rue St-Pierre, QUÉBEC. Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal. Une grande publicité pour la firme L.G. Beaubien & Cie, limitée, avec des informations sur ses services et ses bureaux.

Trésor américain. Washington, 30. — (P.A.) — La position du trésor américain le 29 février des recettes nettes consolidées de \$8,048,138 après toutes les charges, soit l'équivalent de \$6.04 l'action commune après les versements des dividendes privilégiés, comparative à \$5.183,117 ou \$3.77 l'action ordinaire pour la période de mois finissant le 28 février 1943.

Descente et slalom pour les forces armées au Saint-Castin

La Marine royale canadienne, en collaboration avec l'officier des sports de la région militaire No 5, a pris l'heureuse initiative d'organiser un concours de ski pour les membres des forces armées, au lac Beauport, dimanche, le 2 avril.

Raymond favori contre Lortie

Larry Raymond et Paul Lortie, deux anciens champions poids-lourds juniors, se feront face, demain soir, à La Tour, dans un combat qui permettra au vainqueur de rencontrer "l'Homme mystérieux" dans une bataille pour le titre. En effet, le lutteur masqué a signé un contrat par lequel il s'engage à défendre son championnat contre le gagnant de demain soir.

La maîtrise de Raymond favorise Raymond pour décrocher le verdict, étant donné qu'il a déjà vaincu Lortie, mais celui-ci, rompu à tous les trucs du métier, est un adversaire dangereux pour Raymond, qui devra se surveiller constamment.

"L'Homme mystérieux" est également au programme et il fera face à Frank Valois dans une semi-finale de 30 minutes. Valois est un combattant de pouvoir tenir tête au gladiateur inconnu, le plus brutal lutteur qui soit passé dans l'arène de La Tour, mais il devra donner toute sa mesure s'il tient à remporter la victoire.

Larry Moquin et Jacques Trudeau apparaîtront dans un numéro spécial de 20 minutes.

Dans le premier combat de la soirée, qui sera limité à 20 minutes, Dick Marshall sera l'adversaire de Roll Seymour.

Lutte à Valcartier

Les Chevaliers de Colomb ont présenté, hier soir, à Valcartier, une autre séance de lutte, avec la permission du capit. P. E. Fournier, commandant du camp, et la coopération de l'Association des lutteurs de Québec.

Dans le premier combat, Roy Ferland a eu raison de Kid Gagne après 18.30 minutes, tandis que Sunny Larue a triomphé de Jack Theo dans un autre combat mouvementé.

Geo. Girard et le Fantôme ont annulé leur combat de 20 minutes après avoir tenté, sans succès, de démontrer leur supériorité. Le combat royal qui terminait la soirée a été gagné par Edmond Haynes.

Le maître de cérémonies était Emile Genest, tandis que Jacques Bégin agissait comme chronométrateur.

Les amateurs de pêche sportive eurent beaucoup de plaisir à écouter l'intéressante causerie du Dr Gustave Prévost et n'ont pas manqué les applaudissements.

Le conférencier fut présenté par le président du Casting Club, M. B. Castonguay, M. Phil Gagnon, aviseur technique, remercia M. Prévost.

Des films de pêche et d'histoire naturelle furent projetés sur écran, ce qui eut pour effet de "tourner" pendant plus d'une heure et demie les amateurs de pêche.

En effet, c'est un peu cruel que de tenter ces œuvres d'art surtout lorsqu'ils en ont encore pour six ou sept semaines avant de faire leur première excursion de pêche à leur lac favori. Espérons qu'ils se rendront aux pratiques de casting le jeudi soir afin de se faire la main pour leur prochaine excursion.

La Tuque dans le tournoi provincial

Un dixième groupe de quilleurs de l'extérieur vient de s'enregistrer dans le tournoi provincial de petites quilles, en fait, organisé pour une 4e année consécutive, à la salle paroissiale de St-Malo, sous les auspices de la Banderie Lévis-Lévesque.

Il s'agit du groupe des quilleurs de La Tuque que dirigera M. Pierre-E. Gaudreault, de la salle paroissiale de La Tuque. Les quilleurs seront de 10 à 15 et ils joueront à la mi-mai prochain.

Potins sportifs

DEUXIEME JOUTE QUEBEC-TRURO

La deuxième partie de la série semi-finale de 5 pour la coupe Allan, entre les As de Québec et les Beacrats de Truro, sera disputée ce soir, à Halifax.

Les champions seniors de la province de Québec ont ramporté une victoire décisive contre les représentants des provinces maritimes lorsqu'ils ont défait les Beacrats par 4 à 3, mardi soir.

Après avoir apparemment laissé l'initiative à leurs adversaires dans leurs premières périodes, les As de Québec, après avoir étudié le jeu des Beacrats, se sont mis résolument à la besogne dans la dernière session et ils ne furent pas lents à prendre l'avantage du jeu et à déclasser le club de Truro de la façon que l'on sait.

N'étant pas handicapés, cette fois, par les fatigues d'un long voyage, nos porte-couleurs seront en mesure de donner tout leur rendement et ils devraient vaincre les Beacrats avec facilité pour porter leur avance à 2-0 dans cette série, pourvu qu'il ne survienne aucun accident.

En attendant nos sonnauteurs, avec tous les amateurs locaux, un autre brillant succès pour nos vaillants porte-couleurs.

SERIE STANLEY

Les Canadiens de Montréal, champions de la ligue Nationale, rencontreront les Leafs de Toronto, au Forum, ce soir, dans ce qui pourrait bien être la dernière joute de la série semi-finale entre les deux équipes. Ayant encaissé trois échecs consécutifs, après avoir remporté une victoire de 3 à 1, lors de la première joute, les Leafs ne semblent pas avoir de bien grandes chances de vaincre le club de Dick Irvin sur la patinoire des champions de la ligue, malgré la présence de Paul Bisson, qui est difficile pour celui-ci d'afficher une meilleure tenue que pendant les quatre parties jouées jusqu'ici.

Mais il est toujours possible que les joueurs de Happy Day remportent une autre victoire, même si la série ne semble pas devoir se prolonger au-delà de cinq joutes.

Les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Détroit se rencontreront pour la troisième fois également dans leur série semi-finale, à l'olympia Stadium. Les Hawks, qui n'ont pas été bien chanceux sur la patinoire de Détroit, au cours des dernières années, ont démontré que, "chauffés à blanc", ils sont capables de vaincre les Wings même chez eux, en gagnant la première partie de la série. Le Chicago est en avant par 3 à 1 et il leur suffit d'une autre victoire pour éliminer le club de Jack Adams. Toutefois, si Bill Mosienko et Mush March, blessés dans la dernière joute, ne peuvent jouer ce soir, les chances de constituer un sérieux handicap pour le Chicago.

D'un autre côté, les Wings, qui ont été plutôt faibles autour des buts depuis le commencement de la série, bénéficieront du retour de Bill Quackenbush n'a pas participé aux deux dernières joutes à Détroit, à cause d'une blessure au genou, et son retour sur l'alignement renforcera certainement l'arrière-garde des Wings, qui n'a pas été trop solide jusqu'ici. La situation des Wings n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant, car ceux-ci devront remporter trois victoires consécutives pour éliminer le Chicago. Y réussiront-ils ?

Tout porte à croire, au contraire, que les joueurs de Paul Thompson seront les adversaires des Habitants dans la dernière joute de la coupe Stanley. Si la chose se produit, Dick Irvin se trouvera à faire face au club qu'il dirigeait contre les Canadiens, dans la série finale, en 1932. C'est une chose qui suscite beaucoup d'intérêt chez les partisans de la dernière édition des Canadiens.

Si les Canadiens et les Black Hawks gagnent ce soir, la série finale débuterait dimanche soir, à Chicago.

BROCHURE INTERESSANTE

"L'A. B. C. du Tennis". C'est le titre d'une intéressante brochure que nous venons de recevoir et qui est éditée par M. Alphonse-L. Gingras, un sportif bien connu et dont la réputation comme joueur de tennis a dépassé depuis longtemps les limites de notre province.

Cet ouvrage expose, sous une forme agréable, les règlements et la technique du jeu. Des gravures appropriées en rendent encore la compréhension plus facile. Les novices qui tiennent à partir sur le bon pied, et les joueurs expérimentés qui désirent perfectionner leur technique trouveront certainement profit à en prendre connaissance.

Plusieurs volumes ont été publiés sur le sujet aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, mais il a toujours été assez difficile, et encore plus maintenant, de se procurer de ces ouvrages en français. Comme le dit si bien, dans la préface, Marcel Rainville, le seul Canadien français qui ait remporté le championnat du Canada, "cette brochure aide à combler une lacune".

Une opinion de Griffith

College Park, Md., 30. — (P.A.) — Les lanceurs peuvent se mettre en meilleure condition et le demeurent plus longtemps en s'entraînant dans le nord, déclare le président Clark Griffith, des Sénateurs de Washington, qui prédit, cependant, que les clubs majeurs retourneront dans le sud pour leur entraînement lorsque les conditions de transport le permettront.

Griffith, qui a passé 57 de ses 75 années dans le baseball, fait remarquer que ses lanceurs travaillent plus fort dans le nord, se mettent en forme graduellement et restent en condition pendant toute la saison.

Le gros MORTON COOPER, lanceur-étoile des Cardinals, qui pourrait perdre quelques livres sans beaucoup de dommage, s'entraîne dans un gymnase de St-Louis avant de se rapporter au camp d'entraînement du club.

(Photo Central Press)

Le classement des joueurs de tennis de la ville de Québec

8-André Verge
9-J.-Paul Tardif
10-J. Lépine
11-J.-Y. Toussaint
12-Gérard Sabran

On a appris, de source officielle, pendant la réunion, que la situation sera meilleure en 1944 en ce qui concerne les balles de tennis. Il a été suggéré, au cours de l'assemblée, que M. Paul-Emile Tremblay soit nommé en charge du comité des arbitres et qu'il s'adjoigne d'autres arbitres pour lui prêter main-forte.

Le comité tiendra une autre réunion vers la mi-avril, alors que l'on travaillera à l'organisation des ligues de tennis. Tous les clubs intéressés sont invités à la réunion. Une invitation spéciale est faite aux clubs suivants: Giffard, Lauzon, Association sportive de Loretteville, Château d'Eau, Everell, et à tous les autres clubs.

Voici le classement qui a été établi pour les dames:

- 1-Marilette Boivin
- 2-Louise Halpin
- 3-Rachel Vallancourt
- 4-Camille de la Bruère
- 5-Ghislaine Gagné

Chez les hommes, voici le classement qui a été préparé pour la soirée:

- 1-Jean-Paul Turgeon
- 2-Fernand Turgeon
- 3-Jean Marois
- 4-Gaston Blouin
- 5-Robert Turgeon
- 6-Hector Préfontaine
- 7-André Racine

Valleyfield défait le Geo. T. Davie 10-3

Valleyfield, 30. — (P. C.) Les Braves de Valleyfield ont gagné hier soir par 10 à 3 la troisième partie de la série de la ligue intermédiaire de hockey du Québec contre le Geo. T. Davie. L'équipe de Québec conduit maintenant la série par deux parties contre une. La quatrième joute sera jouée à Québec à la fin de la semaine.

Le R. C. O. C. a triomphé du Chaleur II en semi-finale

Les joueurs du R. C. O. C. ont fait, un premier pas dans la semi-finale de la Ligue de Hockey de la Garrison, lorsqu'ils ont triomphé par 7 à 3 des marins du H. M. C. S. Chaleur II dans une partie très intéressante, jouée samedi après-midi, au Collège.

Les hommes du coach F. Fleming, les gars du R. C. O. C., réussissent à prendre les devants après 845 de jeu, lorsque Auger compta un point sur une montée individuelle. Giffard mit le compte à 2-0 pour l'Ordonnance après 16.07 lorsqu'il déjoua Jones sur des passes de Bisson et Horning. Les marins du lieutenant Marchand tentèrent par tous les moyens de déjouer Taschereau, gardien de buts du R. C. O. C., mais sans succès et la période se termina au compte de 2 à 0 en faveur du R. C. O. C.

Le second vingt fut pas mal partagé, quoique les marins furent très malchanceux devant les filets. Horning porta le score à 3 à 0 sur des passes de Gingras et Bisson après 18.15.

Après 1.40 de jeu dans la troisième période, Aubin assista de Marcoux comptait le quatrième point du R. C. O. C. Puis, 2 minutes plus tard, Whynot, sur une passe de Devick comptait le premier point des marins. Le R. C. O. C. ajouta deux autres points à son compte par l'intermédiaire de Missou, assisté de Bisson et Gingras, puis de Gingras, aidé de Marcoux et Horning. Le Chaleur II ajouta un second point à son compte lorsque Devick scora sur une passe de Whynot avant que Auger, secondé par Aubin ne mette le compte à 7 à 2 en faveur de l'Ordonnance.

Pour clôturer le pointage, Devick du Chaleur II compta son second point de la partie sur une passe parfaite de Marcel Larochelle, en 19.04.

Pour le R. C. O. C. Gingras s'est signalé avec 2 buts et autant d'assistances. Bisson avec 2 assists et un but, M. Auger, 2 francs buts tandis que René Marcoux fournissait 3 passes à ses coéquipiers. Devick du Chaleur II participa aux 3 buts de son équipe tandis que Whynot avait un but et une assistance.

Voici le sommaire de la partie :

1-R.C.O.C. : Auger	8.45
2-R.C.O.C. : Bisson, Horning	16.07
3-R.C.O.C. : Whynot, Devick	18.15
4-R.C.O.C. : Bisson, Missou	
5-R.C.O.C. : Whynot	

Cooper s'entraîne

Le gros MORTON COOPER, lanceur-étoile des Cardinals, qui pourrait perdre quelques livres sans beaucoup de dommage, s'entraîne dans un gymnase de St-Louis avant de se rapporter au camp d'entraînement du club.

(Photo Central Press)

Le hockey

Série Allan - Semi-finale de l'est: Sudbury Open 5, Hull Volants 2 - Sudbury en avant par 2-0 dans la série 3 de 5 ; la 3e joute à 6 heures.

Ligue Américaine - Semi-finale: Indianapolis 2, Buffalo 4 - Buffalo gagne la série 4 de 7 par 4-1.

Série Memorial - Oshawa Generals 10, Un. d'Ottawa 3 - Oshawa en avant par 1-0 dans la série 2 de 3.

Finale intermédiaire: Geo. T. Davie 3, Valleyfield 10 - CE SOIR

Série Stanley - Semi-finale: Toronto à Canadiens - Chicago à Detroit - Canadiens et Chicago en avant par 3-1 dans ces séries 4 de 7.

Série Allan - Semi-finale de l'est: Québec vs Truro Beacrats - 2e joute d'une série 3 de 5 ; Québec en avant par 1-0.

Série Memorial - Semi-finale de l'ouest: Regina commandos vs Trail Smoke Eaters - 4e joute d'une série 3 de 5 ; Regina en avant par 2-1.

Raquetteurs Frontenac

Toutes les dames et demoiselles, membres du club de raquetteurs Frontenac, sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, au chalet du club, au parc Victoria, à 8 h. 30. Mme Bernier compte sur la présence de toutes afin de faire de la soirée de Pâques un grand succès.

Chuck risquera son titre demain

Les amateurs de lutte qui suivent régulièrement les programmes du vendredi soir des Chevaliers de Colomb de Lévis seront servis à souhait cette semaine par la qualité des combats qui seront présentés.

Dans une finale de deux dans trois sans limite de temps, le rusé et rude Sam Chuck défendra son titre de champion mondial à 148 lbs contre le populaire et non moins rude Maurice Gosselin. Ces deux lutteurs sont tous deux doués d'une science très fine de la lutte et ils sont passés maîtres dans l'art d'appliquer les prises les plus compliquées. Ils sont également très rapides mais d'un genre tout à fait différent. Il est toutefois permis de croire que Gosselin connaît à fond les tactiques de son rival et son courage et sa vivacité lui permettront de faire échec au montréalais.

Le combat semi-finale mettra aux prises deux adversaires de haute valeur, tous deux très expérimentés de la lutte scientifique. Il s'agit de Georges Girard, champion provincial à 150 lbs et Spider Dick, champion du district dans la même catégorie. Les amateurs de lutte scientifique seront ravis d'assister à ce combat.

Dans un spécial également fort intéressant, le rude lutteur Paul Néron qui a étonné tous les amateurs depuis quelque temps grâce à un perfectionnement de son style et sa fameuse "clif" "immobilisante", tentera de river au matelas le brutal lutteur Roland Tremblay. Ce dernier, en plus de ses tactiques rusées, est d'une force étonnante et sa longue expérience de la lutte le rend plus grand redoutable. Il voit cependant d'un mauvais oeil l'ascension de Néron et prétend lui donner un leçon de sa vie, demain soir.

Pour ouvrir le programme le sympathique et puissant Gene Russell, qu'on a vu à l'occasion de l'occasion d'applaudir depuis quelques semaines, sera opposé au bouillant et original Paul King.

Comme on peut le constater, le programme de cette semaine est des plus attrayants et nul doute qu'il sera, comme toujours, suivi avec le plus grand intérêt. La séance débutera à 8 h. 30 précises et continue tous les jours, dans le plus grand intérêt.

Tournoi de boxe dans l'ouest du pays

Winnipeg, 30. — (P.C.) Les derniers combats des tournois de boxe de l'armée canadienne dans l'ouest auront lieu ici le 29 avril, à l'annonce, hier. Les finales du Dominion auront lieu à Ottawa à la fin de mai.

Les quilles

TOURNOI ELIMINATOIRE MIXTE

Jeu de 30 mars

Allées 6 et 7, 4 heures précises

196, Mile Plante, 31, G. Fournier ; 127, Anne Fraser ; 106, R. Vézina ; 171, Roy Bouchard ; 7 heures

22, C. Lamontagne, 205, L. Roy ; 93, M. Drolet ; 134, R. Blouin ; 7 heures

222, Irene Brochu, 5, M. Paré ; 131, Simone Pélissier, 96, G. Poulin ; 171, Roy Bouchard ; 7 heures

171, Roy Bouchard ; 7 heures

M. McKenna, 190, L. Vachon ; 158, M. P. Guellet, 69, L. Verhaan ; 70, Allen, 149, L. Bédard ; 7 heures

Allées 11 et 12, 7 heures

146, Simone Pélissier, 31, Paul Boissacotte ; 57, Odile Thivierge, 170, J. M. Paquet ; 135, Gilb. Guay, 92, A. Blouin ; 204, Jean-Paul Bouchard ; 7 heures

4, G. Landreville, 223, F. A. Fillion ; 91, Mathilde Larochelle, 156, H. Jobin ; 171, Roy Bouchard ; 7 heures

214, R. Guay, 12, N. Moisan ; 97, P. Frenette, 120, L. Corcoran ; 7 heures

147, M. Bégin, 149, E. Bégin ; 100, Gilb. Marcoux, 119, F. X. Roy ; 13, Franc. Paquet, 214, Alex. Dion ; 115, Pauline Vézina, 112, E. Larose ; 7 heures

Allées 15 et 16, 7 heures

172, Jeanne St-Louis, 54, Edgar Jolicoeur ; 171, Roy Bouchard ; 7 heures

52, Louise Hudson, 175, Capt. Campeau ; 121, M. P. Vachon, 100, W. Francoeur ; 100, Jeanne Rivière, 37, Alb. Boissacotte ; 126, Mme T. O'Connor, 101, Yvan Audet ; 7 heures

Allée 4, 8.45 heures précises

87, Cléa Labrecque, 149, E. Flamondon ; 85, Th. Gosselin, 132, A. Levesque ; 156, Doris Cullen, 181, Luc Voellet ; 85, Rita Slater, 142, H. Ferrerans ; 7 heures

Allées 9 et 10, 9.15 heures

125, E. McElin, 162, R. Guay ; 218, Bl. Colombeau, 4, A. Duré ; 7 heures

55, Mariette Boivin, 172, Lt. Marchand ; 26, Cléa Labrecque, 201, V. Blouin ; 7 heures

Allées 11 et 12, 9.15 heures

64, L. Buteau, 163, R. Mathieu ; 73, Marg. Pélissier, 154, Chamberlaine ; 107, G. Gemma, 149, A. Bélanger ; 107, A. Campagna, 120, M. Guay ; 79, Y. Roy, 148, R. Bouchard ; 179, Marg. Paquet, 48, M. Boutin ; 7 heures

Allées 13 et 14, 9.15 heures

169, Cléa Labrecque, 58, Geo. Boisvert ; 120, Gert. Giguère, 107, Y. Simard ; 62, J. D. Poitras, 165, R. Villeneuve ; 155, Eva Charest ; 7 heures

147, Yvette Gaboriau, 79, C. A. Butet ; 58, Simone Mathieu, 168, J. G. Côté ; 7 heures

Cinquième joute Canadiens vs Maple Leafs au Forum ce soir

Montréal, 30. — (P.C.) Les Canadiens de Montréal n'ont pas encore gagné tout à fait leur série semi-finale contre les Maple Leafs de Toronto, et les Black Hawks de Chicago n'ont pas, de leur côté, éliminé les Red Wings de Détroit, mais les amateurs qui se demandent déjà ce qui se produira lorsque les Canadiens et les Hawks se rencontreront en finale.

Si les Canadiens passent en finale, ce sera la première fois qu'ils prendront part à la série finale de la coupe Stanley depuis 1932 et la chose qui soulève le plus l'intérêt est que les Hawks étaient les adversaires des Habitants cette année-là. Les Canadiens gagnèrent la série de cinq de 1932, mais ils furent si rendus à la limite des cinq joutes pour remporter le titre.

Et pour rendre la chose encore plus intéressante, Dick Irvin, instructeur des Canadiens, était pilote des Hawks en cette occasion. Ainsi les amateurs de Montréal favorisent les Hawks pour passer en finale contre leurs favoris cette fois.

Mais la série semi-finale n'est pas terminée, toutefois, et les Canadiens auront une dure tâche sur les bras, ce sera les Leafs arrivent ce matin et ils sont déterminés à se venger des trois échecs consécutifs que les Canadiens viennent de leur infliger après qu'ils eussent gagné la première joute par 3 à 1.

Clubs Royal et Roussin suspendus

Montréal, 30. — (D.N.C.) Alphonse Thérien, secrétaire-trésorier de la "Québec Amateur Hockey Association", nous a annoncé hier après-midi qu'il n'y aura pas de série pour le championnat juvénile provincial cette année.

A une assemblée de la Q. A. H. A. hier, il a été décidé de suspendre indéfiniment les clubs Oxford Royal et Académie Roussin à la suite de la plus furieuse bataille jamais déclenchée au Forum samedi après-midi.

La réunion a duré cinq heures environ. Les arbitres, les chronométrateurs, les instructeurs, les gérants et les présidents des différents districts ont donné leur version de l'affaire de samedi et c'est après coup que les clubs Oxford et Roussin ont été suspendus.

Sybille Munday, qui évolue dans la Ligue des Industries de guerre, a été suspendu pour deux parties pour avoir frappé l'arbitre Georges Gravel.

Eugène Vidal nous apprend que le club junior de l'Académie Roussin a concédé les honneurs de sa série de détail avec le Verdun Sportif champion de la Ligue Mont-Royal - Junior.

Le Verdun, qui porte les couleurs de l'Association Sportive de Verdun, se rendra à Québec vendredi soir, pour y rencontrer les champions juniors "B" de ce district. La seconde joute de cette série de deux au total des points, aura lieu à l'arène de Lachine samedi soir.

COLISEE Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45

PATINAGE ce SOIR de 8 à 10 hrs AVEC FANFARE

Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

"Je peux dire adieu aux drogues!"

"J'ai trouvé une bien meilleure méthode de corriger la constipation! Une méthode qui me donne le soulagement que je n'ai jamais pu trouver avec les pilules et purgatifs déplorables. J'en ai essayé plusieurs, mais, à compter de maintenant... pour moi c'est du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement." Ce

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!

MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac a Buckingham fait de meilleures cigarettes

DICK TRACY

N'oubliez pas, Vitamine cœur de Roche, tu n'as rien. Tu ne sais rien!

Y a-t-il du grand-chose, Tom ? Pas grand-chose.

Comme disait le grand baron de Judis "Eh... Hum ? ? ? (Comment commence cette tirade ? ? ?) Hum ? ? ? De tous les façons, je suis un innocent.

Murphy, si nous entrons chez les gens, il faut dire un verre de bière avant d'entrer à la maison.

Allons-y.

JE ME RASE TOUJOURS NET ET VITE AVEC LES LAMES BLEUES GILLETTE

GLENN McCARTHY

— reporter vedette de la "Cavalcade des Sports" de Gillette — dit :

"UNE visite à la fabrique Gillette me rase toujours propre et vite avec les Lames Bleues Gillette. J'ai vu comment on trempe l'acier dans des fours électriques à contrôle automatique. J'ai vu aiguiser les lames sur des machines pesant plusieurs tonnes, mais d'une précision telle qu'on les ajuste à 1/10,000ème de pouce. Je conseille donc à tout homme qui veut se raser agréablement d'employer les Lames Bleues Gillette."

Rustez au poste jour après jour cet hiver. Enrayez votre poitrine grâce à Pasmores qui agit en deux minutes. Gardez-en une bouteille sous la main. Dans toutes les pharmacies.

Pasmores BRONCHIAL MIXTURE TIEN EN ECHEC LES RHUMES DE POITRINE

COLISEE Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45

PATINAGE ce SOIR de 8 à 10 hrs AVEC FANFARE

Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

"Je peux dire adieu aux drogues!"

"J'ai trouvé une bien meilleure méthode de corriger la constipation! Une méthode qui me donne le soulagement que je n'ai jamais pu trouver avec les pilules et purgatifs déplorables. J'en ai essayé plusieurs, mais, à compter de maintenant... pour moi c'est du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement." Ce

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!

MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac a Buckingham fait de meilleures cigarettes

DICK TRACY

N'oubliez pas, Vitamine cœur de Roche, tu n'as rien. Tu ne sais rien!

Y a-t-il du grand-chose, Tom ? Pas grand-chose.

Comme disait le grand baron de Judis "Eh... Hum ? ? ? (Comment commence cette tirade ? ? ?) Hum ? ? ? De tous les façons, je suis un innocent.

Murphy, si nous entrons chez les gens, il faut dire un verre de bière avant d'entrer à la maison.

Allons-y.

COLISEE Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45

PATINAGE ce SOIR de 8 à 10 hrs AVEC FANFARE

Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

"Je peux dire adieu aux drogues!"

"J'ai trouvé une bien meilleure méthode de corriger la constipation! Une méthode qui me donne le soulagement que je n'ai jamais pu trouver avec les pilules et purgatifs déplorables. J'en ai essayé plusieurs, mais, à compter de maintenant... pour moi c'est du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement." Ce

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!

MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac a Buckingham fait de meilleures cigarettes

DICK TRACY

N'oubliez pas, Vitamine cœur de Roche, tu n'as rien. Tu ne sais rien!

Y a-t-il du grand-chose, Tom ? Pas grand-chose.

Comme disait le grand baron de Judis "Eh... Hum ? ? ? (Comment commence cette tirade ? ? ?) Hum ? ? ? De tous les façons, je suis un innocent.

Murphy, si nous entrons chez les gens, il faut dire un verre de bière avant d'entrer à la maison.

Allons-y.

COLISEE Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45

PATINAGE ce SOIR de 8 à 10 hrs AVEC FANFARE

Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

"Je peux dire adieu aux drogues!"

"J'ai trouvé une bien meilleure méthode de corriger la constipation! Une méthode qui me donne le soulagement que je n'ai jamais pu trouver avec les pilules et purgatifs déplorables. J'en ai essayé plusieurs, mais, à compter de maintenant... pour moi c'est du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement." Ce

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!

MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac a Buckingham fait de meilleures cigarettes

DICK TRACY

N'oubliez pas, Vitamine cœur de Roche, tu n'as rien. Tu ne sais rien!

Y a-t-il du grand-chose, Tom ? Pas grand-chose.

Comme disait le grand baron de Judis "Eh... Hum ? ? ? (Comment commence cette tirade ? ? ?) Hum ? ? ? De tous les façons, je suis un innocent.

Murphy, si nous entrons chez les gens, il faut dire un verre de bière avant d'entrer à la maison.

Allons-y.

COLISEE Exposition Provinciale

TEL. 5129 - 2-7041. Local 44 et 45

PATINAGE ce SOIR de 8 à 10 hrs AVEC FANFARE

Messieurs 35c
Dames 25c
Spectateurs 10c
Taxes comprises

"Je peux dire adieu aux drogues!"

"J'ai trouvé une bien meilleure méthode de corriger la constipation! Une méthode qui me donne le soulagement que je n'ai jamais pu trouver avec les pilules et purgatifs déplorables. J'en ai essayé plusieurs, mais, à compter de maintenant... pour moi c'est du ALL-BRAN KELLOGG régulièrement." Ce

ROULEZ-EN UNE! ALLUMEZ-EN UNE! FUMEZ-EN UNE!

MAINTENANT vous savez pourquoi le tabac a Buckingham fait de meilleures cigarettes

DICK TRACY

N'oubliez pas, Vitamine cœur de Roche, tu n'as rien. Tu ne sais rien!

Y a-t-il du grand-chose, Tom ? Pas grand-chose.

Comme disait le grand baron de Judis "Eh... Hum ? ? ? (Comment commence cette tirade ? ? ?) Hum ? ? ? De tous les façons, je suis un innocent.

Murphy, si nous entrons chez les gens, il faut dire un verre de bière avant d'entrer à la maison.

Allons-y.

Résultats la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : 7116

"L'Événement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltee, Henri Oatton, président et directeur général.

TARIF des annonces classifiées L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL Tél.: 7116

1 insertion - 25 mots ou moins 35 chaque mot additionnel

Chaque mot additionnel 10c

1 insertion - 25 mots ou moins 35 chaque mot additionnel

ARGENT A PRÊTER

ARGENT A PRÊTER sur automobile, meubles, etc.

AUTOMOBILE A VENDRE

CHANCES D'AFFAIRES

CORRESPONDANCE

DIVERS A VENDRE

ELEVES DEMANDES

FILLES DEMANDES

FOURRURES

Geofredo Mercier

HOMMES DEMANDES

Jeune homme

ON DEMANDE UN FORGERON

HOMME DEMANDE

Accusations non fondées

LE REPORTER

L'Événement-Journal

CHRC

CHRC

CHRC

CHRC

CHRC

CHRC

Les journaux ont su servir la liberté

Toronto, 30. — (P.C.) Les hommes habitués à la liberté de battent mieux et connaissent la vérité, et les journaux de l'empire britannique leur ont apporté la vérité au cours de cette guerre, a déclaré hier le lieutenant-général J.J. Astor, président de l'Empire Press Union Council, à 250 éditeurs et rédacteurs de journaux canadiens au cours d'un dîner qui marqua le 35e anniversaire de la section canadienne de l'Union.

"Dans cette guerre de peuples, le moral populaire sera un facteur vital et probablement décisif", dit-il. "Il peut convenir aux Allemands d'être tenus dans un monde d'ignorance — maintenant, je l'espère, avec un sentiment grandissant du désastre imminent. Mais je serais surpris si Goebbels et ses bandits déclaraient jamais le 35e anniversaire de leurs mensonges."

Le dîner eut lieu sous la présidence du sénateur Ruper Davies, éditeur du Whig-Standard, de Kingston, et président de la section canadienne de l'Empire Press Union. Le colonel Astor, rédacteur du London Times, déclara que les efforts continus de l'E.P.U. pour tenir les journaux de l'empire au courant des faits et en contact les uns avec les autres ont été une contribution positive à la solidarité du Commonwealth.

Chacun des Dominions et certaines colonies étaient représentés à cette réunion.

Les pertes du C.A.R.C.

Ottawa, 30. — (P.C.) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 843e liste de pertes de la guerre. Cette liste, qui contient 49 noms, mentionne que trois hommes ont été tués en service actif outre-mer, que 26 hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, et que 18 hommes précédemment portés disparus en service actif sont maintenant présumés morts, pour fins officielles. Deux hommes précédemment portés disparus en service actif sont maintenant rapportés prisonniers de guerre en Allemagne.

Au nombre de ceux qui sont mentionnés, on remarque les noms de: Disparus en service actif: le sergent Bertil-Wilfred Bergquist, fils de M. O.-W. Bergquist, de Cadillac P.Q.; le lieutenant de section Peter-Hortley Dole, époux de Mme P.-H. Dole, 5255 avenue Brillant, Notre-Dame de Grâce, Montréal; le sergent John-Donald McAnulty, fils de M. Patrick McAnulty, 2321 avenue Regent, Montréal; le sergent de section William-Robert McDougall, fils de M. W.-R. McDougall, 1082 rue Ste-Cécile, Trois-Rivières; le sergent George-Delouis Pettis, fils de M. R.-R. Pettis, 1000 St.-Ormstown; le sergent Emile-Lawrence Poirer, fils de Mme M.-L. Poirer, 4500 avenue Groulx, Notre-Dame de Grâce, Montréal.

On remarque encore que deux hommes, précédemment portés disparus en service actif outre-mer, sont maintenant présumés morts, pour fins officielles. Ce sont le sous-officier breveté Richard-Douglas Tod et le sous-officier breveté Robert-Ernest Tod, D.F.M., tous deux fils de Madame Alexander Tod, demeurant rue St-Vital, à St-Vital, Manitoba.

Motion de non-lieu refusée à Chaplin

Los Angeles, 30. — (P.A.) — Impassant à obtenir une motion de non-lieu pour son client, Charlie Chaplin, l'avocat de ce dernier, Jerry Giesler, a riposté hier en appelant un témoin pour renseigner la cour sur le principal témoin du gouvernement, Joan Berry.

Pour vite soulager votre courbature --pour vous débarrasser du lumbago

Si un gros mal de dos lancinant gâte pour vous la joie de vivre, si vous souffrez de lumbago ou de douleurs rhumatismales, le traitement suivant pourra vous soulager tout de suite. Frictionnez-vous de NERVILINE, le dos et les côtés. Ses essences propres à soulager la douleur s'infiltrent dans les nerfs et dans les muscles, la raideur et la tension cessent — la sensibilité et la douleur ne tardent pas à diminuer. Dès que vous vous frictionnez de NERVILINE, vous sentez disparaître une bonne partie pour vos symptômes du mal de dos. Le NERVILINE est un liniment puissant, pénétrant et reconfortant.

Pour le cas de raideur aux jointures, mal de dos, lumbago, douleurs rhumatismales et musculaires, la NERVILINE n'a pas de pareille. Procurez-vous-en dès aujourd'hui une bouteille de 25 cents.

Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

JEUDI 30 MARS

8.00 CHRC — Nouvelles de L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

9.00 CHRC — Programme musical

10.30 CHRC — Radio-Journal LE SOLEIL

11.00 CHRC — Ve de famille

11.45 CHRC — L'Heure agricole

12.15 CHRC — Quotidien nouvelles avec Joëlle Bréner

12.30 CHRC — Le Réveil Rural

12.45 CHRC — Les Nouvelles du SOLEIL

1.00 CHRC — Émission principale

1.30 CHRC — Vers le soleil. Tante Lucie

2.00 CHRC — La femme aujourd'hui

2.30 CHRC — L'heure de la musique

3.00 CHRC — Réveil Stanley Hoban.

Amusements

Horaires des cinémas

CAPITOL: — Représentations complètes à 2 h., 6 h. et 8 h. 30. "Whistling in Brooklyn" (45 min.) à 2 h. et 8 h. 30. "Young Ideas" (77 min.) à 3 h. 45 et 9 h. 45.

CARTIER: — The Big Shot: 1.00, 4.00, 7.00 et 10.00 hrs. My Favorite Wife: 2.30, 5.30, 8.30 hrs. Nouvelles: 2.15, 5.15, 8.15 hrs. Continué de 1.00 à 1.30 hrs tous les jours.

CAMBRAI: — Nouvelles: 1.45, 8.10 hrs. Beyond the Blue Horizon: 2.00, 6.45 et 10.00 hrs. The Moon is Down: 3.20, 8.30 hrs.

CANADIAN: — Golgotha: 1.00, 4.20, 7.42, 10.00 hrs. Dom Bosco: 2.43, 6.03, 9.23 hrs. Continué toute la semaine.

CINEMA DE PARIS: — Golgotha: 2.30, 6.01, 9.23 hrs. Dom Bosco: 1.00, 4.22, 7.44 hrs. Continué toute la semaine.

EMPIRE: — Sujets courts et nouvelles: 1.05, 4.30, 7.55 hrs. Trade Winds: 1.30, 4.45, 8.10 hrs. History is Made at Night: 2.30, 6.15, 9.40 hrs. Continué tous les jours de 1.05 à 11.20 hrs.

FRANCAIS: — Down Rio Grande Way: 1.00, 7.00 hrs. Bawh Wilderness (cartoon): 2.00 et 8.00 hrs. South American George: 2.10, 8.10 hrs. Western Union: 3.25, 9.25 hrs.

IMPERIAL: — She Has What it Takes: 1.00, 4.10, 7.18 hrs. Sujets courts: 2.06, 7.00 hrs. Destroyer: 2.31, 8.31 hrs. The Major of 44th Street: 19.10 hrs.

PRINCESSE: — Sujets courts: 1.00, 7.00 hrs. The Night before the Divorce: 1.42, 7.42 hrs. Marshall of Gunsmoke: 2.46, 8.46 hrs. South of Pago Pago: 3.56, 9.56 hrs.

RIALTO: — Le Dompneur: 1.50, 6.40, 10.00 hrs. Vous êtes qui? 2.15, 8.25, 9.35 hrs. Nouvelles: 1.30, 8.00 hrs.

VICTORIA: — Texas to Tokyo: 2.20, 5.25, 8.35 hrs. How's About It?: 7.10, 1.10, 4.15, 7.20, 10.20 hrs. Nouvelles: 2.15, 8.15, 8.20 hrs. Sujets courts: 1.00, 4.05, 7.10, 10.15 hrs. Continué de 1.00 à 11.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — pride of the Yankees: 6.45, 9.15 hrs. No! Delfi: 7.40 hrs. Un soir à Marseille: 8.00 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE: — Nouvelles: 7.00 hrs. Rubber Racketeer: 7.10 hrs. Life with Fido (cartoon): 8.15 hrs. South of Pago Pago: 8.25 hrs. Le Ruisseau: 10.00 hrs.

THEATRE CANADA: — Whistling Post: 1.00, 7.00, 8.25 hrs. Casanova Burlesque: 8.15 hrs.

Programme de Noël Brunet au Palais Montcalm

Noël Brunet, l'éminent violoniste canadien-français qui donnera en notre ville son premier grand récital de concert le 30 à 31 mars, a choisi pour son programme des pièces qui ne manquent pas d'intérêt: tous nos mobiliers.

Le concert du 10 mai

Richard Quine, Ann Gwynne dans "TEXAS TO TOKYO"

THE ANDREWS SISTERS dans "HOW'S ABOUT IT?"

COMMENÇANT DEMAIN Robert Buckley, Betty Field dans "FLESH AND FANTASY"

Robert Paige, Grace McDonald dans "GET GOING"

Dans deux cinémas CINEMA DE PARIS et CANADIEN

LA DEMANDE GENERALE

FRANCAIS AU SAMEDI

Capitol

DERNIER JOUR

Susan Peters, Herbert Marshall "YOUNG IDEAS"

4 JOURS COMM. VENDREDI

Quelle héroïne! Quel pistolet! Que d'amour!

CE SOIR

Noël BRUNET

AU PALAIS MONTCALM à 8 h. 30

BILLETS \$0.75, \$1.00, \$1.35 (plus taxes)

Thérèse de Lisieux au cinéma



Une belle scène du film "Thérèse Martin" ou la vie de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus avec Irene Corday dans le rôle-titre. Ce film prendra l'affiche samedi aux cinémas Canadien et Cinéma de Paris.

Au Cartier



Irene Manning, la grande vedette de "Desert Song" figure avec Humphrey Bogart dans le film "The Big Shot" actuellement à l'écran.

IMPERIAL

GLENN FORD, MARGUERITE CHAPMAN et EDWARD G. ROBINSON

aussi JINX FALKENBURG

"She Has what it Takes"

Ep. 4 — THE PHANTOM

CARTIER

AUJOURD'HUI • 2 SUCCES

Robert Paige, Grace McDonald dans "GET GOING"

Dans deux cinémas CINEMA DE PARIS et CANADIEN

LA DEMANDE GENERALE

FRANCAIS AU SAMEDI

Capitol

DERNIER JOUR

Susan Peters, Herbert Marshall "YOUNG IDEAS"

4 JOURS COMM. VENDREDI

Quelle héroïne! Quel pistolet! Que d'amour!

CE SOIR

Noël BRUNET

AU PALAIS MONTCALM à 8 h. 30

BILLETS \$0.75, \$1.00, \$1.35 (plus taxes)

DIRECTION RAYMOND DAOUST

Vertical text on the far right edge of the page, likely a continuation of another page or a list of items.

La session provinciale

(Suite de la page 3)
nière soumet que cinq commissaires, c'est trop; on aurait dû se contenter de trois, comme en Ontario. Il est d'avis que cela entraînera des dépenses inutiles de \$50,000. S'il faut nommer cinq commissaires, M. Chalouit demande qu'on mène, on choisisse quatre Canadiens français.

AVIS

L'honorable M. Wilfrid Hamel, Ministre intérimaire du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S. R. Q., 1941, chapitre 163, amendé par 7 Geo. VI, chapitre 29), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative aux tanneries et corroeries dont la juridiction territoriale s'étend à la province de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette Officielle de Québec du 25 mars 1944 de la façon suivante:
L'honorable Wilfrid Hamel, Ministre intérimaire du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la Convention collective (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 163), que le Comité conjoint des Tanneries et Corroeries de la Province de Québec lui a présenté une requête à l'effet de modifier les modifications suivantes au décret numéro 523 du 5 février 1940, et amendements, relatif aux tanneries et corroeries de la Province de Québec:

1.—Que les dispositions concernant la catégorie IV, article V, soient radiées et remplacées par les suivantes:
"Catégorie IV:

Table with 2 columns: Zone, Taux horaires.
Zone 1, Zone II, Zone III
Classe A... 0.52% \$0.49 \$0.43%
Classe B... 0.41% 0.39% 0.34
Classe C... 0.30% 0.28% 0.26

2.—Que les paragraphes 1 et 2 de l'article V soient radiés.
3.—Que l'article VIII suivant soit ajouté:
"VIII.—a.—Les vacances payées ne doivent être accordées que lorsqu'un employé a accompli un an de service continu, c'est-à-dire un minimum d'environ trois cents (300) jours de travail à son emploi actuel; ces vacances doivent être accordées pour et pendant les douze mois de service suivants:
b.—Les vacances payées peuvent être aussi accordées, sur un jour de vacances pour chaque deux mois de service, jusqu'à six jours par année; cette clause ne sert que lorsque l'atelier est fermé pour inventaire, réparation ou autre cause de la même nature.

c.—Les vacances payées ne doivent pas dépasser l'équivalent d'une semaine journalière pour chaque vingt-cinq jours de travail à l'emploi actuel, déduction ne devant pas être faite pour les absences autorisées pour raison de maladie ou autres causes justifiables. En conséquence, un employé qui, lors de l'approbation d'un plan de vacances, n'aurait pas complété son année de service continu, aurait droit d'avoir six jours de vacances payées à n'importe quelle époque, pendant les douze mois qui suivent:
d.—Aucun montant additionnel ne sera payé aux employés pour les vacances qu'ils n'ont pas prises; ces vacances seront accumulées jusqu'à ce que les conditions de travail permettent aux employés d'en jouir;
e.—(1) Si un employé n'est pas remercié pour cause, mais quitte son travail pour des raisons dont il n'est pas responsable, on devra, s'il y a lieu, lui payer le montant de la période de vacances à laquelle il a droit, vacances qui devront être calculées depuis la date de son engagement jusqu'à celle de son départ;
(2) Si un employé quitte volontairement le service de son employeur ou s'il est justement renvoyé, on devra lui payer le montant du pour la période de vacances à laquelle il a droit, vacances qui devront être calculées depuis la date de son engagement jusqu'à la fin de ses douze derniers mois complets de service.

4.—Que l'article XIV soit remplacé par le suivant:
"XIV.—L'employeur doit fournir les bottes de caoutchouc, mais pas plus que trois paires par année, les tabliers, les gants ou mitaines de caoutchouc, de toile ou de coton et les outils nécessaires à l'exécution de leur travail, aux salariés qui se servent habituellement de ces articles.

5.—Que l'article XVI soit remplacé par le suivant:
"XVI.—Disposition spéciale.—En vue de faciliter les réclamations pour différences de salaires de la part des employés directement intéressés ou par le Comité paritaire il est de plus stipulé qu'à partir du 1er avril 1944, le comité paritaire remettra une carte de classification à chacun des employés sous sa juridiction indiquant la catégorie à laquelle l'employé appartient et le taux de salaire horaire ou à la pièce, selon le cas, devant lui être payé par le patron.
Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail, GÉRARD TREMBLAY, Ministre du Travail, Québec, ce 25 mars 1944.

M. Onésime Gagnon
Le député de Matane exprime son étonnement, en prenant la parole devant l'attitude de M. Chalouit. Avant avoir affirmé, dit-il, que le projet de loi conduira au désastre, comment peut-il voter pour en 2e lecture et contre en 3e lecture?
M. Gagnon s'adresse alors au premier ministre et lui demande quels sont les 20 bandits dont il a voulu parler, la veille, à propos des administrateurs de la M. L. H. & P. Il entend de donner la liste des administrateurs de la compagnie, commençant par M. Norris, président, puis M. G. H. Montgomery, etc. Ici le premier ministre l'interrompt.

M. Gagnon: — "Point d'ordre. Tout le monde se souviendra que lorsque j'ai parlé de 20 bandits (quelques journalistes avaient compris, la veille, maints bandits) qui ont passé à l'administration de la compagnie, j'ai spécifié qu'il s'agissait du passé".
M. Gagnon: — "Le premier ministre a très bien dit que la province ne se laisserait pas conduire par 20 bandits".
M. Gagnon: — "Le chef de l'Opposition est obligé d'accepter ma parole. J'ai parlé du passé".

Un incident
M. Gagnon veut citer les comptes rendus des journaux sur ces paroles du premier ministre, mais l'Orateur l'interrompt en lui disant de continuer son discours.

M. Duplessis: — "C'est une décision inique et j'en appelle à la Chambre".
M. l'Orateur: — "Ce n'est pas une décision et je demande au député de Matane de continuer son discours".

Cris à gauche: — "Vote! Vote!"
M. Gagnon reprend alors la parole, en dépit des efforts de son chef pour l'en empêcher. Il demande au premier ministre si les bandits dont il a parlé sont G. H. Montgomery, directeur de la M. L. H. & P. et député de Matane, et le premier ministre, feu H.-B.

Le député de Matane revient lui aussi, sur l'ordre du 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent. Les directeurs de cette compagnie sont tous d'honnêtes gens. Il ne les blâme pas d'avoir reçu des faveurs, mais il blâme le gouvernement de leur avoir accordées. En vertu de cet arrêté, suivant M. Gagnon, on a prolongé de 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent, la compagnie qui est le plus injuste qui soit venue dans l'Empire britannique".
Les 30,000 actionnaires, déclare M. Gagnon, parmi lesquels se trouvent de petits épargnants de son comté et des maisons d'enseignement, ont droit d'être traités avec justice. On leur refuse le droit de soumettre leurs griefs aux tribunaux.

Le député de Matane prétend, ensuite, que le premier ministre veut faire croire, à la dernière minute, avant les élections, qu'il est un croyant sincère dans la nationalisation. Pourtant, affirme M. Gagnon, il déclarait en 1935, dans son comté, qu'il était contre la municipalisation.

Amendement déposé par la Chambre
M. Duplessis ajoute quelques mots.
M. Duplessis: — "Le gouvernement n'a pas le mandat nécessaire et n'offre pas les garanties pour régler le problème. Dans quatre mois, les élections auront lieu. Nous voulons donc que ce soit l'U.N. qui règle le problème".

M. Gagnon: — "Dans quatre mois, les élections aient eu lieu ou non, le gouvernement sera encore ici. Je répète que non seulement nous avons notre mandat reçu en 1939 pour régler le problème, mais aussi celui de l'U.N. s'il donner par ses faveurs promesses".

Le premier ministre ajoute que le projet de loi s'impose impérieusement. Il soutient que dans tous ses discours, le député de Matane a contredit son chef, et ajoute que le député de Lotbinière a discuté la proposition en bonne foi. La vérité dans tout cela, dit-il, est que le Bloc et les protecteurs des monopoles bien connus dans la province. Puis, il conclut que le gouvernement va établir que la nationalisation est une bonne chose pour le peuple.

M. Chalouit annonce qu'il votera contre l'amendement parce qu'il est favorable au principe du bill.
Le vote est pris et l'amendement est rejeté. Tous les libéraux présents et M. Chalouit votent contre, et les députés oppositionnistes pour. Le résultat est de 47 contre 15. M. Matheson propose l'ajournement du débat.

M. J.-A. Matheson
Le troisième rapport le débat à l'ouverture de la séance du soir. En principe, explique-t-il, il est opposé au socialisme, il est opposé à ce que l'Etat intervienne dans l'administration d'une compagnie d'utilité publique quand la chose n'est pas nécessaire. En cela, soutient-il, il ressemble à tout médecin conscientieux, qui est contre les opérations chirurgicales mais qui n'hésite pas à y recourir lorsque la vie de son patient est en jeu. Le chef de l'Opposition a dit que la Montreal Power est un "bêbe cancéreux"; le bébé a grandi singulièrement, depuis un demi-siècle qu'il porte un cancer, il faut le lui enlever. C'est ce que le gouvernement veut faire avec le projet de loi actuel.

Après tout, dit M. Matheson, on ne peut avoir une attitude tranchée à propos de l'initiative publique et de l'initiative privée; il faut s'adapter à ces deux situations.

Puis, le ministre énumère comme suit les raisons qui forcent le gouvernement à étatiser la M. L. H. & P. Co.:
1.—La situation d'infériorité de la province de Québec par rapport à l'Ontario, où l'électricité coûte moins cher, quoique elle est étatisée.
2.—En Ontario, l'hydro est, paie pas de taxes, tandis que les compagnies d'électricité de la province paient environ \$18,000,000 en taxes au fédéral, chaque année. La M. L. H. & P. a elle seule, paie \$8,000,000 de taxes au fédéral, et cela en faveur des citoyens le paiement de ces taxes, c'est l'étatisation de la compagnie;
3.—La canalisation du St-Laurent sera bientôt un fait accompli et permettra à l'Ontario et au Québec de développer chacun un million de chevaux-vapeur de plus. Il est important que le Québec ait sa part de ce bon produit de la nature, mais pas tomber ce pouvoir additionnel entre les mains d'une compagnie mais en rende le peuple maître;
4.—Environ 125,000 jeunes gens et jeunes filles, qui ont déserté la campagne pour la ville à cause de la guerre, voudraient retourner à la campagne après le conflit, s'il y avait le gouvernement à leur disposition l'électrification rurale.

M. Matheson affirme, lui aussi, que la M. L. H. & P. est un monopole qui se sert d'un système de captation d'avoir fait des spéculations pour un montant de \$25,000,000 à la Bourse de New-York et d'avoir perdu une somme de \$16,000,000 de l'argent de ses actionnaires sans en rendre compte à ces derniers. Elle a remboursé ce montant en le prenant dans les fonds mis de côté pour la dépréciation.

A la fin de son discours, le ministre affirme que les actionnaires de la M. L. H. & P. ont investi leur argent de bonne foi dans:
1.—Compagnie de services publics,
2.—Compagnie de services publics,
3.—Compagnie de services publics,
4.—Compagnie de services publics,
5.—Compagnie de services publics,
6.—Compagnie de services publics,
7.—Compagnie de services publics,
8.—Compagnie de services publics,
9.—Compagnie de services publics,
10.—Compagnie de services publics,
11.—Compagnie de services publics.

M. Wilfrid Hamel
A 11 h. et quart, M. Hamel se lève pour user de son droit de réplique comme parain du bill.
M. Hamel: — "Le chef de l'Opposition nous a reproché de n'avoir rien fait avant pour nationaliser l'électricité. Si nous avions eu il y a quelques années, les renseignements que nous possédons maintenant et si la province s'était trouvée alors dans l'excellente situation financière actuelle, nous aurions agi de la sorte".

M. Hamel réaffirme qu'il favorise l'entreprise privée, mais qu'il croit que telle entreprise ne défie pas le gouvernement. Puis, il répond à M. Chalouit, en disant que ce dernier a rencontré beaucoup de gens, depuis quelques années, qui n'ont pas répondu à son attente dans le domaine des idées. Faut-il croire que tous ces gens avaient tort?
A minute juste, après le discours du ministre des Terres et Forêts, les cloches sonnent pour appeler les députés. On prend le vote et le projet de loi Hamel est voté en 2e lecture par 43 voix contre 15. M. Marler, député libéral de Westmount, vote contre le projet de loi. Tous les députés de l'Union Nationale, M. Chalouit vote avec le gouvernement.

Et la Chambre s'ajourne à 11 h. ce matin.
Deux lignes tombées dans un passage du discours de l'hon. Maurice Duplessis, mardi soir, à la Chambre, que j'ai rapporté dans l'Événement-Journal, hier matin, dénaturent le sens des paroles du chef de l'Opposition. Nous lui faisons dire: "L'entreprise privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser les compagnies". Il fallait lire, plutôt: "L'initiative privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser le talent et le travail honnête, ce qui importe plus que les compagnies".

Une motion rayée de l'ordre du jour
En vertu d'une décision rendue hier, par l'hon. Cyrille Dumaine, Orateur de l'Assemblée législative, la motion de M. Maurice Hartr, (lib., St-Louis), au sujet de la question du logement à Montréal, sera rayée du feuillet de la Chambre.
La semaine dernière, M. Antonio Barrette (U. N. Joliette) avait présenté cette motion et elle fut ajournée parce que la Chambre n'était pas réunie. On n'a pas révélé la nature de cette opération.

Un referendum
(Suite de la page 3)
qu'il soit appuyé par referendum.
Dans le cas du Château Frontenac, la ville demandait la fixation de l'évaluation à \$4,000,000. Après une longue discussion, on s'est entendu pour fixer l'évaluation à \$3,500,000, tel que précédemment, en attendant le résultat du procès actuellement en cours et dans lequel le Pacifique Canadien conteste cette évaluation.
Le comité a consenti à fixer à \$200,000 l'évaluation de l'immeuble de l'Association des vétérans, qui a une valeur réelle de \$250,000. Cette commutation a été consentie à cause du caractère social de l'entreprise. Par ailleurs, les commutations partielles demandées pour les compagnies Morton et Drolet ont été refusées. Le comité a également refusé la demande de la cité en faveur du maintien de l'évaluation actuelle des immeubles contents en logements par l'Administration nationale du logement. Enfin, la ville a été autorisée à placer son médecin hygiéniste sur le même pied que les officiers municipaux qui ne peuvent être destitués que par le vote des deux-tiers du conseil. La constitution d'un fonds de pension pour les employés des services extérieurs a également été autorisée.

mais en faveur de la réduction des taxes. C'était la première fois qu'il parlait de réduction des taxes.
M. Gagnon: — "Pardon! Lors du premier discours que j'ai prononcé ici, en Chambre, en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, en 1930, j'ai réclamé une réduction de taxes".
M. Gagnon: — "Dans son discours de l'été, le premier ministre présentait un projet de loi qui était très nuisible pour les cultivateurs, et il le dénonçait, de même que l'étatisation. Ce sont des paroles qu'il faudra graver sur l'épithape du premier ministre, après les prochaines élections".

L'U.N. et l'électrification rurale
M. Gagnon affirme, plus loin, que l'U.N. s'est toujours montrée favorable à l'électrification rurale, au moyen des coopératives, et à la réduction des taxes. Il reproche au gouvernement d'avoir tenté de déjouer la centrale de l'Outaouais supérieure établie par l'U.N. Pourtant, glisse-t-il, des délégations de l'Abitibi et du Témiscamingue sont venues demander au gouvernement d'étendre les services de cette centrale à toute la région.

Le député de Matane revient lui aussi, sur l'ordre du 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent. Les directeurs de cette compagnie sont tous d'honnêtes gens. Il ne les blâme pas d'avoir reçu des faveurs, mais il blâme le gouvernement de leur avoir accordées. En vertu de cet arrêté, suivant M. Gagnon, on a prolongé de 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent, la compagnie qui est le plus injuste qui soit venue dans l'Empire britannique".

Les 30,000 actionnaires, déclare M. Gagnon, parmi lesquels se trouvent de petits épargnants de son comté et des maisons d'enseignement, ont droit d'être traités avec justice. On leur refuse le droit de soumettre leurs griefs aux tribunaux.

Le député de Matane prétend, ensuite, que le premier ministre veut faire croire, à la dernière minute, avant les élections, qu'il est un croyant sincère dans la nationalisation. Pourtant, affirme M. Gagnon, il déclarait en 1935, dans son comté, qu'il était contre la municipalisation.

Amendement déposé par la Chambre
M. Duplessis ajoute quelques mots.
M. Duplessis: — "Le gouvernement n'a pas le mandat nécessaire et n'offre pas les garanties pour régler le problème. Dans quatre mois, les élections auront lieu. Nous voulons donc que ce soit l'U.N. qui règle le problème".

M. Gagnon: — "Dans quatre mois, les élections aient eu lieu ou non, le gouvernement sera encore ici. Je répète que non seulement nous avons notre mandat reçu en 1939 pour régler le problème, mais aussi celui de l'U.N. s'il donner par ses faveurs promesses".

Le premier ministre ajoute que le projet de loi s'impose impérieusement. Il soutient que dans tous ses discours, le député de Matane a contredit son chef, et ajoute que le député de Lotbinière a discuté la proposition en bonne foi. La vérité dans tout cela, dit-il, est que le Bloc et les protecteurs des monopoles bien connus dans la province. Puis, il conclut que le gouvernement va établir que la nationalisation est une bonne chose pour le peuple.

M. Chalouit annonce qu'il votera contre l'amendement parce qu'il est favorable au principe du bill.
Le vote est pris et l'amendement est rejeté. Tous les libéraux présents et M. Chalouit votent contre, et les députés oppositionnistes pour. Le résultat est de 47 contre 15. M. Matheson propose l'ajournement du débat.

M. J.-A. Matheson
Le troisième rapport le débat à l'ouverture de la séance du soir. En principe, explique-t-il, il est opposé au socialisme, il est opposé à ce que l'Etat intervienne dans l'administration d'une compagnie d'utilité publique quand la chose n'est pas nécessaire. En cela, soutient-il, il ressemble à tout médecin conscientieux, qui est contre les opérations chirurgicales mais qui n'hésite pas à y recourir lorsque la vie de son patient est en jeu. Le chef de l'Opposition a dit que la Montreal Power est un "bêbe cancéreux"; le bébé a grandi singulièrement, depuis un demi-siècle qu'il porte un cancer, il faut le lui enlever. C'est ce que le gouvernement veut faire avec le projet de loi actuel.

Après tout, dit M. Matheson, on ne peut avoir une attitude tranchée à propos de l'initiative publique et de l'initiative privée; il faut s'adapter à ces deux situations.

Puis, le ministre énumère comme suit les raisons qui forcent le gouvernement à étatiser la M. L. H. & P. Co.:
1.—La situation d'infériorité de la province de Québec par rapport à l'Ontario, où l'électricité coûte moins cher, quoique elle est étatisée.
2.—En Ontario, l'hydro est, paie pas de taxes, tandis que les compagnies d'électricité de la province paient environ \$18,000,000 en taxes au fédéral, chaque année. La M. L. H. & P. a elle seule, paie \$8,000,000 de taxes au fédéral, et cela en faveur des citoyens le paiement de ces taxes, c'est l'étatisation de la compagnie;
3.—La canalisation du St-Laurent sera bientôt un fait accompli et permettra à l'Ontario et au Québec de développer chacun un million de chevaux-vapeur de plus. Il est important que le Québec ait sa part de ce bon produit de la nature, mais pas tomber ce pouvoir additionnel entre les mains d'une compagnie mais en rende le peuple maître;
4.—Environ 125,000 jeunes gens et jeunes filles, qui ont déserté la campagne pour la ville à cause de la guerre, voudraient retourner à la campagne après le conflit, s'il y avait le gouvernement à leur disposition l'électrification rurale.

M. Matheson affirme, lui aussi, que la M. L. H. & P. est un monopole qui se sert d'un système de captation d'avoir fait des spéculations pour un montant de \$25,000,000 à la Bourse de New-York et d'avoir perdu une somme de \$16,000,000 de l'argent de ses actionnaires sans en rendre compte à ces derniers. Elle a remboursé ce montant en le prenant dans les fonds mis de côté pour la dépréciation.

A la fin de son discours, le ministre affirme que les actionnaires de la M. L. H. & P. ont investi leur argent de bonne foi dans:
1.—Compagnie de services publics,
2.—Compagnie de services publics,
3.—Compagnie de services publics,
4.—Compagnie de services publics,
5.—Compagnie de services publics,
6.—Compagnie de services publics,
7.—Compagnie de services publics,
8.—Compagnie de services publics,
9.—Compagnie de services publics,
10.—Compagnie de services publics,
11.—Compagnie de services publics.

M. Wilfrid Hamel
A 11 h. et quart, M. Hamel se lève pour user de son droit de réplique comme parain du bill.
M. Hamel: — "Le chef de l'Opposition nous a reproché de n'avoir rien fait avant pour nationaliser l'électricité. Si nous avions eu il y a quelques années, les renseignements que nous possédons maintenant et si la province s'était trouvée alors dans l'excellente situation financière actuelle, nous aurions agi de la sorte".

M. Hamel réaffirme qu'il favorise l'entreprise privée, mais qu'il croit que telle entreprise ne défie pas le gouvernement. Puis, il répond à M. Chalouit, en disant que ce dernier a rencontré beaucoup de gens, depuis quelques années, qui n'ont pas répondu à son attente dans le domaine des idées. Faut-il croire que tous ces gens avaient tort?
A minute juste, après le discours du ministre des Terres et Forêts, les cloches sonnent pour appeler les députés. On prend le vote et le projet de loi Hamel est voté en 2e lecture par 43 voix contre 15. M. Marler, député libéral de Westmount, vote contre le projet de loi. Tous les députés de l'Union Nationale, M. Chalouit vote avec le gouvernement.

Et la Chambre s'ajourne à 11 h. ce matin.
Deux lignes tombées dans un passage du discours de l'hon. Maurice Duplessis, mardi soir, à la Chambre, que j'ai rapporté dans l'Événement-Journal, hier matin, dénaturent le sens des paroles du chef de l'Opposition. Nous lui faisons dire: "L'entreprise privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser les compagnies". Il fallait lire, plutôt: "L'initiative privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser le talent et le travail honnête, ce qui importe plus que les compagnies".

Une motion rayée de l'ordre du jour
En vertu d'une décision rendue hier, par l'hon. Cyrille Dumaine, Orateur de l'Assemblée législative, la motion de M. Maurice Hartr, (lib., St-Louis), au sujet de la question du logement à Montréal, sera rayée du feuillet de la Chambre.
La semaine dernière, M. Antonio Barrette (U. N. Joliette) avait présenté cette motion et elle fut ajournée parce que la Chambre n'était pas réunie. On n'a pas révélé la nature de cette opération.

Un referendum
(Suite de la page 3)
qu'il soit appuyé par referendum.
Dans le cas du Château Frontenac, la ville demandait la fixation de l'évaluation à \$4,000,000. Après une longue discussion, on s'est entendu pour fixer l'évaluation à \$3,500,000, tel que précédemment, en attendant le résultat du procès actuellement en cours et dans lequel le Pacifique Canadien conteste cette évaluation.
Le comité a consenti à fixer à \$200,000 l'évaluation de l'immeuble de l'Association des vétérans, qui a une valeur réelle de \$250,000. Cette commutation a été consentie à cause du caractère social de l'entreprise. Par ailleurs, les commutations partielles demandées pour les compagnies Morton et Drolet ont été refusées. Le comité a également refusé la demande de la cité en faveur du maintien de l'évaluation actuelle des immeubles contents en logements par l'Administration nationale du logement. Enfin, la ville a été autorisée à placer son médecin hygiéniste sur le même pied que les officiers municipaux qui ne peuvent être destitués que par le vote des deux-tiers du conseil. La constitution d'un fonds de pension pour les employés des services extérieurs a également été autorisée.

Le député de Matane exprime son étonnement, en prenant la parole devant l'attitude de M. Chalouit. Avant avoir affirmé, dit-il, que le projet de loi conduira au désastre, comment peut-il voter pour en 2e lecture et contre en 3e lecture?
M. Gagnon s'adresse alors au premier ministre et lui demande quels sont les 20 bandits dont il a voulu parler, la veille, à propos des administrateurs de la M. L. H. & P. Il entend de donner la liste des administrateurs de la compagnie, commençant par M. Norris, président, puis M. G. H. Montgomery, etc. Ici le premier ministre l'interrompt.

M. Gagnon: — "Point d'ordre. Tout le monde se souviendra que lorsque j'ai parlé de 20 bandits (quelques journalistes avaient compris, la veille, maints bandits) qui ont passé à l'administration de la compagnie, j'ai spécifié qu'il s'agissait du passé".
M. Gagnon: — "Le premier ministre a très bien dit que la province ne se laisserait pas conduire par 20 bandits".
M. Gagnon: — "Le chef de l'Opposition est obligé d'accepter ma parole. J'ai parlé du passé".

Un incident
M. Gagnon veut citer les comptes rendus des journaux sur ces paroles du premier ministre, mais l'Orateur l'interrompt en lui disant de continuer son discours.

M. Duplessis: — "C'est une décision inique et j'en appelle à la Chambre".
M. l'Orateur: — "Ce n'est pas une décision et je demande au député de Matane de continuer son discours".

M. Onésime Gagnon
Le député de Matane exprime son étonnement, en prenant la parole devant l'attitude de M. Chalouit. Avant avoir affirmé, dit-il, que le projet de loi conduira au désastre, comment peut-il voter pour en 2e lecture et contre en 3e lecture?
M. Gagnon s'adresse alors au premier ministre et lui demande quels sont les 20 bandits dont il a voulu parler, la veille, à propos des administrateurs de la M. L. H. & P. Il entend de donner la liste des administrateurs de la compagnie, commençant par M. Norris, président, puis M. G. H. Montgomery, etc. Ici le premier ministre l'interrompt.

M. Gagnon: — "Point d'ordre. Tout le monde se souviendra que lorsque j'ai parlé de 20 bandits (quelques journalistes avaient compris, la veille, maints bandits) qui ont passé à l'administration de la compagnie, j'ai spécifié qu'il s'agissait du passé".
M. Gagnon: — "Le premier ministre a très bien dit que la province ne se laisserait pas conduire par 20 bandits".
M. Gagnon: — "Le chef de l'Opposition est obligé d'accepter ma parole. J'ai parlé du passé".

Un incident
M. Gagnon veut citer les comptes rendus des journaux sur ces paroles du premier ministre, mais l'Orateur l'interrompt en lui disant de continuer son discours.

M. Duplessis: — "C'est une décision inique et j'en appelle à la Chambre".
M. l'Orateur: — "Ce n'est pas une décision et je demande au député de Matane de continuer son discours".

Cris à gauche: — "Vote! Vote!"
M. Gagnon reprend alors la parole, en dépit des efforts de son chef pour l'en empêcher. Il demande au premier ministre si les bandits dont il a parlé sont G. H. Montgomery, directeur de la M. L. H. & P. et député de Matane, et le premier ministre, feu H.-B.

Le député de Matane revient lui aussi, sur l'ordre du 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent. Les directeurs de cette compagnie sont tous d'honnêtes gens. Il ne les blâme pas d'avoir reçu des faveurs, mais il blâme le gouvernement de leur avoir accordées. En vertu de cet arrêté, suivant M. Gagnon, on a prolongé de 75 ans au titre de la Cie de Povoiv du Bas St-Laurent, la compagnie qui est le plus injuste qui soit venue dans l'Empire britannique".
Les 30,000 actionnaires, déclare M. Gagnon, parmi lesquels se trouvent de petits épargnants de son comté et des maisons d'enseignement, ont droit d'être traités avec justice. On leur refuse le droit de soumettre leurs griefs aux tribunaux.

Le député de Matane prétend, ensuite, que le premier ministre veut faire croire, à la dernière minute, avant les élections, qu'il est un croyant sincère dans la nationalisation. Pourtant, affirme M. Gagnon, il déclarait en 1935, dans son comté, qu'il était contre la municipalisation.

Amendement déposé par la Chambre
M. Duplessis ajoute quelques mots.
M. Duplessis: — "Le gouvernement n'a pas le mandat nécessaire et n'offre pas les garanties pour régler le problème. Dans quatre mois, les élections auront lieu. Nous voulons donc que ce soit l'U.N. qui règle le problème".

M. Gagnon: — "Dans quatre mois, les élections aient eu lieu ou non, le gouvernement sera encore ici. Je répète que non seulement nous avons notre mandat reçu en 1939 pour régler le problème, mais aussi celui de l'U.N. s'il donner par ses faveurs promesses".

Le premier ministre ajoute que le projet de loi s'impose impérieusement. Il soutient que dans tous ses discours, le député de Matane a contredit son chef, et ajoute que le député de Lotbinière a discuté la proposition en bonne foi. La vérité dans tout cela, dit-il, est que le Bloc et les protecteurs des monopoles bien connus dans la province. Puis, il conclut que le gouvernement va établir que la nationalisation est une bonne chose pour le peuple.

M. Chalouit annonce qu'il votera contre l'amendement parce qu'il est favorable au principe du bill.
Le vote est pris et l'amendement est rejeté. Tous les libéraux présents et M. Chalouit votent contre, et les députés oppositionnistes pour. Le résultat est de 47 contre 15. M. Matheson propose l'ajournement du débat.

M. J.-A. Matheson
Le troisième rapport le débat à l'ouverture de la séance du soir. En principe, explique-t-il, il est opposé au socialisme, il est opposé à ce que l'Etat intervienne dans l'administration d'une compagnie d'utilité publique quand la chose n'est pas nécessaire. En cela, soutient-il, il ressemble à tout médecin conscientieux, qui est contre les opérations chirurgicales mais qui n'hésite pas à y recourir lorsque la vie de son patient est en jeu. Le chef de l'Opposition a dit que la Montreal Power est un "bêbe cancéreux"; le bébé a grandi singulièrement, depuis un demi-siècle qu'il porte un cancer, il faut le lui enlever. C'est ce que le gouvernement veut faire avec le projet de loi actuel.

Après tout, dit M. Matheson, on ne peut avoir une attitude tranchée à propos de l'initiative publique et de l'initiative privée; il faut s'adapter à ces deux situations.

Puis, le ministre énumère comme suit les raisons qui forcent le gouvernement à étatiser la M. L. H. & P. Co.:
1.—La situation d'infériorité de la province de Québec par rapport à l'Ontario, où l'électricité coûte moins cher, quoique elle est étatisée.
2.—En Ontario, l'hydro est, paie pas de taxes, tandis que les compagnies d'électricité de la province paient environ \$18,000,000 en taxes au fédéral, chaque année. La M. L. H. & P. a elle seule, paie \$8,000,000 de taxes au fédéral, et cela en faveur des citoyens le paiement de ces taxes, c'est l'étatisation de la compagnie;
3.—La canalisation du St-Laurent sera bientôt un fait accompli et permettra à l'Ontario et au Québec de développer chacun un million de chevaux-vapeur de plus. Il est important que le Québec ait sa part de ce bon produit de la nature, mais pas tomber ce pouvoir additionnel entre les mains d'une compagnie mais en rende le peuple maître;
4.—Environ 125,000 jeunes gens et jeunes filles, qui ont déserté la campagne pour la ville à cause de la guerre, voudraient retourner à la campagne après le conflit, s'il y avait le gouvernement à leur disposition l'électrification rurale.

M. Matheson affirme, lui aussi, que la M. L. H. & P. est un monopole qui se sert d'un système de captation d'avoir fait des spéculations pour un montant de \$25,000,000 à la Bourse de New-York et d'avoir perdu une somme de \$16,000,000 de l'argent de ses actionnaires sans en rendre compte à ces derniers. Elle a remboursé ce montant en le prenant dans les fonds mis de côté pour la dépréciation.

A la fin de son discours, le ministre affirme que les actionnaires de la M. L. H. & P. ont investi leur argent de bonne foi dans:
1.—Compagnie de services publics,
2.—Compagnie de services publics,
3.—Compagnie de services publics,
4.—Compagnie de services publics,
5.—Compagnie de services publics,
6.—Compagnie de services publics,
7.—Compagnie de services publics,
8.—Compagnie de services publics,
9.—Compagnie de services publics,
10.—Compagnie de services publics,
11.—Compagnie de services publics.

M. Wilfrid Hamel
A 11 h. et quart, M. Hamel se lève pour user de son droit de réplique comme parain du bill.
M. Hamel: — "Le chef de l'Opposition nous a reproché de n'avoir rien fait avant pour nationaliser l'électricité. Si nous avions eu il y a quelques années, les renseignements que nous possédons maintenant et si la province s'était trouvée alors dans l'excellente situation financière actuelle, nous aurions agi de la sorte".

M. Hamel réaffirme qu'il favorise l'entreprise privée, mais qu'il croit que telle entreprise ne défie pas le gouvernement. Puis, il répond à M. Chalouit, en disant que ce dernier a rencontré beaucoup de gens, depuis quelques années, qui n'ont pas répondu à son attente dans le domaine des idées. Faut-il croire que tous ces gens avaient tort?
A minute juste, après le discours du ministre des Terres et Forêts, les cloches sonnent pour appeler les députés. On prend le vote et le projet de loi Hamel est voté en 2e lecture par 43 voix contre 15. M. Marler, député libéral de Westmount, vote contre le projet de loi. Tous les députés de l'Union Nationale, M. Chalouit vote avec le gouvernement.

Et la Chambre s'ajourne à 11 h. ce matin.
Deux lignes tombées dans un passage du discours de l'hon. Maurice Duplessis, mardi soir, à la Chambre, que j'ai rapporté dans l'Événement-Journal, hier matin, dénaturent le sens des paroles du chef de l'Opposition. Nous lui faisons dire: "L'entreprise privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser les compagnies". Il fallait lire, plutôt: "L'initiative privée, maintenue dans les bornes de la justice, c'est le meilleur moyen de faire progresser le talent et le travail honnête, ce qui importe plus que les compagnies".

Une motion rayée de l'ordre du jour
En vertu d'une décision rendue hier, par l'hon. Cyrille Dumaine, Orateur de l'Assemblée législative, la motion de M. Maurice Hartr, (lib., St-Louis), au sujet de la question du logement à Montréal, sera rayée du feuillet de la Chambre.
La semaine dernière, M. Antonio Barrette (U. N. Joliette) avait présenté cette motion et elle fut ajournée parce que la Chambre n'était pas réunie. On n'a pas révélé la nature de cette opération.

Un referendum
(Suite de la page 3)
qu'il soit appuyé par referendum.
Dans le cas du Château Frontenac, la ville demandait la fixation de l'évaluation à \$4,000,000. Après une longue discussion, on s'est entendu pour fixer l'évaluation à \$3,500,000, tel que précédemment, en attendant le résultat du procès actuellement en cours et dans lequel le Pacifique Canadien conteste cette évaluation.
Le comité a consenti à fixer à \$200,000 l'évaluation de l'immeuble de l'Association des vétérans, qui a une valeur réelle de \$250,000. Cette commutation a été consentie à cause du caractère social de l'entreprise. Par ailleurs, les commutations partielles demandées pour les compagnies Morton et Drolet ont été refusées. Le comité a également refusé la demande de la cité en faveur du maintien de l'évaluation actuelle des immeubles contents en logements par l'Administration nationale du logement. Enfin, la ville a été autorisée à placer son médecin hygiéniste sur le même pied que les officiers municipaux qui ne peuvent être destitués que par le vote des deux-tiers du conseil. La constitution d'un fonds de pension pour les employés des services extérieurs a également été autorisée.

le gouvernement ne leur enlève pas une parcelle de ce qu'ils possèdent. Enfin, il soutient que la province ne paiera l'entreprise que suivant sa valeur

Les prisonniers allaient danser à Thurso avec des jeunes filles

Mlle Régine Chénier, de Buckingham, déclare avoir vu le soldat Nelson Skinner, de la Garde des Vétérans, donner du whiskey aux prisonniers qu'il devait surveiller. — Skinner s'avoue coupable sur deux chefs d'accusation.

Buckingham, P.Q., 30. — (P.C.) Thurso et de leur avoir permis d'absorber des boissons alcooliques avec des jeunes filles de 18 ans, Régine Chénier, a déclaré hier devant une cour martiale publique, qu'elle vit le soldat Nelson Skinner, de Granby, P.Q., accusé d'avoir manqué à son devoir en escortant huit prisonniers de guerre allemands, donner de la bière et du whiskey aux prisonniers dans un restaurant de Thurso, 25 milles à l'est d'Ottawa.

Mlle Chénier fut appelée au début de l'après-midi. Le procès de Skinner, membre de la garde des vétérans, âgé de 52 ans, s'est ouvert hier matin. L'accusé, s'avouant coupable sur deux des six chefs d'accusation portés contre lui. Avant-hier s'était terminé le procès du caporal William Lee, de Montréal, aussi membre de la Garde des Vétérans du Canada, acquitté sur deux chefs d'accusation. La Cour a réservé jugement sur trois autres chefs, dans la cause de Lee qui était en charge des prisonniers.

A l'ouverture du procès, hier matin, Skinner s'est avoué coupable d'avoir permis à des prisonniers de danser avec des jeunes filles et d'avoir manqué à ses fonctions. La Cour rendra jugement plus tard sur ces deux chefs. Skinner a cependant nié sa culpabilité à quatre autres chefs d'accusation, d'avoir permis à des prisonniers de danser dans une taverne en des circonstances de nature à apporter mauvaise réputation à l'armée canadienne d'avoir laissé six de ces prisonniers à la garde d'un civil sans cause rationnelle; d'avoir permis à ces prisonniers de fraterniser en public, à

l'ouverture du procès, hier matin, Skinner s'est avoué coupable d'avoir permis à des prisonniers de danser avec des jeunes filles et d'avoir manqué à ses fonctions. La Cour rendra jugement plus tard sur ces deux chefs. Skinner a cependant nié sa culpabilité à quatre autres chefs d'accusation, d'avoir permis à des prisonniers de danser dans une taverne en des circonstances de nature à apporter mauvaise réputation à l'armée canadienne d'avoir laissé six de ces prisonniers à la garde d'un civil sans cause rationnelle; d'avoir permis à ces prisonniers de fraterniser en public, à

Notre tâche ne sera pas terminée après la victoire des armes alliées

Déclare l'hon. Hector LaFerté, président du Conseil législatif, au cours d'une conférence au Club de Réforme. — L'exemple que Québec doit donner au Canada et au monde. — Présidence de M. Jean-Paul Galipeault.

"Vous aurez un rôle très important à remplir, et je sais que vous n'y fabriquez pas celui de prêter le concours à une œuvre d'expédition et votre sens profond des affaires et à ceux-là sans au fond la lourde responsabilité de la direction du char de l'Etat, après la victoire. Et si vous unissez vos efforts aux nôtres et à ceux de toutes les autres classes de la société et que nous marchons unis à la main dans le matin, nous pourrions remplir noblement notre mission et notre devoir: celui de donner à chaque citoyen la liberté et le bonheur; à toutes les campagnes, la prospérité et le progrès; à toutes les villes, l'avancement et la richesse; et à chaque province du Dominion, de profonds exemples de fierté nationale et de respect des minorités, qui porteront ces provinces à s'incliner devant la meilleure, la plus vieille, la plus aimée et la plus hospitalière de leurs sœurs de la Confédération canadienne."

C'est ainsi que l'hon. Hector LaFerté, président du Conseil législatif, a exposé sa foi en l'avenir de la province de Québec, devant les membres du Club de Réforme, hier midi. L'hon. LaFerté a spirituellement rappelé une foule d'anecdotes glorieuses à différentes époques de notre vie nationale et qui servent, dit-il, "à nous faire voir que les peuples les plus heureux sont ceux qui comprennent que le rire est l'une des plus belles émanations de l'âme. Tour à tour, conseillers législatifs, sénateurs, députés, avocats, évêques et prêtres, et la plupart des

principales figures qui ont illustré la vie politique, religieuse et sociale des cinquante dernières années ont fait le sujet de quelques souvenirs relatés par le président du Conseil législatif de la province.

En particulier, sir Wilfrid Laurier, sir Charles Tupper, sir John Macdonald, le juge A. Sévigny, sir Charles Langelier, sir Charles Fitzpatrick, le premier ministre de Grande-Bretagne Winston Churchill, et plusieurs autres ont été servis de façon pittoresque à l'auditoire qui n'a pas caché son appréciation.

Le distingué conférencier a terminé en soulignant que "notre tâche ne sera pas terminée après la victoire des armes alliées, mais qu'il nous faudra travailler ferme à rétablir l'équilibre dans nos finances, à achever notre reconstruction économique dans tous les domaines."

Me Jean-Paul Galipeault, président du Club de Réforme, avait présenté l'hon. LaFerté. A la table d'honneur on remarquait, outre Me Galipeault et l'hon. LaFerté, l'hon. Emile Moreau, conseiller législatif, l'hon. Valérie Bienvenue, ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. G. Françoise, député de Lévis, M. H.-J. Duffy, député de Compton, M. Gérard Marier, président de la Jeunesse libérale de Québec, et autres. MM. Paul Dallaire, président des étudiants en Pharmacie, Clément Bélanger, président des étudiants de la Faculté des Sciences, Armand Beaupré, vice-président de la même Faculté, et Claude Mercier, vice-président des étudiants en génie forestier, étaient au nombre des invités du Club.

AVIS

En vue d'accommoder notre clientèle, notre magasin restera ouvert jusqu'à 10 heures, le samedi soir, mais durant les mois d'avril et mai seulement.

Simard & Voyer

152, RUE SAINT-JEAN

ON DEMANDE

Garçons de moins de 16 ans — pour faire la distribution du journal à Beauport. — S'adresser entre 6 et 7 h. 30 p.m. à

C.-A. DERY

77, rue St-Michel, Beauport

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

Son Eminence rend visite à l'abbé Verret

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, est allé rendre visite à M. l'abbé Joseph Verret, curé de Saint-Ubalde de Portneuf, à l'abbaye de l'Enfant-Jésus. M. l'abbé Verret, sous traitement à l'hôpital depuis une semaine environ, a été administré hier matin par M. l'abbé Noël Dion, aumônier des religieuses. Son Eminence, qui s'est rendu à l'hôpital dans le courant de l'après-midi, était accompagné de M. l'abbé Paul Nicole.

Hier soir, l'on nous apprenait que l'état de M. l'abbé Verret était très bas.

Traitement égal pour les Indiens

Ottawa, 30. — (P.C.) Le ministre des Ressources, l'hon. M. Crerar, a déclaré hier que les mêmes dispositions sont prises pour le bien-être des Indiens de la région de Lower Post, en Colombie canadienne sur les routes de l'Alaska, que pour les Indiens ailleurs dans le Canada.

M. Crerar commenta une dépêche reçue hier que les missions catholiques du Yukon et de Prince Rupert avaient protesté contre la façon du gouvernement de traiter les Indiens dans la région de Lower Post.

Une dépêche mentionnait que la protestation avait été formulée par Mgr J.-L. Coudert, qui citait M. H.-R. Jackson, assistant de M. Crerar, comme ayant déclaré que "s'il avait de l'argent à économiser dans le moment, il ferait construire des canots et laisserait ces Indiens enlever de l'aim au lieu de le dépenser au bien-être indien en un tel moment."

Alambic intact trouvé à Acton Vale

Montréal, 30. — (P.C.) Les agents de la Gendarmerie canadienne ont découvert un alambic intact, dans la cave de la maison qui sauta, la semaine dernière, à Acton Vale, après une explosion qui fit deux morts et cinq blessés. Précédemment, on avait cru que l'explosion avait été causée par cet alambic. Les officiers de la Gendarmerie ont cru plutôt que ce désastre est survenu par suite d'une accumulation de gaz dans la construction.

Protestation de M. Antonio Talbot

M. Antonio Talbot (U. N. C.) a continué hier sa question de privilège, hier après-midi, à l'Assemblée législative, et a dénoncé ce qu'il a appelé "une injustice faite aux Canadiens français par le gouvernement d'Ottawa, en rapport avec la loi de conscription."

Volonté de ce qu'il a dit à ce sujet: "Dans les règlements passés par le gouvernement d'Ottawa sur ce qu'il appelle le Service Sélectif National, avec le mot (mobilisation), mais ce qui n'est en fait que la conscription qu'on applique au pays en dépit de promesses de vingt-cinq ans, conscription lâche et hypocrite, voici à l'article 6 ce qu'on lit: '6. (1) Des que le ministre de la Défense nationale lui a signalé qu'un certain nombre d'hommes sont requis pour l'instruction militaire, le ministre peut charger tout registre d'appliquer les présents règlements à un nombre d'hommes déterminés de sa division, et il peut informer un registre d'un nombre d'hommes de langue française requis."

"La portée de cet article est facile à comprendre. Il donne au ministre fédéral de la Défense Nationale des pouvoirs exorbitants, injustes et discriminatoires à l'égard des Canadiens-Français, où qu'ils se trouvent."

"Pourquoi, d'abord, une mention spéciale des Canadiens français? En vertu de cet article, si les officiers du Ministère de la Défense Nationale avertissent le ministre qu'ils ont besoin, par exemple, de 10,000 conscrits, le ministre peut répondre, prenez 10,000 Canadiens français."

"C'est une mesure lâche et odieuse et je demande au gouvernement de la province ce qu'il a fait pour empêcher qu'elle ne passe et pour empêcher son application."

Les usines de pulpe de Chicoutimi

Chicoutimi, 30. — (D. N. C.) Le conseil de ville de Chicoutimi vient de passer une résolution pour demander au gouvernement provincial de remettre en vigueur la loi qui avait été adoptée en 1938 relative aux usines de pulpe de Chicoutimi. Cette loi spéciale, chapitre 18, 2 George VI, 1938, et expirée depuis quelques mois.

Accident mortel

Sherbrooke, 30. — (P.C.) — Heurté par un train de marchandises alors qu'il travaillait sur un pont, à Lennoxville, près d'ici, M. Ernest Labrecque, de West Shefford, a été précipité à la rivière et s'est noyé, mardi.

Des aérodromes "vivants"

Washington, 30. — (P.A.) Nombre des aérodromes utilisés par les bombardiers américains dans la guerre contre le Japon sont littéralement "vivants". La marine a révélé la chose hier en annonçant que le corps du génie civil a entrepris d'utiliser les organismes vivants corail pour la construction de certains aérodromes. Les petits animaux marins possèdent une qualité naturelle ressemblant à celle du ciment, et fournissent de ce fait des pistes dures.

Enquête ajournée au 4 avril, à Montréal

Montréal, 30. — (P.C.) L'enquête sur le travail de la Sûreté provinciale dans le district de Montréal, à la suite de la présentation de témoignages préliminaires hier, a été ajournée au 4 avril par le juge Lucien Cannon. Après que le juge ait déclaré à titre d'avertissement que cette enquête instituée par le gouvernement provincial ne servirait pas d'instrument de chantage ni à exprimer des animosités personnelles; le directeur de la Sûreté, M. Marcel Gaboury, et l'assistant-directeur, M. Louis Jarguile, chef des détectives, définirent l'organisation de la Sûreté.

Motion pour le renvoi de l'appel interjeté par M. Joseph Lachance

Présentée hier par le procureur du constable Maurice Paquet. — A la suite d'un jugement rendu le 10 mars dernier. — Appel déclaré "illégal et nul". — L'inspecteur Lachance et le juge Pettigrew.

Une motion demandant le rejet de l'appel interjeté d'un jugement rendu en première instance par M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, et interjeté par le constable Maurice Paquet a été déposée hier au greffe de la Cour du Banc du Roi, section des appels, par Me Noël Dorion, C.R., procureur du constable Maurice Paquet. Le jugement rendu par M. le juge Pettigrew faisait suite à une accusation de "fausses déclarations" portée contre le constable Paquet par l'inspecteur Joseph Lachance. Le constable Paquet fut acquitté et l'inspecteur Lachance sévèrement blâmé par le tribunal.

Dans sa motion, Me Dorion déclare que l'appel logé par l'inspecteur Lachance est "illégal, nul et de nul effet"; qu'il n'a été dressé que dans le but de jeter du discrédit sur la personne de l'honorable juge qui a rendu le jugement en première instance.

L'appel de cette prétention, le procureur de l'intimé allégué que: 1.—"au lieu d'être porté par l'honorable procureur-général qui seul a ce droit lors d'un acquittement, il est logé par le sursis Joseph Lachance qui n'a rien à voir avec l'administration de la justice en cette province";

2.—"il apparaît à la face même de ce document qu'aucun avis n'a été servi à l'intimé et que les avis donnés à l'honorable procureur général, à l'honorable juge, au greffier de la Cour des sessions de la paix et à l'un des procureurs soussignés sont antérieurs à la production au greffe des Appels";

L'intimé produit, de plus, une déclaration assermentée "démontrant l'unique but que poursuit l'appelant". Cet "aveu", signé par M. Victor Tarzelle, imprimeur domicilié au numéro 328 de la rue Christophe Colomb, déclare que cet "unique but" serait "d'obtenir que la Cour d'appel fasse de sévères remontrances au juge de première instance". M. Tarzelle déclare avoir entendu l'inspecteur Lachance faire cette déclaration à l'état de boucherie de M. Théodore Labrie.

La session fédérale

(D'après la Presse Canadienne) L'impôt sur le revenu Le ministre du Revenu, M. Gibson, a dit hier en Chambre qu'on n'a pas encore pris de décision relativement à la suggestion d'allouer un nouveau détal aux corporations pour la présentation de leur rapport sur l'impôt sur le revenu après le 30 avril. M. G. Graydon, leader parlementaire de l'opposition, lui a signalé une demande faite dans ce sens par l'Association des marchands-détaillants. On a de la difficulté, dit-il, à compléter en temps les formulaires de l'impôt pour les revenus de 1943, à cause du manque de comptables licenciés.

Des améliorations M. A. Frigon, de Radio-Canada, a déclaré hier au comité parlementaire de la radio que l'état est le gerant-général intérimaire de la Société Radio-Canada à Québec et à Chicoutimi. Un poste récepteur à ondes courtes a été construit à Toronto pour enregistrer les émissions d'outre-mer et les autres sont en construction à Dartmouth, N.-E., et à Vancouver.

Salaires à Radio-Canada Questionné au sujet des salaires payés aux employés de la Société Radio-Canada, M. A. Frigon, gerant-général intérimaire de cet organisme, a dit hier devant le comité parlementaire de la radio que l'échelle des salaires révèle que 367 employés occupent des positions avec des salaires inférieurs à \$2,000 par année. 281 employés sont classés dans une catégorie qui, dans un certain nombre d'années, permettra à ces gens de recevoir un salaire variant de \$2,000 et \$3,000. 181 autres pourront recevoir plus que \$3,000.

Revenu de Radio-Canada M. A. Frigon, gerant-général intérimaire de la Société Radio-Canada, a dit hier que le revenu brut annuel de cet organisme est de \$2,489,224, les dépenses de \$1,245,870, profitant de \$1,243,353. Il a ajouté que les dépenses comprennent \$457,980 en commissions sur la publicité et \$787,690 pour la propagande du gouvernement, y compris les annonces pour les emprunts de la victoire, à coûté \$250,000, sans compter le cachet des artistes.

Les ondes courtes La possibilité d'établir un poste transmetteur à ondes courtes à Vancouver, pour faire pendant à celui qui est actuellement en construction à Seattle, N.-B., et assurer la diffusion dans toutes les parties du monde des émissions de propagande canadienne, a été mentionnée hier au comité parlementaire de la radio. M. A. Frigon, gerant-général intérimaire de la Société Radio-Canada, a annoncé que le poste de Sackville sera en opération avant la fin de l'année. Ce sera l'un des plus modernes de l'Amérique. Il couvrira tout le globe, à l'exception, peut-être, des Indes et de la Chine. Il a admis qu'on avait songé à un poste identique à Vancouver pour parer à cette carence dans la diffusion.

Places réservées M. R.-C. Vaughan, président des chemins de fer nationaux, a déclaré hier devant le comité parlementaire des chemins de fer que l'on a étudié sérieusement la suggestion de vendre des sièges réservés sur les trains, mais qu'on n'a pas jugé ce système pratique. Le comité a adopté hier le budget des C. N. R. pour 1944 et le rapport de l'au-

teur. M. J. Harris (prog.-cons. Toronto-Danforth) a déclaré que les militaires devraient avoir la préséance sur les civils sur les trains. C'est ce qu'on tente de faire, a répondu M. Vaughan, mais le contrôle est difficile.

Prochaines mesures M. Douglas Abbott, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, a déclaré hier devant le comité bancaire de la Chambre des Communes qu'à la reprise des séances de la Chambre, après les vacances pascales, le gouvernement présentera une loi pour la révision décentennale de la loi des banques à charte et des bills pourvoyant au financement des constructions de nouvelles maisons et à l'octroi de crédits pour les fermiers.

La banque et le peuple M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré hier devant le comité bancaire de la Chambre des Communes que l'opération de la banque d'expansion industrielle par le gouverneur et les directeurs de la Banque du Canada permettra à la banque centrale d'entrer en contact plus facilement avec les hommes d'affaires du pays. M. Towers a déclaré que si la nouvelle banque industrielle obtient ses fonds en acceptant des dépôts du public, son opération sera plus dépendante de ce qu'il y a de recours à une émission de débetures.

Centre d'étatisation L'hon. R.-B. Hanson, député progressiste-conservateur de York-Sunbury, s'est déclaré contre l'entreprise gouvernementale de création d'une banque d'expansion industrielle, au cours d'une réunion au comité bancaire de la Chambre. Hier, il a déclaré qu'au lieu de se charger de prêter l'argent des contribuables, le gouvernement devrait laisser ces activités aux entreprises privées. Si l'on réduisait plutôt les taxes, dit-il, il y aurait plus d'argent à prêter dans le peuple. M. Hanson a dit que les entreprises appartenant au gouvernement ont une tendance à dépenser de fortes sommes inutilement, simplement parce que c'est désirable et sans succès de ces résultats pratiques.

Reunions et conférences AUJOURD'HUI Club Kivaniés: Ce soir, à 7 h. 30, au Club Frontenac, fête des épouses des Kivaniés. Causette du capitaine Paul-Emile Plante, officier des Services auxiliaires pour le district militaire No. 3. Comité administratif: Assemblée du comité administratif, ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Photo-Club de Québec: Réunion spéciale du Photo-Club de Québec, ce soir, à 8 heures, à 83 avenue de Salaberry. Jugement des photos qui seront exposées au prochain Salon, le 17 avril. Gardes paroissiales: Réunion mensuelle de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, ce soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Jos. Savard. Judo: Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte.

Le beurre La production totale du beurre au Canada, l'an dernier, s'est chiffrée à 312,310 livres, comparativement à 284,591 l'année précédente, dit un rapport déposé hier en Chambre.

Des aérodromes "vivants" Washington, 30. — (P.A.) Nombre des aérodromes utilisés par les bombardiers américains dans la guerre contre le Japon sont littéralement "vivants". La marine a révélé la chose hier en annonçant que le corps du génie civil a entrepris d'utiliser les organismes vivants corail pour la construction de certains aérodromes. Les petits animaux marins possèdent une qualité naturelle ressemblant à celle du ciment, et fournissent de ce fait des pistes dures.

Enquête ajournée au 4 avril, à Montréal Montréal, 30. — (P.C.) L'enquête sur le travail de la Sûreté provinciale dans le district de Montréal, à la suite de la présentation de témoignages préliminaires hier, a été ajournée au 4 avril par le juge Lucien Cannon. Après que le juge ait déclaré à titre d'avertissement que cette enquête instituée par le gouvernement provincial ne servirait pas d'instrument de chantage ni à exprimer des animosités personnelles; le directeur de la Sûreté, M. Marcel Gaboury, et l'assistant-directeur, M. Louis Jarguile, chef des détectives, définirent l'organisation de la Sûreté.

Félicitations au maj. Paul Triquet

Cabano, 29. — (P.C.) — Le premier article du programme de cette nouvelle Chambre de Commerce du comté de Témiscouata, village natal du major Paul Triquet, V.C., a été une résolution de félicitations à l'adresse du héros du Royal 22e Régiment, le premier Canadien français vivant détenteur de la Croix Victoria.

Jugements rendus en Cour supérieure

Trois jugements ont été rendus hier par les honorables juges Gibson, Boulanger et Pratte, de la Cour supérieure. Les demandeurs ont obtenu gain de cause dans deux cas et l'action a été renvoyée dans le troisième. Ces jugements sont les suivants:

Jos.-E. Robitaille vs Léontine Lyonnais et Corinne Lyonnais, Aurèle Leclerc étant mis en cause; l'honorable juge G.-F. Gibson maintient l'action, condamnant les défendeurs à payer au demandeur une somme de \$535.90, plus les intérêts et les dépens. L'action était au montant de \$535.90 et avait été prise à la suite de l'exécution de certains travaux sur un immeuble.

Portnat Samson vs Marcel Lagueux; l'honorable juge Oscar Boulanger maintient le demandeur dans une partie de ses conclusions, condamnant le défendeur à payer au demandeur la somme de \$174.13, plus les intérêts et les dépens. Une action en dommages au montant de \$408.28 avait été prise par M. Samson à la suite d'un accident d'automobile survenu le 14 août 1943, à St-Louis-de-Pintendre. L'automobile du défendeur avait alors frappé le camion du demandeur, immobilisé sur la route à la suite d'une évalouation. Le camion n'étant pas muni de lumières et l'automobile étant conduite à une assez grande vitesse, le juge en vint à la conclusion que les deux parties avaient "violé la loi" et avait été "négligents". La réclamation fut donc réduite au montant de \$174.13.

Tréffil Langlois vs Edouard et Benoit Castonguay; l'honorable juge Caron Pratte déboute le demandeur de son action et le condamne aux dépens. L'action avait été prise à la suite d'un accident survenu à St-Nicolas.

Broderick déclare sa preuve close

New-York, 30. — (P.A.) — Le procureur de Wayne Lonergan a soutenu hier devant la Cour supérieure sa preuve close. Trois témoins, la déposition d'un de ces témoins étant mise de côté comme dangereuse pour l'accusé par le juge Wallace, Lonergan lui-même n'a pas été appelé dans la boîte par le procureur de la défense, Edward V. Broderick.

L'éminent avocat de C. A. R. C. n'eut aucune réaction immédiate, mais s'engagea plus tard dans une conversation animée avec son procureur, ce dernier hochant vigoureusement la tête comme pour dire "non".

Broderick et le substitut du procureur général, Jacob Grumet, prononcèrent leur plaidoyer aujourd'hui et le juge James Wallace s'adressa ensuite aux jurés, à la fin de la journée au vendredi matin.

Le témoignage retranché de la preuve par le juge est celui de Dr Isidor Michel, qui déclara que Lonergan avait tenté d'acheter de l'arsenic le soir qui précéda l'assassinat. En plus du Dr Michel, Mario Gabellini et le détective William Frendersgat, un des policiers qui opéra l'arrestation de Lonergan, furent appelés dans la boîte comme témoins de la défense.

Reunions et conférences

AUJOURD'HUI Club Kivaniés: Ce soir, à 7 h. 30, au Club Frontenac, fête des épouses des Kivaniés. Causette du capitaine Paul-Emile Plante, officier des Services auxiliaires pour le district militaire No. 3. Comité administratif: Assemblée du comité administratif, ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Photo-Club de Québec: Réunion spéciale du Photo-Club de Québec, ce soir, à 8 heures, à 83 avenue de Salaberry. Jugement des photos qui seront exposées au prochain Salon, le 17 avril. Gardes paroissiales: Réunion mensuelle de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, ce soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Jos. Savard. Judo: Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte.

Le beurre La production totale du beurre au Canada, l'an dernier, s'est chiffrée à 312,310 livres, comparativement à 284,591 l'année précédente, dit un rapport déposé hier en Chambre.

Reunions et conférences

AUJOURD'HUI Club Kivaniés: Ce soir, à 7 h. 30, au Club Frontenac, fête des épouses des Kivaniés. Causette du capitaine Paul-Emile Plante, officier des Services auxiliaires pour le district militaire No. 3. Comité administratif: Assemblée du comité administratif, ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Photo-Club de Québec: Réunion spéciale du Photo-Club de Québec, ce soir, à 8 heures, à 83 avenue de Salaberry. Jugement des photos qui seront exposées au prochain Salon, le 17 avril. Gardes paroissiales: Réunion mensuelle de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, ce soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Jos. Savard. Judo: Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte.

Le beurre La production totale du beurre au Canada, l'an dernier, s'est chiffrée à 312,310 livres, comparativement à 284,591 l'année précédente, dit un rapport déposé hier en Chambre.

Reunions et conférences

AUJOURD'HUI Club Kivaniés: Ce soir, à 7 h. 30, au Club Frontenac, fête des épouses des Kivaniés. Causette du capitaine Paul-Emile Plante, officier des Services auxiliaires pour le district militaire No. 3. Comité administratif: Assemblée du comité administratif, ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Photo-Club de Québec: Réunion spéciale du Photo-Club de Québec, ce soir, à 8 heures, à 83 avenue de Salaberry. Jugement des photos qui seront exposées au prochain Salon, le 17 avril. Gardes paroissiales: Réunion mensuelle de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, ce soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Jos. Savard. Judo: Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte.

Reunions et conférences

AUJOURD'HUI Club Kivaniés: Ce soir, à 7 h. 30, au Club Frontenac, fête des épouses des Kivaniés. Causette du capitaine Paul-Emile Plante, officier des Services auxiliaires pour le district militaire No. 3. Comité administratif: Assemblée du comité administratif, ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Photo-Club de Québec: Réunion spéciale du Photo-Club de Québec, ce soir, à 8 heures, à 83 avenue de Salaberry. Jugement des photos qui seront exposées au prochain Salon, le 17 avril. Gardes paroissiales: Réunion mensuelle de l'Union diocésaine des gardes paroissiales, ce soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Jos. Savard. Judo: Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte. A Saint-Fidèle: Ce soir, à 8 h. 30, à la salle de Saint-Fidèle, causette de M. Danane Potvin. Journée des Jeunes Juifs: Ce soir, à 8 h. 30, au Palais de Justice, "Souvenirs de trois causes historiques". Judo: Ce soir, réception des habitués des Judo Artistes et littéraires, par Mlle Yvette Turcotte, pianiste, à la résidence de ses parents, M. et madame Gérard Turcotte.

Au Palais de Justice

Bernard Weisberg visitait rarement l'entrepôt de la rue St-François

La défense tente de prouver qu'il n'a pu "sciemment et volontairement" conserver de la viande impropre à la consommation humaine. — La Couronne et la défense ont clos leur preuve. — L'entrepôt était à la charge d'un employé. — Sauscisse "fraîche". — Viande déposée dans le réfrigérateur. — Lard salé vendu à un boucher.

Témoignant hier pour sa propre défense, Bernard Weisberg, accusé d'avoir "sciemment et volontairement" en sa possession et dans l'intention de la vendre de la viande qu'il savait impropre à la consommation humaine, a tenté de démontrer que l'entrepôt vidé à la suite de la fermeture de son établissement, le 6 octobre dernier, était sous le contrôle d'un de ses employés et que lui-même ne se rendait pas dans l'entrepôt où fut trouvée la viande qui, selon la Couronne, aurait été impropre à la consommation humaine.

Ce procès, qui débuta mardi matin sous la présidence de M. le juge Laeterey, de la Cour des sessions de la paix, devait se terminer ce matin, avec le plaidoyer de Me Eugène Marquis, C.R., qui occupe la Couronne avec Me Paul Roy, Les procureurs de la défense, Me Lucien Gendron, C.R., et Me Sydney Lazarovitz ont plaidé hier après-midi, le premier s'appliquant à démontrer que, en droit, l'accusé ne peut être tenu responsable d'une situation qu'il ignorait et le second s'efforçant de démontrer que, en fait, il n'a pas été établi que la viande trouvée à l'entrepôt Weisberg était impropre à la consommation.

Hier après-midi, Bernard Weisberg fut soumis à un contre-interrogatoire très serré par le substitut du procureur général, Me Eugène Marquis, C.R. M. Weisberg répéta ce qu'il avait affirmé lors de la séance précédente, à savoir qu'il ne se rendait que très rarement à l'entrepôt situé au numéro 437 de la rue St-François. Il avait entièrement confiance en ses employés et eux seuls préparaient la saucisse. "Mais vous n'avez pas de recette spéciale pour votre saucisse?" demanda Me Marquis. "Non."

"Quelle sorte de saucisse fabriquiez-vous?" "Simplement de la saucisse de porc et de bœuf."

Le témoin ajouta que les "garçons" déterminaient eux-mêmes quelle qualité de viande devait entrer dans la confection de la dite saucisse. Il expliqua que, convenant que ses employés étaient habiles et honnêtes, il ne se rendait que rarement à l'entrepôt de la rue St-François.

M. Weisberg déclara qu'il lui était impossible de dire quelle quantité de viande était dans son entrepôt. "Il n'y avait plus avant le rationnement et moins après", ajouta-t-il. "Pourquoi?" "Dites-vous que le rationnement a affecté la vente de la saucisse fumée?" demanda Me Marquis. "Non. Seulement de la saucisse fraîche."

"Ou supposée fraîche?" "Fraîche" de rétorquer le témoin d'une voix forte. "Votre établissement fut fermé parce que vous avez enfreint les ordonnances de la Commission des prix?" "Oui."

"Vous avez vendu trop cher?" "Non. J'avais acheté à des prix trop élevés. C'est une chose que seulement Bernard Weisberg sait à Québec!"

"M. Weisberg", questionna alors le juge, "vous dites que le rationnement du 27 mai avait affecté le commerce de la viande. Pouvez-vous dire depuis combien de temps à peu près vous aviez votre propre session la viande désoignée qui a été saisie le 6 octobre 1943?" "A peu près depuis le milieu de juin", répondit le témoin, ajoutant que cette viande avait été placée dans l'armoire frigorifique.

M. Marcel Samson, ancien chauffeur de camion à l'emploi de l'accusé, fut ensuite appelé par la défense. Le témoin raconta qu'il prenait de la viande désoignée à 22 St-